

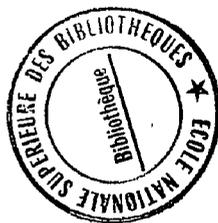
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DE BIBLIOTHECAIRES

LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET

DE LA MARNE

Note de Synthèse présentée par Jacky EBREART

Sous la direction de M. HERZHAFT



13^e Promotion

1977

AVANT-PROPOS

Si la lecture publique en milieu rural, avec en particulier l'apparition du prêt direct qui l'a revivifiée, a suscité quelques analyses concernant tel ou tel aspect, il n'existe pas à ce jour d'étude d'ensemble des activités d'une B.C.P..

Historiquement la première, mais revenue de nos jours à un rôle plus ordinaire puisqu'elle n'a pas été choisie comme B.C.P.-pilote, celle de la Marne était par conséquent un bon sujet d'analyse. Malgré la spécificité de la situation décrite, ce travail veut s'efforcer de donner un aperçu de la vie des B.C.P. en général, permettant de s'interroger sur leur finalité et leur devenir.

En plus des archives et des fichiers de la B.C.P., nous avons eu recours pour connaître les dépôts à des enquêtes sur le terrain dans des centres aussi variés que possible. Ces enquêtes font l'objet de reportages en annexe. Pour le prêt direct, l'examen des cartes de lecteurs a été complété par le dépouillement d'un questionnaire distribué en 3.000 exemplaires dans toutes les communes et les deux collèges desservis. Les résultats des 577 réponses à ce questionnaire figurent également en annexe, comme l'examen de problèmes marginaux par rapport au présent travail, mais qui contribuent à l'éclairer.

Cette enquête m'a amené à solliciter de nombreuses fois le personnel de la B.C.P. -à commencer par la directrice- pour connaître tel ou tel détail. Elle m'a fait également rencontrer de nombreuses personnes extérieures, en particulier les dépositaires. La bienveillance des uns et des autres à mon égard ne s'est jamais démentie. Qu'ils en soient ici remerciés.

UNE EXPERIENCE-PILOTE SUIVIE D'UN LONG ASSOUPISSEMENT

I.- Les temps héroïques : 1938- 5.

Des expériences de lecture publique itinérante ont été tentées à l'étranger avant la Seconde Guerre Mondiale, comme en 1904 dans le Maryland aux Etats-Unis ou encore en Angleterre en 1922, où chaque comté est doté d'une bibliothèque circulante. Ces expériences anglo-saxonnes s'étendent même à la France, puisque le "Comité Américain d'Aide aux Régions Dévastées" crée en 1920 dans le Soissonnais la première bibliothèque circulante française (1).

Ce n'est qu'en octobre 1938 qu'a lieu dans notre pays la première expérience officielle en la matière, conçue dans la foulée de la loi sur les congés payés et résultat des efforts en faveur de la culture comme instrument d'une plus grande justice sociale.

Dans le premier cabinet Léon Blum, la direction du Sous-Secrétariat d'Etat aux Loisirs, organisme nouvellement constitué, a été confiée à Léo Lagrange. Ce dernier décide, à la demande de son chef de cabinet Edouard Dolléans, président de l'Association pour le Développement de la Lecture Publique, de consacrer 100.000 francs à une expérience de lecture à la campagne.

Ce crédit est affecté au département de la Marne en raison, semble-t'il, de l'influence d'Henri Vendel, conservateur de la Bibliothèque Municipale de Châlons-sur-Marne (2) et on l'utilise pour acheter un bibliobus et du matériel. Une autre enveloppe d'un montant équivalent, offerte par le Ministère de l'Education Nationale et prélevée sur le "crédit des grands travaux pour remédier au chômage de l'édition", permet d'acquérir plus de 8 000 volumes et de les faire relier.

(1) Cette initiative est reprise par le conservateur de la bibliothèque de Soissons quand le Comité cesse d'exister. Elle permet de desservir en 1939 une cinquantaine de communes.

(2) Malgré les raisons "objectives" invoquées. Au sujet de cette expérience à la veille de la guerre, cf. l'article de Henri Vendel cité dans la bibliographie.

Henri Vendel ajoute à ses fonctions initiales celles de directeur de cette nouvelle bibliothèque circulante. Il choisit lui-même les livres en fonction de ce qu'il croit savoir des goûts de ceux à qui ils sont destinés. C'est ainsi que les trois-quarts du fonds sont composés de romans, essentiellement des oeuvres de romanciers connus du XIXème siècle et traitant du monde rural, "les paysans étant méfiants et préférant les auteurs qui ont parlé d'eux". On y trouve aussi quelques auteurs contemporains (Bordeaux, Pérochon), mais en petit nombre. Outre cela, quelques ouvrages pratiques et des livres concernant la Première Guerre Mondiale sont achetés. Les livres d'étude, quant à eux, doivent être fournis par la bibliothèque de la ville de Châlons.

La ville met gratuitement à la disposition de la bibliothèque circulante une salle de magasin et un garage, locaux inconfortables et très exigus. Le Conseil Général vote, de son côté, un crédit annuel de 22 000 francs, tandis que les communes choisies, en accord avec ce dernier, pour être desservies versent une taxe de 10 centimes par habitant.

Le prêt direct est d'abord essayé, mais doit être bientôt abandonné, car il aurait fallu plusieurs véhicules pour en assurer un fonctionnement normal. On a alors recours au dépôt, et c'est l'instituteur, encouragé en cela par l'Inspecteur d'Académie, qui fait bénévolement fonction de bibliothécaire. Le succès est immédiat, puisqu'on passe de 143 communes desservies au début de l'expérience en octobre 1938 à 215 à la fin du mois d'avril 1939, 63 000 volumes ayant été prêtés au bout de ce laps de temps à raison d'un passage tous les deux mois dans chaque dépôt. (1).

Si les tournées du bibliobus, après avoir cessé normalement le 14 juillet 1939, ne reprennent qu'à la fin du mois d'octobre de la même année, le chauffeur ayant été mobilisé, on s'adapte très vite aux circonstances. C'est ainsi qu'est créé un fonds d'ouvrages bon marché pour les soldats, avec obligation pour ces derniers, s'ils veulent emprunter - le prêt restant gratuit -, de

(1) Sur 158 communes sollicitées au départ et réparties dans 28 cantons du département sur 33, 15 seulement refusent. Cependant, à la fin du mois d'avril 1939, alors que 215 communes sont desservies, une dizaine de demandes n'ont pu être satisfaites.

On achète même en 1938 un projecteur de cinéma, pour "pallier la médiocre qualité de l'exploitation commerciale rurale", mais l'expérience, mal préparée, échoue.

fournir un cautionnement de 20 francs, 200 volumes ayant disparu alors que la troupe était cantonnée dans les locaux servant en même temps de dépôts.

Pendant l'occupation nazie, le bibliobus est adapté pour rouler au gazogène et, malgré des difficultés, dont l'arrestation de Henri Vendel par la Gestapo, le service continue (1).

II.- Une certaine léthargie : 1945-fin des années 60.

Le 19 août 1945, un décret porte création de la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique, dont l'un des premiers actes est, par l'ordonnance du 2 novembre 1945, de donner naissance aux B.C.P.. Huit départements sont d'abord choisis, dont la Marne, étant donné l'expérience qu'avait connue le département avant-guerre.

L'article 3 de cette ordonnance prévoit que le personnel doit comprendre un bibliothécaire-directeur, un sous-bibliothécaire, une sténodactylographe, tous trois fonctionnaires de l'Etat, ainsi qu'un chauffeur auxiliaire.

Comme c'est souvent le cas, les moyens mis à la disposition de la bibliothèque ne sont pas à la hauteur des intentions généreuses affichées. Un chauffeur à temps complet n'est nommé qu'en septembre 1946 (2), moment où commence véritablement l'activité de la nouvelle bibliothèque centrale de prêt. Ce n'est qu'en 1947 que le poste de sous-bibliothécaire est créé, et il faut attendre 1955 pour qu'il soit pourvu par une fonctionnaire stable. Quant au poste de sténodactylographe, occupé à l'origine par une employée de bureau auxiliaire ignorant la dactylographie et l'orthographe, ce n'est qu'en 1953 qu'y est nommée une fonctionnaire véritablement qualifiée.

La B.C.P. quitte les locaux de la bibliothèque circulante en 1947 pour occuper trois pièces et un garage en sous-location. C'est quatre ans plus tard seulement que la ville de Châlons met à sa disposition de nouveaux locaux à la Cité

(1) Henri Vendel reprend ses activités de directeur de la B.M. de Châlons et de la bibliothèque circulante durant quelques mois après la guerre. Il est ensuite nommé Inspecteur Général des Bibliothèques, poste qu'il occupe quelque temps avant de mourir.

(2) Toujours en fonction actuellement. Il avait assuré depuis mars 1946 une tournée par semaine, succédant en cela ... au concierge de la B.M. de Châlons.

Administrative, un peu plus spacieux, mais qui se révèlent bien vite incapables de faire face à l'accroissement des collections. Quant au département, il poursuit l'aide qu'il avait apportée à la bibliothèque circulante, renforçant heureusement par des subventions les crédits d'Etat (1).

Le service s'améliore progressivement. Le bibliobus est d'abord une camionnette Peugeot 402, qu'on équipe de rayonnages dès 1946. Ce faisant, la B.C.P. de la Marne est l'une des premières à abandonner le système des caisses pour inviter le dépositaire à venir chercher lui-même les ouvrages dans le véhicule. On est encore obligé de se mettre à genoux pour choisir les livres, mais la Peugeot est bientôt remplacée par un fourgon Renault 1 000 kilos, où le choix peut désormais se faire assis (2), puis, en 1952, par un "Tub" Citroën, où il peut se faire debout (3).

Le bibliobus ne laisse au début dans les petites communes que quelques livres : 10 pour adultes et 6 pour enfants, le double dans les communes plus importantes, n'allant que progressivement vers des dépôts "à volonté". La faiblesse de ses collections ne lui permet pas de faire plus et, à raison de deux passages par an, c'est évidemment très peu. Ce n'est qu'en 1955 que la B.C.P., qui possède alors une collection de 50 000 ouvrages, peut se permettre d'en laisser dans les dépôts sans restriction.

La période des débuts de la B.C.P. est dominée par le long "règne" de la directrice, Melle Besredka, s'étendant de novembre 1945 à janvier 1961. L'objectif semble être alors la desserte du maximum de dépôts et de communes dans le département.

(1) C'est grâce, par exemple, à une subvention du Conseil Général qu'est créée la discothèque en 1956 (cf. annexe 3). Pour l'aide actuelle du département, cf. infra p. 16-17.

(2) De 1947 à 1952.

(3) De 1952 à 1959. Ce véhicule contient 1 000 livres. Le système du choix debout étant conservé, le "Tub" Citroën est remplacé par un fourgon Renault de 1 200 kilos de 1959 à 1964, puis par un "Tub" Citroën à nouveau, mais à carrosserie allongée. Ces deux derniers véhicules sont d'une capacité un peu supérieure à 1 000 livres.

240 communes sont ravitaillées le 1er février 1946. Leur nombre passe à 500 à la fin de la même année. La croissance est ralentie quand, en 1954, est demandée une subvention de 2 000 francs par commune desservie (1), mais reprend aussitôt. C'est ainsi qu'en 1957, on ravitaille 633 dépôts répartis dans 616 communes, dont certaines sont trop petites pour avoir une école.

Le nombre de dépôts atteint le sommet de 659 en 1960. Il diminue régulièrement ensuite (649 en 1961, 589 en 1966, 565 en 1970) (2), du fait essentiellement de la fermeture d'écoles dans les localités les moins importantes (3).

Le fait n'est pas entièrement négatif, puisqu'il a pour conséquence la desserte tri-annuelle de certains centres : 86 dépôts accueillent ainsi le bibliobus trois fois par an en 1966, 503 n'étant toujours ravitaillés que deux fois par an. Pendant ce temps, le nombre de livres déposés augmente lentement (80 000 en 1966, 126 000 en 1970), parallèlement au total des collections (50 000 en 1957, 110 000 en 1966, 147 000 en 1969), mais il serait cependant abusif de conclure, se fondant sur ces données, à un succès considérable de la B.C.P. durant cette période (4).

Après un long moment de stabilité, c'est une période de flottement qui apparaît dans les années 60 au niveau du personnel scientifique. Du départ de Melle Pasquet en octobre 1964 (elle était directrice depuis février 1961, succédant à Melle Besredka) jusqu'à l'arrivée de Mme Herzhaft en novembre 1970, quatre responsables se sont succédés - deux d'entre eux n'auront occupé leur poste que quelques jours, le tout entrecoupé d'interims d'une durée totale de deux ans et demi,

(1) 26 municipalités refusent alors. Ce phénomène se reproduit à chaque fois que l'on devient plus exigeant sur la participation financière demandée, en particulier en 1962.

(2) A la seule exception de 1967 ou, avec 596 dépôts, on assiste à une légère remontée.

(3) Par un processus évoqué infra, p. 42.

(4) Le problème des statistiques est analysé p. 48-49.

exercés par la sous-bibliothécaire (1). Par la force des choses, on n'assiste plus guère qu'à l'expédition des affaires courantes durant cette décennie.

Il faut attendre l'installation dans de nouveaux locaux spacieux et agréables en novembre 1971 (2), puis l'instauration du prêt direct en 1972, qui s'ajoute désormais au prêt dépôt, pour que se fasse jour un certain dynamisme.

A la recherche de voies nouvelles propres à lui conférer une plus grande efficacité tout en veillant à préserver les acquis de son déjà riche passé, telle apparaît la B.C.P. de la Marne aujourd'hui, que ce soit dans son organisation ou dans le maintien parallèle de deux systèmes de prêt aux objectifs différents. En tenter la description et l'analyse peut permettre d'esquisser, au-delà des quelques améliorations immédiates qui peuvent être apportées au service dans le système tel qu'il est conçu, la direction dans laquelle peut s'orienter à terme la lecture publique en milieu rural et, à travers elle, la lecture publique en général.

(1) A signaler cependant les passages de Melle Robert (mai 1966-mai 1968) et de Melle Rouquette (novembre 1968-mai 1970).

(2) Le principe de la nouvelle construction a été décidé en 1964. Elle a été effectuée sur un terrain de 2 500 m² donné, comme c'est l'habitude, par le département à l'Etat. L'inauguration en a eu lieu le 8 novembre 1971.

Au sujet du bâtiment lui-même, on trouve toutes les précisions nécessaires dans l'article du Bulletin des Bibliothèques de France mentionné dans la bibliographie. Toutefois, l'annexe 1 de cet article, p. 182-183, comporte une coquille concernant le coût total des bâtiments : il faut lire en effet 1 173 321 francs et non 1 713 321 francs.

La même revue rend également compte de l'inauguration des nouveaux locaux. Cf. aussi à ce sujet la bibliographie.

CHAPITRE I

L'ADMINISTRATION ET LA GESTION DE LA B.C.P.

Service extérieur de l'Etat, et dépendant à ce titre du Ministère de la Culture, les B.C.P. agissent dans le cadre du département et doivent s'efforcer d'entretenir des contacts les plus étroits possibles avec les représentants des collectivités locales, en particulier avec le Conseil Général.

Depuis ses origines, la B.C.P. de la Marne a bien réussi dans ce domaine, ce qui ne laisse pas d'avoir des incidences heureuses sur son budget et pallie heureusement la parcimonie des crédits d'Etat. C'est grâce, en effet, au soutien financier du département qu'elle a pu, jusqu'à présent, maintenir et s'efforcer d'accroître la qualité de son service. Encore lui reste-t'il à trouver les moyens appropriés pour se faire mieux connaître.

A.- L'ORGANISATION ET LES CONTACTS NECESSAIRES.

1.- Le personnel.

a.- La variété des statuts.

Au début de 1977, 11 personnes travaillent à la B.C.P., dont 8 à temps complet.

Elles se répartissent comme suit :

- la directrice (catégorie A), l'actuelle titulaire du poste, Melle Junique, dirigeant le service depuis novembre 1974.

- quatre sous-bibliothécaires (catégorie B), qui assurent le traitement des livres et des disques et accueillent les lecteurs en tournée.

Le premier poste a été créé en 1947 (1), le second le fut en 1969 et le troisième quelques mois avant la mise en service du camion de prêt direct en 1972. Un quatrième poste de sous-bibliothécaire vient d'être attribué au 1er janvier 1977, dans la perspective de l'achat du troisième bibliobus.

(1) Cf. p. 4.

- deux chauffeurs (catégorie C), qui secondent en tournée les sous-bibliothécaires et leur sont une aide efficace. Le premier poste a été créé en 1946 (1), le second lors de la mise en service du deuxième bibliobus, en octobre 1972. Un troisième poste devrait normalement être créé lors de la mise en service du troisième camion, au début de 1978 (2).
- deux sténodactylographes à mi-temps (catégorie C pour l'une et D pour l'autre, auxiliaire), poste créé dès l'origine de la bibliothèque.

A ce personnel d'Etat, il faut ajouter deux agents de bureau (catégorie D), payés par le département et chargés de l'enregistrement des livres. Ils font parfois, cependant, un travail de sous-bibliothécaires en participant à certaines tournées. Le premier poste a été créé en 1959, le second le 1er septembre 1963 (3).

Une personne est, en outre, employée à mi-temps et chargée du nettoyage. Elle est payée sur le budget de fonctionnement de la bibliothèque selon un régime de vacataire.

b. Un personnel qui aime son métier.

Les fonctions théoriques ne doivent pas nous abuser : la répartition des tâches dans une "petite entreprise" comme la B.C.P. n'a pas grand sens et tous sont amenés à faire un peu de tout, en particulier un travail de sous-bibliothécaires pour lequel ils n'ont pas toujours la qualification... ni le traitement.

Si les conservateurs ont été instables durant les années récentes (4), il n'en est pas de même du reste du personnel, dont la longévité est souvent remarquable. Ainsi,

(1) Cf. p. 4.

(2) La livraison du véhicule est prévue pour février 1978, mais la création du poste est loin d'être encore acquise !

(3) La personne occupant ce poste est entrée à la B.C.P. un an et demi auparavant, payée durant ce temps sur les crédits de l'Association Henri-Vendel. La prise en charge de ce poste par le département a permis de soulager d'autant le budget de l'association.

(4) Cf. p. 6-7. Le moindre inconvénient de cela n'étant pas le changement de politique résultant du changement de personnes.

une des sous-bibliothécaires est en poste depuis 1966, une autre depuis 1969; une employée de bureau payée par le département travaille à la bibliothèque depuis 1961.

Quant au chauffeur du camion de prêt dépôt, en fonction, comme on l'a vu, presque depuis les origines, il y a fort à parier qu'il est considéré dans de nombreux villages comme le "patron" de la B.C.P., la plupart des dépositaires n'ayant de contacts qu'avec lui. Les rapports amicaux qu'il a su nouer depuis trente ans, la connaissance de la "clientèle" acquise au cours de ces années, qui l'amène à intervenir parfois pour orienter le choix (alors que rien ne le prédisposait à l'origine à jouer ce rôle de conseiller culturel), font de lui un élément aussi indispensable à la maison que le conservateur.

Il règne, d'autre part, une ambiance sympathique au sein de l'équipe, malgré un travail important comparé à celui qui peut être demandé dans d'autres bibliothèques (une sous-bibliothécaire nouvelle arrivée, qui a travaillé dans une bibliothèque universitaire à Reims, peut faire la comparaison en connaissance de cause).

Tout cela contribue à faire que cette B.C.P. obtienne pour autant qu'on puisse le quantifier -, un rendement honorable, et que les personnes de l'extérieur en relation directe avec ceux qui y travaillent apprécient la qualité du service qui leur est rendu.

Il est significatif que lors de nos visites aux dépositaires, tout comme dans les questionnaires distribués aux lecteurs de prêt direct, beaucoup aient éprouvé le besoin, alors qu'ils n'étaient pas sollicités sur ce point, de féliciter les employés pour leur gentillesse et leur compétence. Cette gratitude s'exprime d'ailleurs parfois par des cadeaux faits aux membres des "équipages" : produits du jardin, champagne parfois, voire invitations à déjeuner.

2.- L'organisation administrative.

a.- La B.C.P. et l'Etat.

La scission de la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique, qui a eu lieu en 1975, fait que la bibliothèque dépend maintenant du Secrétariat d'Etat à la Culture, récemment promu au rang de Ministère.

Les personnels scientifique (conservateur), technique (sous-bibliothécaires), ainsi que d'exécution (les deux chauffeurs ou "magasiniers de bibliobus") ont été détachés de leur ancien corps au Secrétariat d'Etat à la Culture.

Quant au personnel administratif d'Etat, il pouvait choisir entre l'intégration, le détachement comme les autres personnels, ou rester au sein de l'Education Nationale, ce qui impliquait la mutation dans un autre établissement. Une secrétaire travaillant à mi-temps a demandé son détachement, l'autre ayant été intégrée au personnel du Secrétariat d'Etat à la Culture (1).

Les traitements sont désormais effectués par les services du Conservateur Régional des Bâtiments de France et non par le Rectorat de l'Académie de Reims, comme c'était le cas auparavant.

Le corps d'inspection étant resté commun, la B.C.P. est visitée à périodicité irrégulière par un Inspecteur Général, qui contrôle en particulier les achats de livres et les comptes et qui peut éventuellement aider à débrouiller sur place certaines affaires délicates.

Les crédits d'Etat sont traditionnellement délégués au Préfet. La bibliothèque adresse ses états liquidatifs de dépenses au service de la comptabilité de la Préfecture, qui procède à leur mandatement.

(1) L'autre employée travaillant à mi-temps s'étant mise en disponibilité en juillet 1976, on a recruté une nouvelle auxiliaire de bureau à temps partiel, après accord du Secrétariat d'Etat à la Culture.

b.- La B.C.P. et les collectivités locales.

Les rapports de la B.C.P. avec les conseillers généraux, les maires, les dépositaires et les lecteurs ont été institutionnalisés par la création d'un Comité Consultatif dès les origines de la B.C.P. et d'une Association des Amis de la B.C.P., dite Association Henri-Vendel, en 1955.

+ Le Comité Consultatif.

Comme dans beaucoup d'autres départements, il est actuellement en léthargie. Les membres élus doivent être renouvelés tous les cinq ans et il serait nécessaire de procéder à de nouvelles élections si on voulait le réunir à nouveau, les dernières ayant eu lieu en 1969 (1)

Pourtant, au moins au niveau des contacts personnels entre la direction de la B.C.P. et les principaux représentants des collectivités locales, le cadre serait idéal, l'assemblée pouvant compter, en plus du conservateur, jusqu'à 27 personnes, parmi les plus importantes et les plus représentatives du département (2). Dans la pratique, les choses se passent moins bien, et on assiste à une grande indifférence dans la Marne comme ailleurs, cette assemblée n'étant dotée, comme son nom l'indique, d'aucun pouvoir véritable. Ainsi, après n'avoir plus été réuni pendant 8 ans, le Comité Consultatif l'a été une

(1) Suite à une circulaire ministérielle demandant de renouveler ce comité, le mandat de ses membres étant expiré. Le corps électoral, qui devait désigner respectivement 4 représentants des communes et 4 représentants des responsables de dépôts, n'a pas pris part au vote dans sa presque totalité (2 votants seulement pour 631 communes inscrites) et le scrutin n'a pu être considéré comme valable, ce qui a nécessité de nouvelles élections un peu plus tard

(2) Sur la composition du Comité Consultatif, cf. Comte, Les Bibliothèques..., p. 271. Ce dernier ne signale pas l'arrêté du 6-11-1968 qui, dans le cadre des mesures de déconcentration administrative, délègue au Préfet le pouvoir de nomination d'au maximum 13 membres au sein du Comité.

fois par an en 1972, 1973 et 1974 (1) : il n'y eut alors à chaque fois guère plus du tiers des membres présent, minimum requis pour ouvrir la séance (2).

+ L'Association des Amis de la B.C.P.

En revanche, l'Association Henri-Vendel, sensiblement plus restreinte, est plus efficace.

Sont théoriquement membres adhérents de droit de cette association les communes desservies, moyennant le versement de leurs cotisations annuelles, ainsi que les collectivités et membres bienfaiteurs qui versent la cotisation minimum.

Le Préfet de la Marne en est le président (3). Le Comité Directeur comprend le Président du Conseil Général, l'Inspecteur d'Académie, le Président de l'Union des Maires de la Marne, le Chef de la 2ème Division de la Préfecture (4), les Conservateurs-en-chef des bibliothèques de Reims et de Châlons-sur-Marne, le Conservateur-adjoint de la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, trésorier

(1) L'article 5 de l'arrêté du 20-2-1946 prévoyait au moins deux réunions par an ! Ces réunions ont été fixées, par commodité, juste avant celles de l'Association des Amis de la B.C.P.

(2) Ainsi, sans compter la directrice de la B.C.P., 9 présents et 17 excusés en 1972, 9 présents et 17 excusés en 1973, 11 présents et 15 excusés en 1974.

(3) Il est également Préfet de Région, Châlons-sur-Marne étant la capitale de la région-programme Champagne-Ardenne. Cette présidence a un inconvénient, parce-que souvent théorique. Ainsi le Préfet n'a-t'il été présent au cours des dernières années qu'en 1971, se faisant autrement représenter par le Chef de la 2ème Division, qui devait de toute façon être là.

Dans les autres départements, le président est plutôt une personnalité extérieure.

(4) Service chargé de la comptabilité administrative de l'Etat, ainsi que des finances et de l'administration départementales, dont relève par conséquent la B.C.P. en ce qui concerne les crédits d'état.

de l'association (1), ainsi que le Conservateur de la B.C.P., qui en est le secrétaire. En outre, des personnalités extérieures (dépositaires, par exemple) peuvent être invitées.

Le Comité Directeur se réunit une fois par an, vers le deuxième trimestre, pour examiner le rapport des activités de la bibliothèque lors de l'année précédente, rapport dressé par le conservateur.

L'association est privée, de type "loi de 1901". Elle est ainsi habilitée à recevoir les subventions du département, des communes et des collectivités diverses, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas crédits d'état. Elle permet, et c'est là son gros avantage, de ne pas forcément dépenser dans l'année tous les crédits disponibles, le reliquat pouvant être reporté sur l'année suivante (2). Cela permet une plus grande souplesse de gestion et cette faculté a été fort utile, notamment au moment de l'achat du bibliobus de prêt direct en 1972, (comme elle l'est actuellement dans la perspective de l'achat d'un troisième véhicule (3)).

L'Association Henri-Vendel, outre les facilités financières qu'elle procure, est également un cadre efficace pour permettre au conservateur d'exprimer les besoins de la bibliothèque. Elle offre aussi la possibilité, devant la disparition de facto du Comité Consultatif, de maintenir le contact avec les principaux responsables départementaux. Ces derniers peuvent suivre à intervalles réguliers les activités de la B.C.P., qui n'est plus pour

(1) L'article 4 des statuts de l'association a été modifié en 1975, sur proposition de la directrice de la B.C.P.. Il stipule désormais qu'un sous-bibliothécaire de la B.M. de Châlons-sur-Marne sera trésorier-adjoint, ceci afin d'assurer le suivi de la gestion, compte tenu de l'instabilité du personnel scientifique.

(2) Cf. infra, p. 16-17.

(3) Id.

pour eux une institution désincarnée.

Malgré les reproches qu'on peut adresser à cette "technique du droit privé pour organiser une coopération entre personnes publiques" (1), c'est une formule utile.

Il serait peut-être souhaitable, toutefois, étant donné sa faiblesse numérique, de généraliser la pratique inaugurée l'an dernier, consistant à inviter, par exemple, des dépositaires en tant qu'observateurs (2), même en nombre accru. Ce pourrait être, en effet, un moyen de doter l'Association des Amis de la B.C.P. de l'avantage essentiel du Comité Directeur tombé en désuétude, sa représentativité.

B.- LE BUDGET.

1.- Les recettes.

a.- Une légère croissance, grâce à la subvention départementale.

Parler d'augmentation modérée des recettes peut paraître paradoxal, si on considère que ces dernières ont été multipliées par environ 2,4 depuis 1969 (3). Il faut considérer toutefois qu'il s'agit là de francs courants et que, si on traduit en francs constants les ressources dont dispose annuellement la B.C.P., elles, ont

(1) Cf. Comte, opus cité, p. 272-273.

(2) Un dépositaire a, en effet, été invité en 1976.

(3) Les subventions d'état ne comprennent que les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire les chapitres 34-62 (livres et fournitures, matériel, entretien des locaux) et 34-92 (entretien et fonctionnement des véhicules). Par conséquent, les frais de construction des nouveaux locaux, la somme consacrée à l'achat du bibliobus de prêt-dépôt en 1972, les rémunérations du personnel n'y figurent pas.

été multipliées par moins de 1,4 seulement (1), alors que la B.C.P. a accru dans l'intervalle ses activités avec la mise en service du deuxième bibliobus et a même épargné pour l'achat d'un troisième (2).

Comme pour la discothèque (3), c'est grâce à l'aide du Conseil Général qu'a pu être lancée l'expérience du prêt direct en 1972. A l'époque, le bibliobus de prêt-dépôt arrivait au terme d'une carrière impressionnante et obérait le budget de fonctionnement par les nombreuses réparations qu'il nécessitait. Invoquant la nécessité de le changer, la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique avait déclaré qu'il lui était impossible de prendre à sa charge en même temps l'achat d'un autre camion. Le bibliobus, d'un coût d'environ 70 000 francs, ainsi que le fonds de livres nécessaire à le garnir, furent donc achetés à l'aide de l'avoir important de l'année précédente que comportait le budget de l'association (4) et d'une subvention du département augmentée pour la circonstance. Propriété de l'Association Henri-Vendel, le véhicule fut offert à l'Etat l'année suivante,

(1) En tenant compte des taux d'inflation suivants : 5,2% en 1970, 5,5% en 1971, 5,9% en 1972, 7,3% en 1973, 13,7% en 1974, 10,2% en 1975, 9,9% en 1976 (source O.C.D.E. de 1970 à 1974, source I.N.S.E.E. pour 1975 et 1976). L'indice C.G.T., qui aurait été encore plus défavorable (14,9% en 1975, 12,6% en 1976) n'a pas été retenu.

Dans ces calculs, l'avoir n'est évidemment pas considéré. Compte-tenu de ce taux d'inflation, le coefficient de multiplication des subventions est donc de 1,367, au lieu de 2,374.

(2) Cf. page suivante.

(3) Cf. p. 5, n. 1.

(4) Cet achat était prévu de longue date et explique l'importance de l'avoir pendant plusieurs années consécutives. La contribution de l'Etat avait toujours paru improbable. Il fallait néanmoins, pour effectuer l'achat, que ce dernier crée un poste de sous-bibliothécaire et un poste de chauffeur.

"cadeau empoisonné" qui permettait à ce dernier de prendre à sa charge assurance, entretien et remplacement éventuel de l'engin.

Les conditions qui président au "lancement" du troisième bibliobus sont analogues, le Conseil Général ayant accordé une subvention majorée, d'un montant de 160 000 francs, dans ce but. Ce projet explique qu'apparaisse à nouveau un avoir important en 1977, puisque subsiste au 31 décembre 1976 une somme de 38 240 francs destinée à cet achat, et placée sur un compte spécialement ouvert à la Caisse d'Epargne pour la faire fructifier.

Si on sait qu'à cette aide financière directe, il faut ajouter - ce qui n'est pas compris dans les subventions - la rémunération à plein temps de deux employés de bureau (1), on mesure mieux la dépendance de la B.C.P. à l'égard des subventions du département qui, étant donné le maintien des subventions de l'Etat à leur niveau modeste, permettent seules un accroissement des moyens et la mise en route d'activités nouvelles.

Le soutien apporté par le Conseil Général à la bibliothèque est, certes, traditionnel. Même si la Marne est relativement riche, il est exceptionnel qu'un département subventionne une B.C.P. à concurrence de plus du tiers. Il est malheureusement à redouter, comme nous l'ont affirmé plusieurs conseillers généraux, qu'un soutien à ce niveau ne puisse être longtemps maintenu (2).

(1) Cf. supra, p. 9.

(2) La subvention prévue pour 1977 devait être portée à 190 000 francs. Rien ne prouve, à l'heure actuelle, qu'il en sera ainsi. En effet, la subvention de 1976 a été reconduite -est-ce provisoirement?-, ce qui est déjà la preuve de certaines réticences. La raison invoquée pour ce statu quo a été l'incertitude dans laquelle on se trouve concernant la création par l'Etat d'un poste de chauffeur pour le nouveau camion.

Pendant ce temps, la plupart des autres subventions versées par le Conseil Général ont été augmentées de 10% au moins par rapport à l'an passé. Le C.D.D.P. a même vu la sienne portée de 70 000 francs en 1976 à 100 000 francs en 1977, soit une augmentation de 43%.

b.- Dans quelle mesure peut-on augmenter la participation des municipalités ?

C'est par décision préfectorale qu'a été décidé en 1954, dans la Marne, le principe de la subvention communale (1). Cela introduit une rigidité et un certain retard dans le relèvement des subventions (2), mais la demande de versement revêt ainsi un caractère plus officiel et un peu plus contraignant. Toutefois, rien n'oblige les communes à payer, hormis l'hypothétique menace d'une suspension de la desserte.

Fixée, en cette même année 1954, à 2 000 francs de l'époque minimum, son évolution s'établit comme suit pour la période ultérieure :

	1962	1973	1977
-Communes de moins de 200 hts (avec possibilité de dérogation pour les plus pauvres)	30 F.	40 F.	80 F.
-Entre 200 et 600 hts	40 F.	60 F.	120 F.
- Entre 600 et 1 200 hts	80 F.	90 F.	180 F.
-Plus de 1 200 hts (3)	100 F.	150 F.	300 F.
-Disques (subv. uniforme)	20 F.	30 F.	60 F.

A cela, il faut ajouter le fait qu'à partir de 1977, les communes ravitaillées par le prêt direct doivent verser une subvention majorée de 50 francs.

(1) La subvention était facultative auparavant. Il en est encore ainsi dans certains départements, comme dans le Rhône, où 30% des communes desservies versent, ce qui a rapporté en 1976 la somme de ... 5 735 francs !

(2) De là, une dépréciation du fait de l'inflation. A la fin des années 50, les subventions des communes égalaient, voire dépassaient celles du département, étant de l'ordre du quart des recettes.

(3) Le coût de desserte des comités d'entreprise est le même que celui des communes de plus de 1 200 habitants.

Certaines communes pauvres sont susceptibles d'être exemptées, d'autres ne paient pas régulièrement (1), ce qui fait que le doublement des cotisations demandé en 1977 ne devrait pas amener un doublement effectif des recettes provenant des communes (2). Il devrait permettre cependant d'amener des ressources supplémentaires et de faire payer à un plus juste prix le service rendu.

Jusqu'où peut-on aller dans cette voie ? Beaucoup de municipalités, en effet, se soucient peu des problèmes de la lecture et pourraient bien ne plus accueillir le bibliobus si la pression financière -toutes choses égales, d'ailleurs -, devenait trop forte. Il n'existerait alors alors aucun moyen de coercition à leur égard.

La seule solution serait une augmentation de la participation de l'Etat, ce qui serait conforme aux intentions qui ont présidé à la création des B.C.P. en 1945 et serait plus "normal", si on considère la centralisation administrative et financière extrême de ce pays, ayant pour conséquence la modicité des ressources des collectivités locales.

2.- Les dépenses.

a.- Le fonds.

En dépit de fluctuations conjoncturelles dues à des dépenses exceptionnelles (4), la part des crédits consa-

(1) En outre, les cotisations supplémentaires pour les disques ne sont souvent pas versées. Cf. annexe 3, p. 109

(2) Comme lors du "réajustement" de 1973, où elles n'ont été que de 30 000 francs au lieu de 37 000.

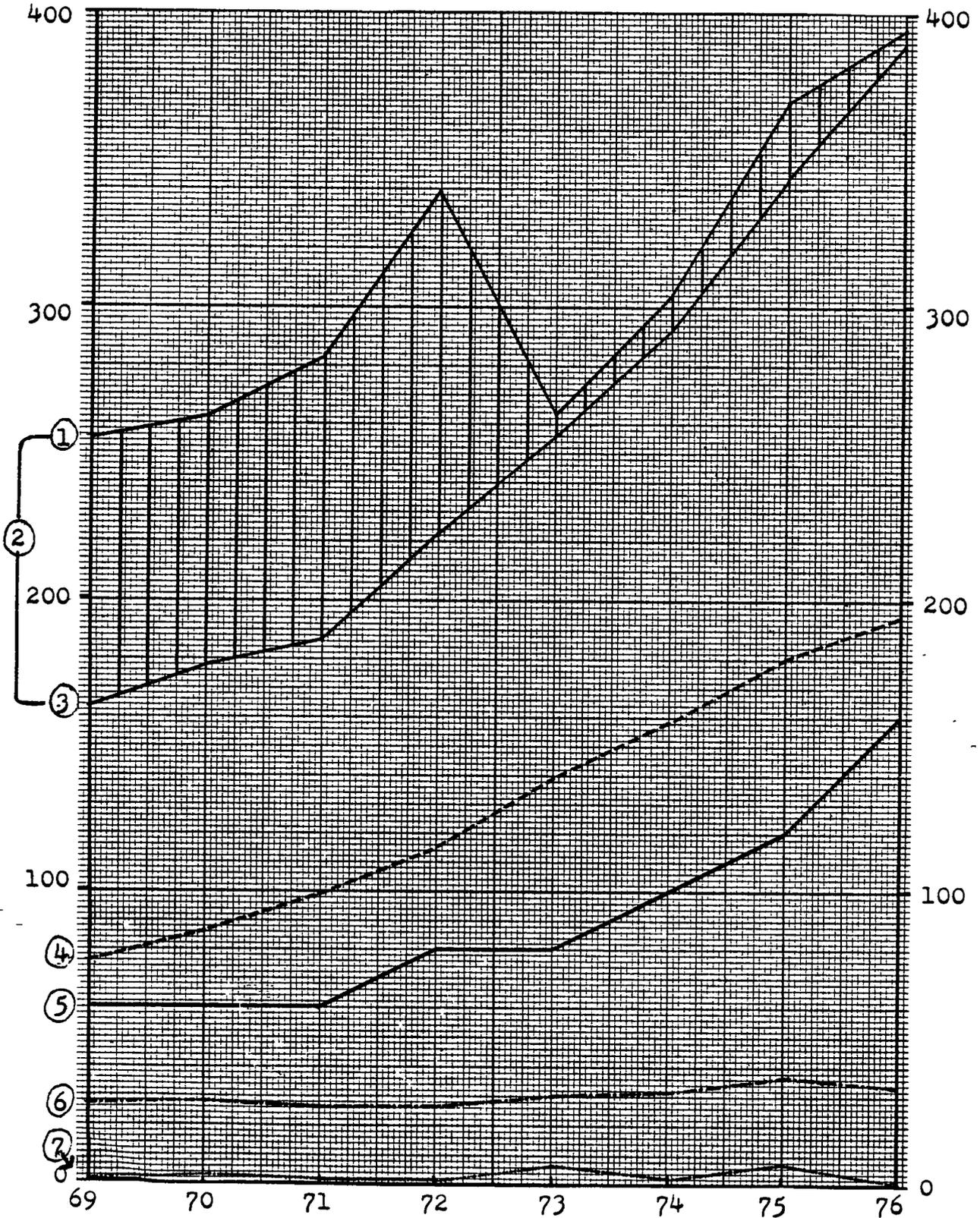
(3) Le phénomène de désertion est classique et se produit lors de chaque augmentation. Cf. p. 6, note 1.

(4) Achat, déjà évoqué, du second bibliobus par le département en 1972, avec nécessité de payer l'assurance la première année, en attendant que le camion soit offert à l'Etat, installation d'un système d'alarme (à ce sujet, cf. tableau des recettes, p. 21, n.b. n° 2).

LES RECETTES DE LA B.C.P. DE LA MARNE
DE 1969 à 1976

- | | |
|--|------------------------------|
| ① total des recettes | ④ subventions de l'état |
| ② avoir au 1er janvier de l'année en cours | ⑤ subventions du département |
| ③ total des subventions | ⑥ subventions des communes |
| | ⑦ subventions diverses |

(en milliers de francs)



LES RECETTES DE LA BCP DE 1969 à 1976 (en francs)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
TOTAL GENERAL	255 013,27	262 482,82	283 298,17	339 799,87	263 337,69	303 962,28	370 126,81	394 293,86
Avoir de l'année précédente (au 1.1 de l'année en cours)	91 291,22	84 724,52	96 853,98	117 057,78	7 251,69	11 849,98	27 031,76	5 558,11
TOTAL SUBVENTIONS	163 722,05	177 758,30	186 444,19	222 742,09	2 560,85	292 112,30	343 095,05	388 735,75
1. Subventions de l'Etat	75 900	86 400	99 059	114 900	139 500	158 600	179 800	194 421 (*)
2. Subventions du Département	60 000	60 000	60 000	80 000	80 000	100 000	120 000	160 000
3. Subventions des Communes	27 299	28 109	26 150	26 532	30 025	31 622	36 424	32 931
5. Subventions Diverses	523,05	3 249,30	1 235,19	1 310,09	6 561	1 890,30	6 871,05	1 383,75
1/ Total des Subventions (%)	46,36	48,61	53,13	51,58	54,47	54,29	52,41	50,01
2/ Total des Subventions (%)	36,65	33,75	32,18	35,92	31,24	34,23	34,96	41,15
3/ Total des Subventions (%)	16,67	15,81	14,03	11,91	11,72	10,83	10,62	8,47

(*) 183.835 Francs + 10.586 francs (taxe sur la reprographie C.N.L.)

créé au fonds se maintient grosso modo autour des 3/4 du total.

A l'intérieur de cette stabilité globale il faut noter, toutefois, l'augmentation de la somme consacrée aux livres et aux abonnements, passée de la moitié environ du total en 1969 à près de 64% en 1976.

Si on examine le nombre des volumes achetés par an (1), on constate, malgré cela, qu'il ne s'écarte guère de 10 000, - sauf en 1972, à l'occasion de l'équipement du bibliobus de prêt direct -, alors que la somme consacrée aux achats a presque triplé en sept ans. On trouve ici la conséquence de l'augmentation du prix de l'édition, un livre acheté par la B.C.P. qui revenait en moyenne à 7 F.50 en 1969 coûtant 19 F. en 1975 (2). Le phénomène, quoique de plus faible ampleur, est le même pour les périodiques, amplifié par l'augmentation récente du nombre des abonnements souscrits (3).

Quant aux disques, leur achat n'est pas prioritaire. On ne se les procure qu'en fonction des crédits disponibles, ce qui explique la forte augmentation des dépenses qui y sont consacrées en 1974 et 1975 et leur retombée en 1976 (4).

Les dépenses de papeterie sont irrégulières, puisqu'elles peuvent se faire pour plusieurs années. Elles s'accroissent en 1972, du fait des achats en vue de l'équipement de tous les livres d'une deuxième fiche, ceci afin d'aider les

(1) Cf. tableau p. 32.

(2) Le "Que sais-je ?" -qu'on trouve, il est vrai, peu à la B.C.P. - passe par exemple, de 4 F.35 à 5 F. au cours de l'année 1973. Il vaut actuellement 9 F. dans le commerce.

Sans attacher une importance excessive à la précision des chiffres, le paiement de certaines factures pouvant être reporté d'une année sur l'autre, on a les prix moyens suivants par livre acheté : 7 F.62 en 1969, 8 F.04 en 1970, 9 F.58 en 1971, 7 F.59 en 1972 -baisse s'expliquant par de meilleures conditions d'achat et par une réduction maximum pour une proportion importante d'ouvrages (S.F.L., cf. p.35.) à l'occasion de la constitution du fonds du deuxième bibliobus -, 11 F.80 en 1973, 14 F.96 en 1974 et 19 F.11 en 1975.

(3) Le paiement ne s'en effectue pas forcément tous les ans, ce qui explique les fluctuations de ce poste

(4) L'évolution des dépenses de ce secteur est à étudier à la lumière du tableau de l'annexe 3, p.110. En dépit d'une légère diminution en 1975, les achats ont fortement progressé surtout en disques pour enfants. Or, ce sont des 45 tours presque exclusivement et ils coûtent moins cher.

dépositaires à tenir le compte de leurs prêts et à mieux connaître la composition de leurs dépôts.

La stabilité en valeur absolue de la somme consacrée à la reliure et à l'entretien des livres correspond en fait à une baisse très importante en valeur relative.

C'est qu'aujourd'hui, le 1/20ème seulement des livres achetés est relié : ce sont essentiellement des livres pour enfants, ceux qui subissent les plus rudes épreuves (1). Les autres ouvrages, pour la plupart brochés, sont protégés avec du plastique adhésif (2), qui coûte beaucoup moins cher et qui, bien que ne renforçant pas la solidité des ouvrages qu'il couvre, leur conserve leur aspect d'origine, les rendant ainsi beaucoup plus attractifs pour les lecteurs.

Pour les livres encore reliés, le procédé traditionnel est d'ailleurs complètement abandonné et on remet en place la couverture originale du volume, preuve, là-aussi, du souci d'éviter le côté rébarbatif de l'ancienne présentation.

Rares sont, par conséquent, les livres actuellement équipés à l'extérieur, la plupart étant conditionnés à la B.C.P., ce qui aboutit ainsi à une compression sensible des coûts.

Cette innovation est capitale. Elle explique qu'à l'intérieur des dépenses consacrées au fonds - qui restent stables, compte tenu de la dépréciation de la monnaie -, la part consacrée aux livres et aux abonnements ait pu progresser pour pouvoir tout juste faire face aux augmentations. Il est probable, autrement, qu'on aurait été obligé de réduire le nombre de livres acquis.

Cela risque d'ailleurs de se produire dans les années qui viennent si les subventions ne sont pas augmentées de manière substantielle, la compression des coûts de reliure n'étant plus guère possible ... et d'autres postes de dépenses augmentant, en revanche, de manière vertigineuse, en particulier l'entretien et le fonctionnement des camions.

(1) En 1976, le montant des dépenses de reliure proprement dite s'est élevé à 11.428 F.40 pour 460 livres, dont 300 livres pour enfants environ; soit une moyenne d'à peu près 25 F. par livre.

(2) L'achat de plastique adhésif est compris dans le poste "entretien des livres".

b.- Les autres dépenses.

Ce sont d'abord les frais de personnel. En effet, les heures supplémentaires des deux personnes détachées de la Préfecture sont payées par l'association, avec les charges que cela entraîne. Ce sont aussi diverses dépenses difficilement compressibles, comme les dépenses de chauffage, en progression rapide ces dernières années du fait de l'augmentation du coût de l'énergie (1).

Cette même augmentation est responsable d'une évolution analogue en ce qui concerne les dépenses occasionnées par les deux bibliobus. Pour ses véhicules, en effet, la B.C.P. ne bénéficie d'aucun privilège : elle paie la vignette automobile et, surtout, n'a même pas droit à une détaxe sur le carburant. Les deux camions, étant équipés pour rouler à l'essence ordinaire, sont ainsi rendus particulièrement ruineux (2).

Ainsi, le camion de prêt dépôt (Citroën, type 350) parcourt environ 20 000 kilomètres chaque année. Le faire rouler et l'entretenir est revenu en 1976 à plus de 12 000 francs, dont 7 200 francs de carburant (3).

Le camion de prêt direct, quant à lui (même marque et même type que le précédent), qui parcourt environ 18 500 kilomètres par an, a coûté 11 800 francs, dont 7 400 francs de carburant (4).

(1) En revanche, l'installation dans les nouveaux locaux a eu, au moins pour un temps, l'effet de faire baisser certaines dépenses d'entretien : peintures, etc...

(2) Le troisième véhicule doit être, heureusement, équipé d'un moteur diesel.

(3) A raison d'une consommation de 3 900 litres. Il faut ajouter à cela 2 420 F. de réparations, 2 000 F. de pneus - cette dépense n'étant pas régulière, il est vrai -, 400 F. de vignette automobile et 186 F. d'huile.

(4) Représentant une consommation de 4 000 litres. En outre, 2 800 F. de réparations, 1 000 F. de pneus, 400 F. de vignette et 170 F. d'huile.

Si on ajoute le véhicule de liaison (1), c'est donc à un total de près de 24 000 francs qu'est revenu le fonctionnement du parc automobile de la B.C.P. en 1976, avec pourtant des bibliobus encore neufs et ne nécessitant que peu de réparations. Heureusement, d'ailleurs, que les trois véhicules appartiennent à l'Etat, ce qui ne coûte rien en assurances, puisque ce dernier est son propre assureur.

Certes, la somme consacrée à faire rouler les camions est encore peu importante comparée au total des dépenses de la bibliothèque. Avec 6,75% des dépenses totales en 1976 - ce qui n'inclut pas, bien sûr, l'amortissement des véhicules -, elle est même inférieure aux dépenses de reliure et d'entretien des livres. Toutefois, son augmentation rapide ne manque pas d'inquiéter, due surtout à l'augmentation du prix de l'essence, qui a presque doublé depuis 1973 (2).

Si l'évolution actuelle se poursuit, on peut légitimement redouter le moment où on devra se priver de livres pour pouvoir faire rouler les camions.

C.- AUTOUR DU LIVRE.

1.- Les collections.

a.- Une appréciation quantitative est-elle possible ?

La tableau de la page 27 est à comparer aux statistiques fournies par le B.B.F. pour 1974 (3). Ces dernières

(1) Une Renault 4L, dont le coût de revient est anormalement bas en 1976 : 200 francs d'essence et 300 francs de frais, pour 2 400 kilomètres parcourus.

(2) Le prix de l'essence, calculé d'après le budget de la B.C.P., est pratiquement stable de 1969 (prix moyen du litre : 1 F.07) à 1973 (1 F.14). Le litre passe à 1 F. 68 en 1974, 1 F. 72 en 1975 et 1 F.85 en 1976.

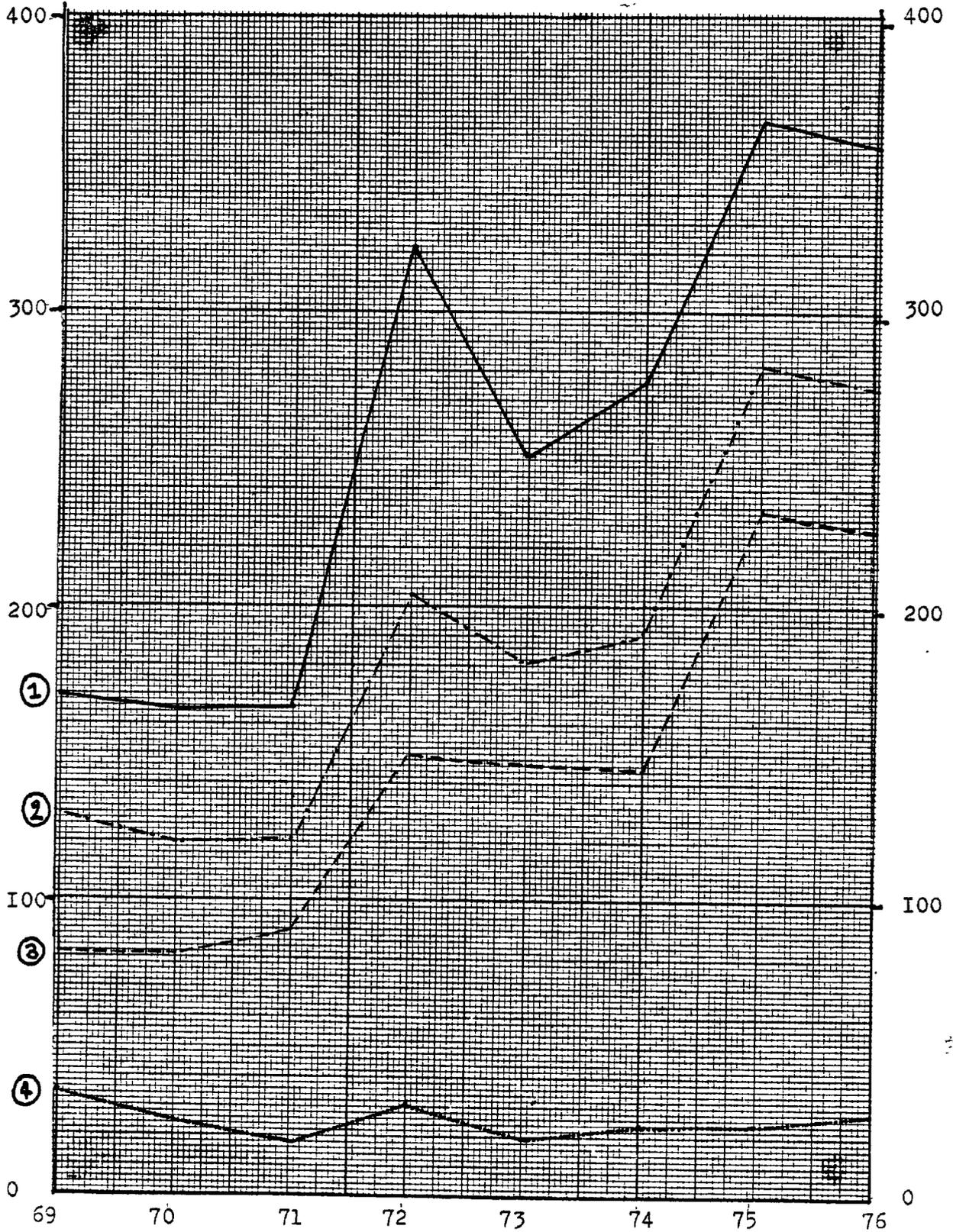
A titre de comparaison, et pour à peu près le même kilométrage parcouru, la consommation du camion de prêt dépôt a coûté environ 4 000 francs en 1972.

(3) vol. 21, n°8, août 1976.

LES DEPENSES DE LA B.C.P. DE LA MARNE
DE 1969 à 1976.

- ① total des dépenses
- ② livres + abon. + disques
+ reliure + papeterie.
- ③ livres + abon.
- ④ reliure - entretien des livres.

(en milliers de francs)



LES DEPENSES DE LA BCF DE 1969 à 1976 (en francs)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
TOTAL	170 288,75	165 628,84	166 240,39	322 548,18	251 723,64	276 930,52	364 568,70	355 873,64
dont :								
1.- Livres	78 787,65	76 719,64	85 540,83	146 444,90	140 458,15	140 869,14	222 943,51	217 242,26
2.- Abonnements	2 953,35	4 842,80	4 923,73	3 767,30	6 132,11	3 815	10 206,70	9 092,10
3.- Reliure-Entretien des livres	34 745,62	25 033,97	18 159,44	30 877,32	19 408,51	24 053,61	24 332,59	28 015,92
4.- Diagues	6 365,39	7 048,38	4 119,52	6 564,78	6 991,15	17 374,87	15 101,20	7 803,52
5.- Papeterie, fiches	6 594,15	6 715,67	8 909,88	16 667,15	8 171,96	5 895,35	9 862,23	12 622,72
TOTAL 1 + 2	81 741	81 562,44	90 464,56	150 212,20	146 590,26	144 684,14	233 150,21	226 334,36
% 1 + 2/Dépenses	48	49,24	54,42	45,17	58,23	52,25	63,95	63,60
% 3/dépenses	20,40	15,11	10,92	9,28	7,71	8,69	6,67	7,87
TOTAL 1+2+3+4+5	129 446,16	120 360,46	121 653,40	204 321,45	181 161,88	192 007,97	282 446,23	274 776,52
TOTAL 1+2+3+4+5/Dépenses	76,02	72,67	73,18	61,44	71,97	69,33	77,47	77,21

N.B. : 1. - Malgré la précision des chiffres, il ne faut attacher d'importance qu'aux tendances à long terme, le paiement des factures d'une année étant parfois reporté à l'année suivante.

2. - La B.C.F. a bénéficié trois fois de crédits supplémentaires : 3 000 F en 1971, 20 000 F en 1973 pour l'installation d'un système d'alarme (17 000 F environ ont été utilisés à cet effet) et 12 100 F en 1974.

indiquent bien un total des collections de la bibliothèque de 175 240 volumes, mais recensent 84 267 livres classés "enfants", soit presque un doublement par rapport à 1973, s'effectuant surtout aux dépens des livres classés "documentaires adultes" (30 847) et, dans une moindre mesure, des "romans adultes" (60 126). Tout ceci n'est pas vraisemblable compte tenu des achats et des pertes de l'année et ne s'explique que par un changement dans les critères de classement.

Afin d'avoir des résultats homogènes, nous avons par conséquent préféré utiliser d'autres renseignements pour 1974 qui, en tenant compte des acquisitions, s'harmonisent à la façon de comptabiliser des années antérieures (1). Ces données indiquent cette année-là 48 868 livres pour enfants et adolescents et 126 372 romans et documentaires, sans que le partage soit précisé. Elles mentionnent d'autre part 49 367 livres pour enfants et jeunes et 133 213 romans et documentaires en 1975.

Les chiffres pour 1974 et 1975 qui figurent ici pour les romans pour adultes et les documentaires ont été calculés par recoupements à partir de 1973, en défalquant les pertes et en ajoutant les achats pour chaque catégorie. Ils doivent s'entendre à quelques unités près, les indications fournies dans les statistiques étant parfois approximatives (2).

(1) Comme les précédents, ils émanent des statistiques de la B.C.P.

(2) Si on effectuait pour 1975 le calcul des différentes catégories à partir des bases figurant dans le B.B.F. pour 1974, on aurait 84 766 livres pour enfants, environ 63 500 romans et un peu moins de 35 000 documentaires adultes.

Les résultats de 1969 ont été portés avec des réserves sur le tableau et figurent en clair sur le graphique. En effet, entre 1969 et 1970, on assiste à une variation exactement inverse, et les totaux arrondis indiquent l'approximation des données.

La baisse du total des collections en 1970, plutôt que par des mises au rebut -négligeables, si on se fie aux statistiques- peut s'expliquer par des dons à différents dépôts.

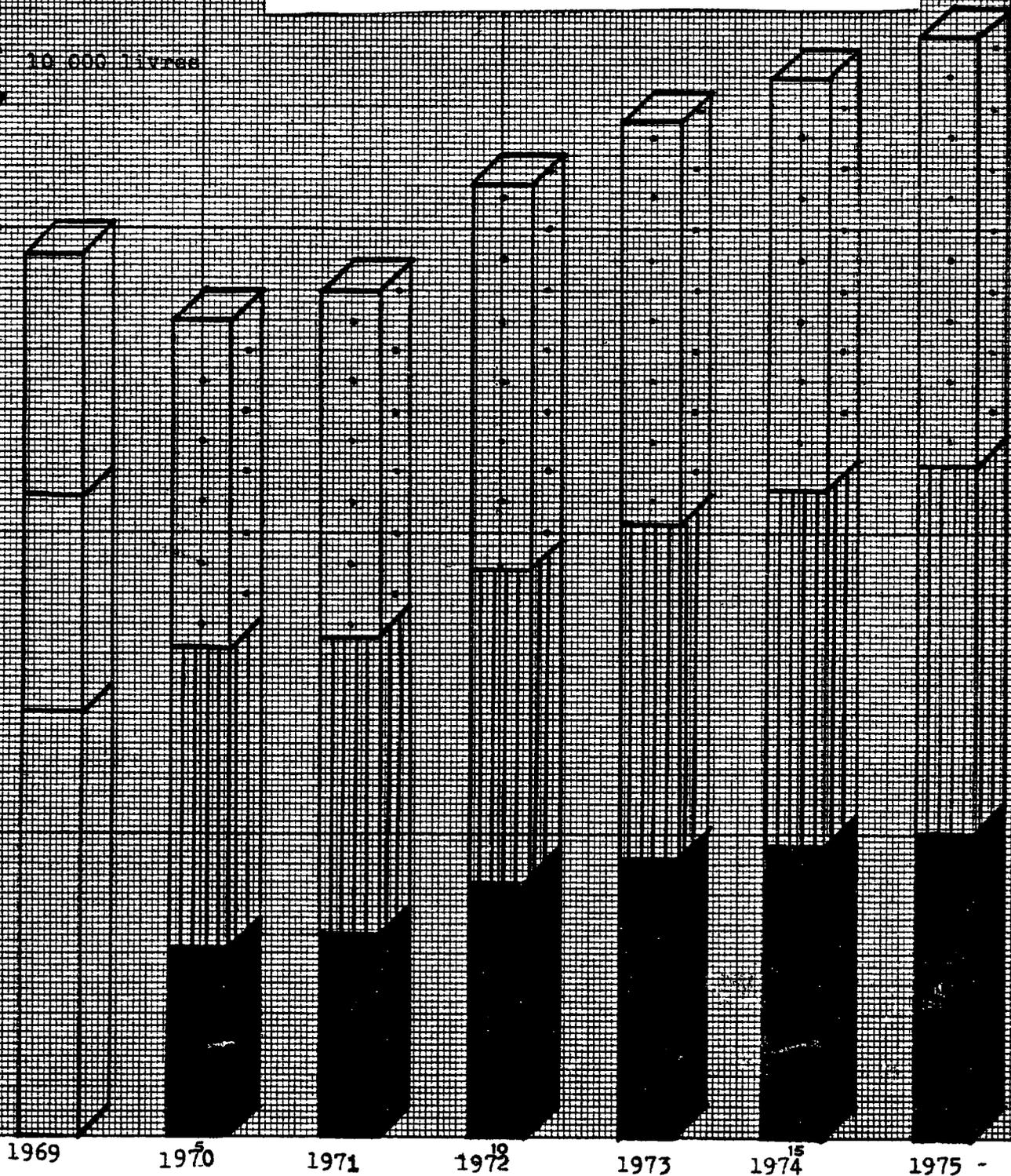
EVOLUTION DES COLLECTIONS DE 1969 A 1975.

Romans

Documentaires

Enfance

10 000 livres



	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
ENFANTS, JEUNES	70 000(?)	31 253	33 384	42 352	46 424	48 868	49 367
DOCUMENTAIRES	36 865(?)	50 000	50 510	52 336	56 552	58 690	61 700
ROMANS ADULTES	40 000(?)	53 810	56 247	62 767	64 553	67 682	71 163
TOTAL DU STOCK	146 865	135 063	140 141	151 55	167 529	175 240	182 630
PERIODIQUES	75	75	44	5	41	42	66
NOMBRE DE VOLUMES DEPOSES	117 028	125 689	138 226	145 477	186 646	187 000	158 130
NOMBRE DE VOLUMES EN PRÊT DIRECT DANS LES COM- MUNES	—	—	—	5 715	37 506	44 000	56 234
NOMBRE DE VOLUMES EN PRÊT DIRECT DANS LES ECO- LES	—	—	—	—	6 250	6 250	6 608
NOMBRE DE VOLUMES PRÊTES ET DEPOSES	117 028	125 689	138 226	151 192	230 402	237 250	220 972

LES COLLECTIONS,
PRÊTS ET DEPOTS DE
LIVRES DE LA B.C.P.
de 1969 à 1975

(*) estimation (**) extrapolation (***) arrêt du camion de prêt dépôt pendant trois semaines de janvier

Cependant, quel que soit le classement retenu, il y aurait dans les collections de la bibliothèque environ 40% de romans pour adultes, un tiers de documentaires (dont environ 55% pour adultes et 45% pour enfants) et à peu près le quart de livres proprement dits pour enfants et adolescents.

Outefois, si le raisonnement est correct, les chiffres reposent-ils sur des bases solides ? En effet, dans la Marne aucun récolement n'a jamais été effectué et les approximations se sont accumulées au cours des ans. Ainsi, dans la meilleure des hypothèses, les chiffres fournis s'entendent à quelques centaines, voire à quelques milliers d'unités près.

Comme il en est de même à l'heure actuelle dans la plupart des autres B.C.P., la précision apparemment rigoureuse des statistiques officielles publiées ne peut être que fallacieuse.

b.- L'importance qualitative.

La majorité des livres que possède encore à l'heure actuelle la B.C.P. sont peu attirants, soit parce-qu'ils sont défraîchis, soit plus souvent parce-qu'ils sont anciens et sont reliés de manière assez terne. (1)

Une approche plus adéquate du caractère attractif des collections consiste à examiner non pas la quantité globale des ouvrages, mais celle des livres achetés au cours des dernières années, dont on peut dire schématiquement que ce sont ceux qui sortent le plus et qui sont les plus recherchés.

Le nombre des livres achetés depuis 1969 est ainsi de plus de 80 000, soit un peu moins de 45% du total des collections, dont 34% de romans, 46 % de livres pour enfants et 20% de documentaires adultes.

(1) On ne se débarrasse, en effet, de certains livres que depuis 1968. Ils peuvent être soit mis au rebut, soit donnés à de petites bibliothèques. Dans le premier cas (3 000 en 1968, environ 1 000 par an actuellement), les ouvrages sont remis aux Domaines, qui sont habilités à les vendre par adjudication. Dans le second cas, c'est une arme à double tranchant : si ces dons renforcent le fonds disponible des dépôts à qui ils sont confiés en "dépôt permanent", l'aspect terne de ces ouvrages -même si on les recouvre de papier d'écolier- n'est pas fait pour attirer les lecteurs.

NOMBRE DE VOLUMES ET DE TITRES ACHETES DE 1969 A 1975.

	total des achats	romans	enfants-jeunes	docu. adultes	total des titres
1969	10 335	3 283	4 932	2 120	3 441
1970	9 546	2 383	5 662	1 501	?
1971	8 929	3 863	3 131	1 935	3 525
1972	19 304	6 520	10 310	2 474	4 056
1973	11 899	4 634	5 072	2 193	3 283
1974	9 415	3 101	4 200	2 144	2 159
1975	11 667	3 841	4 126	3 700	2 828
TOTAL	81 095	27 625	37 433	16 037	

Rappel : - 1966 : 6 446 volumes et 3 846 titres.
 - 1967 : 6 611 volumes et 2 242 titres.
 - 1968 : 9 593 volumes et 3 146 titres.

La proportion élevée des acquisitions de livres "enfants-jeunes" est rendue nécessaire par la détérioration plus rapide de ces derniers. Quant à l'augmentation récente des acquisitions de documentaires pour adultes, elle résulte de la politique d'achats de la nouvelle directrice.

2.- Les achats.

a.- La politique d'achats.

Alors que, sauf exceptions, chaque titre est acquis en un ou deux exemplaires dans la plupart des B.M., une B.C.P. doit s'en procurer davantage, compte tenu de la multiplicité de ses points de desserte. La comparaison du nombre total des achats et du nombre de titres montre qu'un ouvrage est acheté en moyenne en trois ou quatre exemplaires.

Les crédits n'étant pas extensibles, le choix sera d'autant moins éclectique, les 3 000 titres qu'on se procure chaque année ne représentant qu'une petite partie de la production.

En règle générale, un roman est acheté entre trois et cinq fois, de même qu'un documentaire jugé d'intérêt durable; un documentaire d'un intérêt plus momentané ne l'est que deux fois. Quant à certains livres d'enfants qui circulent dans les écoles, comme les livres d'histoires des éditions "La Farandole", il arrive qu'ils soient achetés en une vingtaine d'exemplaires.

Qu'en est-il des best-sellers et des prix littéraires ? Est-il opportun d'acheter de tels livres un grand nombre de fois si on les trouve médiocres ou si leur renommée n'est qu'un feu de paille ?

On attend, en général, que le succès se confirme avant d'en acheter une quantité importante. Si c'est le cas, certaines oeuvres peuvent atteindre des scores impressionnants. Parmi les livres parus récemment et

qui ont été des succès durables, "Le Cheval d'Orgueil" de Pierre Jakez-Hélias a été acheté vingt fois... ce qui s'avère à peine suffisant, étant donné la faible rotation de ce gros livre. La bibliothèque possède également vingt exemplaires de "Quand la Chine s'éveillera" d'Alain Peyrefitte et dix exemplaires du "Mal Français", paru plus récemment, du même auteur. Quant au livre de Simone Signoret "La Nostalgie n'est plus ce qu'elle était", dix volumes ne suffisent pas à répondre à toutes les demandes. Parmi les prix littéraires, le prix Goncourt est généralement acheté en une dizaine d'exemplaires.

Il faut cependant être circonspect dans ses prévisions, en particulier à l'égard de certaines suites, la curiosité du public s'émuissant vite parfois. Si, par exemple, les sept exemplaires du tome 1 de l'"Archipel du Goulag" de Soljénitsyne ont été l'objet d'une demande considérable, les deux exemplaires des tomes 2 et 3 se révèlent largement suffisants

Le flair autant que le bon sens, on le voit, guident le choix. Ce dernier, malgré le recours à des bibliographies, est forcément subjectif. C'est ainsi que la directrice vient d'acheter, par exemple, dans son désir de promouvoir l'ouvrage, dix exemplaires de "Génie la Folle", roman d'Ines Cagnati qui n'a pourtant connu qu'un succès mitigé lors de sa parution.

Ainsi, l'achat de livres se fait de manière assez empirique, en fonction de ce qu'on croit savoir des goûts des lecteurs... ou de ce qu'on voudrait qu'ils lisent.

b.- Les conditions d'achat.

La Direction du Livre utilise directement une partie des crédits accordés par l'Etat (40 000 francs en 1976) (1) pour des achats en faveur de la B.C.P. effectués par

(1) 27 930 F. en 1969, 30 000 F. en 1970, 31 000 F. en 1971, 30 000 F. en 1972, 1973 et 1974, 37 000 F. en 1975.

la Société Française du Livre, organisme de centralisation. Les conditions sont avantageuses (27% de réduction), mais le délai de satisfaction des commandes est long : de l'ordre de six semaines.

Depuis 1976, par l'entremise de la Caisse Nationale des Lettres, l'Etat met également à la disposition de la bibliothèque une subvention résultant de la nouvelle taxe sur la reprographie (10 586 francs cette année-là), réservée exclusivement à l'achat de documentaires.

Si ces deux sommes sont gérées directement par Paris, le reste du budget consacré aux livres (1) est, en grande partie, utilisé dans différentes librairies, en fonction non seulement de l'importance de la réduction offerte, mais aussi de la qualité et de la rapidité du service rendu. Ce sont :

- la librairie "La Marne", à Châlons-sur-Marne, qui accorde 17% de réduction (25% des achats en 1976).
- "Le Livre français", grossiste parisien, offrant entre 5 et 20% de réduction (environ 20% des achats en 1976).
- la librairie "Jacques-Decour", à Reims, qui fait un office en 10 exemplaires pour certains livres d'enfants ("La Farandole", "L'Ecole des Loisirs") et dont la réduction est de 20% (environ 10% des achats en 1976) (2).

Souvent, chez ces fournisseurs, les délais pour l'obtention d'un livre varient entre trois jours s'il est en magasin et quinze jours - trois semaines s'il doit être commandé.

Les 45% restants des achats sont effectués auprès de courtiers ou par correspondance, dont le tiers auprès de la D.B.L.C. de Caen (seul organisme de ce type à accorder une réduction, qui est de 20%).

(1) 166 656 F.26 en 1976

(2) Respectivement pour "La Marne", "Le Livre français" et "Jacques-Decour" : 41 643 F., 32791 F. et 16 890 F. ~~1976~~

(3) "Diffusion du Livre en Bibliothèques et Collectivités", diffusant également les éditions Four et Tallandier.

3.- Faire connaître la B.C.P.

a.- L'animation.

La B.C.P. publie régulièrement des bulletins bibliographiques sur des sujets susceptibles d'intéresser les lecteurs (1), ce qui donne prétexte, dans le camion de prêt direct, à des expositions de livres portant sur ces thèmes.

Elle a, d'autre part, participé à deux reprises à la foire de Châlons. D'abord en 1972, où le nouveau camion de prêt direct a été présenté. Puis en 1975, où les deux bibliobus étaient là, le premier comportant un montage de documents sur les activités de la maison, à l'occasion du trentenaire, le deuxième une exposition et une sélection de livres traitant de la médecine et des sciences annexes (2).

D'autres expositions ont également été organisées en-dehors du camion de prêt direct, "statiques" en quelque sorte. L'une d'entre-elles, sur le thème "Les Livres et les travaux manuels", fin 1972, a fait le tour des 24 communes les plus importantes du département et a accueilli 5 000 visiteurs; une autre, dans les écoles, en 1973 et portait sur " L'Illustration du Petit Chaperon Rouge à travers les temps".

Fin 1976 a même été organisée une rencontre avec un auteur de livres pour enfants, Pierre Gamarra, deux ouvrages de ce dernier ayant fait l'objet auparavant de lectures suivies et de créations de dessins dans quelques

(1) Des bulletins ont déjà paru sur "La Vie politique et les élections" en 1972, "Les Femmes", "Le Racisme" en 1974, "La Médecine", "L'Espace" en 1975, "L'Agriculture" en 1976.

Lors de l'installation dans les nouveaux locaux, la B.C.P. a bénéficié d'une dotation en matériel d'une valeur d'environ 20 000 francs (appareil de ronéo, analyseur destiné à faire et à reproduire des dessins en noir et en couleurs, etc... ce qui facilite bien l'impression des différents bulletins.

(2) La sélection bibliographique devait faire le tour des communes de prêt direct d'octobre à décembre 1975.

classes (1). Devant le succès de cette opération, on envisage de la renouveler l'an prochain avec un autre écrivain.

Les expositions (2) comme l'invitation de personnalités littéraires -pourquoi, d'ailleurs, ne pas faire venir aussi des auteurs pour adultes ?- sont un moyen d'encourager et d'approfondir les lectures, de rendre plus étroits les contacts avec le livre. Pour toutes ces raisons, elles sont à encourager.

Toutefois, même si elles peuvent être un moyen de sensibiliser l'opinion, elles ne sauraient dispenser de la recherche d'une meilleure information du public, effort prioritaire.

b.- Les contacts avec le public.

Ils se font d'abord par l'intermédiaire des dépositaires. Depuis 1970, la B.C.P. dresse régulièrement un catalogue des documentaires acquis dans l'année, qu'elle leur communique (3).

D'autre part, en 1976, a eu lieu pour la première fois une réunion de dépositaires au siège, à Châlons. Une cinquantaine de personnes y assistaient. Ce fut l'occasion de les familiariser un peu plus avec les activités de la bibliothèque et d'avoir des discussions utiles. L'impression laissée par cette réunion fut d'ailleurs excellente et beaucoup de participants souhaiteraient qu'elle devienne annuelle.

(1) Cette rencontre a été organisée en collaboration avec la Fédération Marnaise des Oeuvres Laïques.

Le travail de préparation portait sur "Moustache et ses amis" pour les petits, et sur "L'Aventure du serpent à plumes" pour les grands élèves. Une classe d'Ambonnay est venue rencontrer l'auteur à Montchoisy, près de Châlons, au centre de la F.M.O.L.

(2) dont le déplacement devrait être plus facile, la B.C.P. étant dotée, depuis août 1973, d'un véhicule de liaison (cf. p. 25) destiné, en particulier, à cet effet.

(3) Tiré à 500 exemplaires en 1976, il ne l'a été qu'à 250 en 1977, son rôle ne paraissant pas efficace..., mais ce chiffre se révèle actuellement insuffisant.

Les relations avec le public peuvent être aussi sans intermédiaires, comme c'est le cas avec le prêt direct, bien sûr, mais également en d'autres circonstances.

Ainsi, la présence du bibliobus à la foire de Châlons, évoquée plus haut, a été l'occasion de constater que bien des personnes ignoraient jusqu'à l'existence de la B.C.P. ou minimisaient la richesse de son fonds. A cette occasion, de nombreux habitants de communes non-encore ravitaillées, ou sous-ravitaillées par des dépôts somnolents, ont manifesté le désir de pouvoir bénéficier de ses services.

Des rencontres sont également organisées, accompagnées d'exposés sur la littérature enfantine, avec des femmes d'agriculteurs. L'expérience montre, là-aussi, que la plupart des personnes invitées ignorent tout des activités de la maison.

De telles initiatives sont utiles, mais elles ne peuvent avoir qu'une portée limitée. Il en est de même de l'impression de tracts et de bulletins qui, s'ils sont indispensables -en tout cas les bulletins bibliographiques - coûtent cher et ne peuvent toucher un public très large.

Force est, par conséquent, d'essayer de trouver d'autres moyens de propagande, et la meilleure opportunité semble être fournie par les media.

Certes, la presse écrite, en l'occurrence le quotidien "L'Union", qui a le monopole dans ce domaine, publie régulièrement des entrefilets annonçant aux habitants le passage des camions. Mais il faut, nonobstant les fréquentes coquilles et fantaisies typographiques, pratiquer un examen attentif du journal et connaître au moins l'existence de la bibliothèque pour savoir ce dont il est question.

En dehors de cela, le journal rend trop rarement compte des activités de la maison, tout comme la radio et la télévision, d'ailleurs (1). Il y aurait pourtant là un moyen

(1) Le dernier article important consacré à la B.C.P. date de 1975, à la suite d'une conférence de presse donnée à l'occasion du trentenaire. La radio locale (FIR), qui avait un moment accepté, lors de son lancement, de diffuser des communiqués, refuse maintenant de le faire, devant la masse d'informations qu'elle aurait à transmettre. Quant à la télévision, elle n'a consacré une courte séquence à la B.C.P. qu'en 1975, là aussi à l'occasion du trentenaire.

idéal - et gratuit - de mettre un terme à la méconnaissance de la bibliothèque chez la plupart de ceux qui devraient en être les utilisateurs. C'est en ce sens que les expériences d'animation, pouvant susciter maints compte-rendus, pourraient aussi être utiles.

Ce qui étonne quand on regarde vivre la B.C.P., c'est le rôle capital qu'y jouent les rapports humains, entre gens du même service d'abord, la collaboration de tous étant nécessaire à la bonne marche de l'établissement, vis-à-vis de l'extérieur ensuite.

Des contacts étroits, officiels et officieux, sont en effet nécessaires avec les représentants de l'Etat, dont la compréhension peut aider à débloquer certaines situations. A plus forte raison le sont-ils avec ceux des collectivités locales, dont la générosité est actuellement la condition du maintien des activités à leur niveau.

Ils sont aussi indispensables avec le public pour mieux le connaître afin de le mieux servir, le plus grand pragmatisme devant présider aux achats destinés à alimenter les collections. Ils le sont en dernier lieu pour être mieux connus de lui, afin qu'en particulier la plupart des villages abritant des dépôts ne soient plus des pays de mission pour la lecture publique.

CHAPITRE II (*)

LE DEPOT TRADITIONNEL: SOUVENT UN PIS-ALLER

Le prêt-dépôt est la forme d'action la plus ancienne et fut longtemps exclusive. Ne requérant qu'une infrastructure minimum, ce système a longtemps permis -au moins théoriquement- l'accès à la lecture dans les campagnes les plus reculées. Même si le réseau a un peu perdu de sa substance aujourd'hui, c'est encore largement le cas. Le destin du prêt-dépôt dépend de l'action de l'armée de dépositaires bénévoles. Ces derniers sont pour l'essentiel des instituteurs, ce qui explique le caractère prépondérant de la lecture scolaire. Toutefois le système, largement sclérosé, est aujourd'hui décrié et une amélioration notable de son efficacité s'avère difficile.

A.- LE RESEAU.

1. La stabilité du taux de couverture théorique, la baisse du nombre des dépôts et leur nouvelle répartition.

Fin 1975, sur les 617 communes de moins de 20 000 habitants que compte la Marne, la B.C.P. en ravitaille, y compris le prêt direct (1) 453 abritant 42% de la population totale du département et 88% de la population à desservir effectivement (2). C'est donc là théoriquement un taux de couverture remarquable. Il était déjà à peu près le même en 1969 (3), ce qui est paradoxal si on songe que 546 communes étaient

(*) Les lettres indiquées entre parenthèses et soulignées renvoient aux différents reportages de l'annexe 1.

(1) La population des communes connaissant le prêt direct représente 16% du total de la population des communes desservies

(2) A l'origine, les B.C.P. devaient ravitailler les communes de moins de 15 000 habitants. Ce chiffre a été porté à 20 000 en 1968. Le département compte 621 communes au total dont 4 ont plus de 20 000 habitants et possèdent des bibliothèques municipales n'ayant pas recours aux services de la B.C.P.: ce sont Reims (183 610 habitants), Châlons-sur-Marne (55 709 habitants), Epernay (31 108 habitants) et Vitry-le-François (20 092 habitants). La B.C.P. est néanmoins habilitée à desservir les communes situées dans la banlieue de ces villes. Sur une population marnaise de 549 485 habitants dont 258 966 dans les communes de moins de 20 000 habitants, 228 323 peuvent théoriquement s'approvisionner à la B.C.P.

(3) Si l'on excepte Vitry-Le-François qui n'avait pas cette année-là 20 000 habitants mais possédait déjà sa propre bibliothèque municipale autonome: 214 364 habitants sur 244 180, en fonction des chiffres du recensement de 1968.

bouchées cette année-là. C'est que de nombreux dépôts situés dans les petites communes ont fermé, que la population de ces dernières a sensiblement diminué entre le recensement de 1968 et celui de 1975 pendant que celle des communes plus importantes, en particulier les gros bourgs ruraux et surtout les communes suburbaines, qui s'accroissaient notablement, continuaient à recourir aux services de la bibliothèque.

Cependant, certaines localités parfois les plus peuplées ne bénéficiaient pas des services de la B.C.P. C'est le cas de Mourmelon-Le-Grand (4066 habitants) du fait du refus de la municipalité ou d'Aÿ (4876 habitants), ville de la banlieue d'Épernay. D'autres sont très imparfaitement alimentées, comme Sainte-Memmie (6591 habitants) jouxtant Châlons-sur-Marne, qui possède en guise de dépôt un certain nombre de livres dans un placard de la mairie (1) ou encore Sézanne (6201 habitants) et Montmirail (3423 habitants) (2)

A l'opposé certaines demandes (émanant de clubs du troisième âge en particulier dont le nombre s'est accru ces derniers temps, mais aussi une usine...) toujours en attente ne pourront être satisfaites qu'après la réorganisation des tournées qui devrait avoir lieu à l'occasion de la mise en service du troisième bibliobus.

Sur les 539 dépôts du réseau de la bibliothèque en 1975, la grosse majorité se trouve dans les écoles (429, soit 80% du total) et dans les mairies (79, soit 15% du total) (3)

(1) Environ 1500 livres déposés -on verra plus loin p48. ce qu'il faut entendre par ce terme- dont 60% pour adultes. La consultation n'est pas possible sur place. Une bibliothèque est pourtant prévue depuis quelques années sur les plans de la ville, mais aucune initiative concrète n'a été prise en vue de sa réalisation. Moins de 200 livres sont en outre déposés chaque année à la maison de retraite

(2) Au sujet de ces deux localités, cf annexe n°4, p. 111-112.

(3) Parmi les autres dépôts, 4 sont en B.M., 13 dans des "centres d'éducation populaire permanente" (M.J.C., clubs de jeunes, foyers, et 3 seulement en usine.

Les dépôts en usine ont eu jusqu'à maintenant peu de succès dans la Marne. Plusieurs comités d'entreprise ont déjà été desservis dans le passé, mais les dépôts, peu actifs ont fermé au bout d'un ou deux ans.

Si on compare le nombre des dépôts en 1975 à celui de 1969 (578), on voit qu'il est resté stable compte-tenu de l'instauration du prêt direct (1), certaines communes bénéficiant à la fois d'un dépôt scolaire et du prêt direct aux adultes (2). Si on considère que de nouveaux dépôts ont été également créés dans des communes où il en existait déjà (Tinquaux, Esternay etc...), on a là l'explication de cette stabilité contrastant avec la diminution du total des communes desservies.

La baisse du nombre des dépôts scolaires (497 en 1969) et l'augmentation du nombre des dépôts dans les mairies (53 en 1969) s'expliquent par la fermeture de nombreuses écoles dans les petites communes, le transfert de ces dépôts à la mairie permettant, au moins pour un temps, d'éviter leur fermeture (3).

2. Une desserte encore trop peu fréquente.

Le prêt-dépôt est effectué bien sûr essentiellement par le camion destiné à cet usage. Il ravitaille, lors de ses 74 tournées, le tiers des dépôts trois fois par an et les deux autres tiers, deux fois seulement.

Le camion de prêt direct consacre aussi au dépôt une part de ses activités. Il approvisionne en effet 29 écoles dans des communes déjà desservies par le prêt direct, toutes les cinq semaines, fréquence actuelle des tournées, ou en alternance toutes les dix semaines. Quatre tournées du camion sont exclusivement réservées au prêt-dépôt et concernent 20 écoles. Le camion ravitaille également les dépôts se trouvant dans les écoles de six communes, dépôts qui sont également destinés aux adultes (4).

(1) 33 localités desservies en 35 points + 2 C.E.G. + 2 maisons de retraite.

(2) L'une d'entre elles, Fère-Champenoise, voyant même coexister dépôt à la mairie et prêt direct dans la commune.

(3) L'analyse de la période antérieure confirmerait cette tendance.

(4) Parmi ces communes, Sauvage et St-Just-Sauvage. Là fut tenté un essai de prêt direct qui, fondé sur une mauvaise "étude de marché" dut être abandonné à l'issue du second passage.

Le nombre de dépôts desservis par le bibliobus de prêt direct a augmenté, puisqu'il n'était que de vingt-et-un en 1973 (1). Ce camion dépose une quantité de livres égale à la moitié de celle empruntée en prêt direct. Toutefois, hormis le cas des quelques écoles mentionnées ci-dessus, la desserte de la plupart des points est en fait tri-annuelle.

C'est au total environ 40% des dépôts qui sont visités trois fois par an, le reste ne l'étant que deux fois. Même si cela représente un progrès par rapport au passé (un sixième seulement des dépôts ravitaillé trois fois par an en 1968, le reste l'étant deux fois; desserte bi-annuelle auparavant), le rythme est encore ^{largement} ~~insuffisant~~ insuffisant et impropre à donner à ce système une nouvelle efficacité. En effet, le renouvellement peu fréquent du stock a pour corollaire le faible nombre de nouveautés et par conséquent le caractère peu attractif de la plupart des dépôts.

Malgré les facilités qui leur sont offertes -gratuité de port via la mairie- rares sont les déposataires qui usent de la possibilité de demander entre deux passages du camion des livres à Châlons: bien que le phénomène soit en augmentation, trente-cinq livres seulement sont ainsi envoyés par semaine (2). De la même façon, les déposataires à qui il arrive de venir s'approvisionner au siège ne sont qu'une quarantaine, souvent originaires de communes proches du chef-lieu, dont moins d'une dizaine sont assidus. Ainsi le total de livres obtenus par ces deux moyens est de l'ordre de 2500. Quoiqu'en hausse, le phénomène a encore très peu d'ampleur et aide à mesurer l'apathie générale.

(1) Avec l'instauration du passage toutes les cinq semaines. Cf infra p. 54.

(2) 867 envois pour les 25 premières semaines de la campagne 1976-77, ce qui fait à ce rythme environ 1400 envois dans l'année (40 semaines).

B.- L'ACTIVITE DES DEPOSITS.

1. Le succès repose sur la personnalité du dépositaire.

Pour peu que l'on soit dynamique et que l'on ait recours aux facilités qu'il procure, le système de prêt-dépôt possède de nombreux avantages, comme le montrent les exemples d'Ambonnay et de Saint-Amand-sur-Fion qui, quoique de manière très différente, sont tous les deux des réussites.

Le dépositaire d'Ambonnay (a), un jeune instituteur, a réussi à garder le contact grâce à ses activités périscolaires avec les adolescents qui fréquentaient autrefois son école. Ainsi ces derniers continuent à emprunter alors qu'ils sont dans des établissements scolaires en-dehors de la commune.

Les scolaires du village d'autre part sont utilisés comme propagandistes auprès des adultes, qui peuvent aussi dans d'autres cas être contactés directement comme au C.E.G. de Montmort lors de réunions de parents d'élèves (a). Même si ces derniers sont relativement peu nombreux à venir, on voit qu'un enseignant inséré dans la vie de la commune, disponible pour de nombreuses activités, peut faire bénéficier le dépôt de sa popularité à l'échelon local. Le succès est remarquable parmi les jeunes. Cela semble montrer que la désertion massive, une fois venu un certain âge, n'est pas un phénomène inéluctable pour peu que l'on s'efforce de trouver des livres répondant à l'attente des jeunes, y compris pour leurs études (1)...

Tenu par un couple de particuliers, le dépôt de Saint-Amand-sur-Fion (b) présente des caractéristiques bien différentes mais son succès est tout aussi remarquable.

Cadres parisiens installés dans la commune lors de leur retraite, cultivés et aisés - ce dernier point n'étant peut-être pas aussi innocent qu'il semble dans un monde rural où l'apparence compte beaucoup - les dépositaires ont créé et gèrent le dépôt pour adultes de la commune.

Ils ont non seulement réussi à attirer de nombreux lecteurs mais ont pu orienter leurs lectures vers une plus grande qualité (2)

(1) ce qui montre que le dépôt peut ne pas se limiter à la seule lecture facile.

(2) Ce que d'ailleurs ne fait pas l'instituteur d'Ambonnay auprès des lecteurs adultes.

Mais ces dépôts sont malheureusement des exceptions qui confirment la règle. Leur succès est entièrement fonction de la personnalité de dépositaires qui ont su en quelques années faire de ces communes auparavant semblables aux autres des endroits privilégiés en matière de lecture publique. Il suffirait probablement qu'ils s'en aillent pour que la situation redevienne semblable à ce qu'elle était auparavant.

2. L'avenir des dépôts dépend largement de l'évolution de la condition des enseignants.

Parmi les dépositaires, tous bénévoles (1), 468 sont membres de l'enseignement. Ils sont souvent chargés du dépôt comme instituteurs ou secrétaires de mairie, fonctions qu'ils cumulent souvent dans les petites communes. Vingt-cinq dépositaires ne sont que secrétaires de mairie, mais sont en général d'anciens enseignants. Quarante-six dépositaires, soit le douzième environ ne sont ni membres de l'enseignement, ni secrétaires de mairie... mais les instituteurs en retraite, donc âgés de surcroît, doivent être, là aussi, nombreux.

Même s'il y a progrès -apparent en tous cas- des dépositaires extérieurs au milieu scolaire (19 seulement n'étaient ni enseignants ni secrétaires de mairie sur un total de 596 en 1967), c'est encore bien peu.

C'est qu'il faut être fortement motivé par le souci de la lecture publique pour décider de prendre en charge un dépôt dans une commune. Le fait paraît presque incongru dans notre société mercantile, et particulièrement dans un milieu rural où, même s'il est prospère, un sou reste un sou. Les anecdotes abondent sur les personnes venant pour la première fois au dépôt et qui demandent "combien elles doivent", la main sur le porte-monnaie. Quand le dépositaire souligne qu'il n'est pas rémunéré pour ses activités, il n'est pas rare qu'il rencontre un scepticisme poli.

Pour qui aurait des ambitions locales, l'emploi est d'autre part peu générateur de prestige, étant donné l'indifférence générale dans laquelle fonctionne souvent le dépôt et la faiblesse du nombre des habitants qui la plupart du temps le fréquentent (2).

(1) sauf celui de la B.M. de Ste-Menehould, rémunéré par la municipalité
(f)

(2) environ 2% de la population adulte, comme on le verra plus loin
cf infra p. 47.

Ainsi l'instituteur hérite, par tradition en quelque sorte et parfois à son corps défendant (e) du dépôt dans une commune ou se dévoue pour pallier le manque de bonnes volontés (d).

Or, l'instituteur, pour des raisons multiples, ne jouit plus que rarement du prestige social dont il bénéficiait autrefois... et qui pouvait rejaillir sur l'activité de son dépôt.

La multiplication des instituteurs non-résidents -jeunes en général- qui habitent parfois à la ville ou dans une commune voisine où leur conjoint travaille, fait souvent que le dépôt encore ravitaillé est plus ou moins à l'abandon: comme il n'est pas très contraignant de choisir des livres dans le camion deux ou trois fois par an, de les emmagasiner dans un placard et de les restituer au passage suivant,... on ne prend même pas la peine de les refuser, ce qui causerait plus de dérangement.

Parfois, quand l'école ferme, le dépôt est repris par une personne de bonne volonté, la plupart du temps âgée, souvent l'ancien instituteur, dont les contacts avec les habitants du village se sont souvent réduits. Le dépôt, théoriquement à la mairie, se trouve souvent chez le dépositaire lui-même, qui le fait végéter. C'est alors un "dépôt-pourri", où malgré le nombre parfois important de volumes déposés, quelques livres sont empruntés par an et où il n'y a pas plus de deux ou trois lecteurs, voire un seul, le dépositaire lui-même. Un tel dépôt peut cesser ses activités au bout de quelques années ou végéter longtemps encore.

Enfin, quand le dépôt a son siège à la mairie, le secrétaire de mairie a charge de plus en plus souvent de plusieurs communes, souvent instituteur dans l'une d'entre elles et remplissant dans fonctions administratives dans les communes avoisinantes où l'école n'existe plus (e). Il est évident alors, à supposer même qu'il en ait l'envie, qu'il ne peut s'occuper convenablement de plusieurs dépôts à la fois.

Ainsi, le fait qu'on assiste à une diminution notable du nombre des dépôts ne signifie pas forcément que ceux qui subsistent bénéficient d'une meilleure gestion, au contraire. On peut même estimer schématiquement que l'activité des dépôts est tributaire de l'évolution de la condition

des enseignants. Elle ne saurait être sensiblement améliorée tant que les faibles rémunérations de cette catégorie qui a perdu son prestige auront pour conséquence le passage éphémère d'instituteurs (et d'institutrices de plus en plus) dans les petites communes, s'estimant en outre et peu désireux de prendre, de ce fait, en charge la responsabilité de la lecture publique dans le village, se limitant dans le meilleur des cas à veiller au ravitaillement en livres des enfants à qui ils enseignent.

3. Une action très largement orientée vers les scolaires.

La plus récente enquête effectuée auprès des dépositaires date de 1973. Elle a suscité 165 réponses, émanant donc d'un peu moins du tiers des dépôts, mais qui abritaient toutefois 42,3% de la population des communes concernées par le prêt-dépôt (1), ce qui montre que les dépôts des communes les plus importantes ont répondu plus volontiers.

Le dépouillement indiquait un nombre total de lecteurs inscrits de 5235, parmi lesquels 3086 scolaires et 2149 adultes. Le nombre de livres empruntés en un an était de 93 043, dont 73 288 chez les scolaires et 19 755 chez les adultes. Quant aux livres prêtés par les dépositaires, ils étaient à l'image de la clientèle: 69% étaient des livres pour enfants, 12% des romans et 19% étaient constitués de documentaires (dont 5% de la classe 9, signe de la vogue de l'histoire, des guerres en particulier).

Cela ne signifie pas bien sûr qu'il faille faire une règle de trois pour obtenir le nombre de lecteurs et le nombre de livres sortis dans la totalité des dépôts du département, puisqu'il est vraisemblable que seuls les dépositaires les plus actifs et les plus consciencieux ont répondu.

Interprétant ces chiffres en extrapolant à l'ensemble des dépôts du département, le conservateur estimait à 6% du total des habitants des communes desservies le nombre d'utilisateurs de la B.C.P., dont 60% de la population scolaire et 1% seulement de la population adulte. Il semble, en fait, que la proportion des adultes fréquentant le dépôt soit plus proche de 2%. Quoiqu'il en soit, cela restait très modeste, surtout

(1) soit 87 319 habitants.

si on considère qu'un lecteur adulte n'emprunte en moyenne que neuf livres par an.

Cette prépondérance de la lecture en milieu scolaire est traditionnelle. Cependant, si la B.C.P. joue un rôle indispensable dans l'état actuel des choses, elle s'essouffle à pallier les carences de l'Education Nationale, en particulier dans les établissements les plus importants (e).

Sans préjuger de la qualité du service qu'elle fournit, la bibliothèque a en quelque sorte dans les écoles un public protégé, réservé qui l'aide à oublier le véritable problème: le désintérêt quasi-général des adultes envers le dépôt du fait de l'inadéquation du système dans ses structures et dans ses méthodes. Il est significatif de constater à cet égard que, bien souvent, les enfants ne fréquentent plus le dépôt dès qu'ils quittent l'école.

C.- LA FORMULE DU PRET-DEPOT EST-ELLE A REVOIR?

1. Du mensonge des statistiques.

Le tableau p. 30 révèle une croissance régulière du nombre de livres déposés chaque année et semble démentir notre propos en montrant l'efficacité du système.

En fait, cette croissance s'explique surtout par le nombre de plus en plus grand de passages tri-annuels en particulier depuis 1972, ce qui entraîne un gonflement des statistiques. En effet, quand le bibliobus visite un dépôt, le stock de livres n'est pas toujours renouvelé totalement, en tous cas dans les centres les plus importants (1). Or, on compte à chaque fois comme si le fonds entier avait été changé (2).

(1) Il s'en faut même de beaucoup, comme à Tinquex (h)

(2) Par exemple, si le dépositaire emprunte 500 livres lors du premier passage dans un dépôt desservi deux fois l'an et s'il en rend 100 pour en emprunter 200 autres lors du second passage, le nombre de livres comptabilisés dans les statistiques annuelles sera de 500 + 600 (500-100+200), soit 1 100 livres. En revanche, certains départements ne comptabilisent que les livres effectivement déposés... et les statistiques officielles amalgament l'ensemble.

Mieux encore, il arrive au moment de l'établissement des statistiques que lorsque quelques livres ont été envoyés par la poste, on procède comme si le stock avait été renouvelé en entier; ceci aboutit à doubler à peu près régulièrement le nombre de volumes déposés dans un centre comme celui de Fismes qui a l'habitude de faire des demandes entre chaque passage du camion (1). Toutefois, même en corrigeant ces exagérations, il ne serait pas possible de connaître le nombre de livres effectivement déposés, à coup sûr sensiblement inférieur aux chiffres mentionnés dans les statistiques (2).

En outre, bien qu'un livre puisse être emprunté plusieurs fois dans un dépôt dynamique, tous les livres déposés -et singulièrement les livres "adultes"- ne sortent pas forcément et la couche de poussière qui les recouvre parfois le prouve.

On ne peut donc se fier en aucune façon à ces statistiques trop optimistes. L'excès résulte d'une part de la volonté de ne pas se transformer en mathématicien lors des tournées -et il y a en effet autre chose à faire- et donc de simplifier au maximum la comptabilisation; il est d'autre part la conséquence de la hâte qui préside à l'établissement des statistiques annuelles. Pour excuser ces approximations, on peut dire qu'il ne s'agit en aucun cas dans la Marne d'un truquage dé libéré de chiffres destiné à présenter des résultats flatteurs. A quoi sert-il dans ces conditions de publier des chiffres au niveau national dont tout le monde sait le peu de crédit qu'il faut leur accorder, puisqu'ils reposent la plupart du temps sur des bases erronées? Il est vrai qu'un réajustement ferait apparaître de manière encore plus criante la misère de la lecture publique.

(1) Le phénomène n'est pas nouveau. Il semble dû à la difficulté de lecture des fiches. Lors de chaque envoi par la poste, on mentionne le nouveau nombre de livres du dépôt au-dessous du précédent. C'est la date et la signature du dépositaire qui permettent de savoir s'il s'agit d'un nouveau passage, et tout cela n'est pas toujours très clair.

(2) Les statistiques ne mentionnent pas la nature des livres déposés. En revanche, les dossiers des différents dépôts précisent la proportion des livres pour "adultes" et des livres "jeunes" qui ont été prêtés, les documentaires étant répartis dans ces deux catégories. Un examen rapide du contenu de ces dossiers permet d'estimer à environ 60% des livres déposés la proportion des livres classés "jeunes".

2. Peut-on améliorer le système?

Les inconvénients du dépôt scolaire sont si évidents et ont déjà été si souvent signalés (milieu contraignant pour les adultes, volonté de paraître "sérieux" et de montrer qu'on n'a plus rien à apprendre, fermeture du dépôt pendant les vacances) qu'il est inutile d'y revenir ici. Cependant, malgré les réserves qu'on peut émettre et devant le manque de vocations bénévoles hors du milieu scolaire, c'est encore chez les enseignants qu'on trouve le plus de dévouement et de personnes compétentes pour s'occuper de la lecture dans une commune. En outre, pour peu que l'instituteur habite à l'école et qu'il soit bien intégré au village, les conditions d'accès au dépôt sont faciles, avant et après la classe et on peut même faire rapporter des livres par les enfants.

Enfin, l'expérience a prouvé que le transfert du dépôt de l'école à la mairie, censé permettre de mieux atteindre la population adulte, n'était souvent - dans les communes les moins importantes en tout cas - pas un remède. En effet, dans les petits villages, fréquenter la mairie - souvent une salle près de l'ancienne maison d'école - n'est pas une habitude et ne se fait guère que lors des séances du Conseil municipal ou des élections, la plupart des formalités administratives s'accomplissant chez l'habitant ou le secrétaire de mairie.

Comme peu de particuliers accepteraient chez eux un dépôt véritablement efficace - et que, sauf exceptions comme à St-Amand-sur-Fion (b) cela soulèverait d'autres obstacles - la moins mauvaise solution est encore, quand elle ne ferme pas, l'école dans les petites communes; la présence du dépôt à la mairie n'étant souhaitable sous certaines conditions, que dans les localités de dimensions plus importantes.

Cela n'exclut évidemment pas les aménagements comme, outre une plus grande information l'augmentation de la fréquence des dessertes, la généralisation de l'ouverture des dépôts pendant les congés scolaires moment où les lecteurs éventuels ont souvent le plus de loisirs, y compris maintenant à la campagne (1). Est-ce possible de retenir chez eux les instituteurs une grande partie des vacances scolaires?

(1) Il est vrai que, dans ce domaine, la B.C.P. pourrait donner l'exemple, elle qui arrête les tournées en juillet et août, ainsi qu'une semaine à Pâques et à Noël.

Le choix dans le bibliobus est fait actuellement le plus souvent par le dépositaire lui-même, soit en fonction de ses goûts personnels, soit en fonction des goûts de gros lecteurs, ce qui a pour effet de décourager les lecteurs potentiels (d). On pourrait dans une certaine mesure remédier à cela en autorisant systématiquement les lecteurs qui le souhaitent et qui le peuvent de monter dans le camion pour choisir eux-mêmes leurs livres à chaque passage.

Il ne peut s'agir toutefois que d'améliorations de détail, le succès ou l'insuccès du dépôt étant pour l'essentiel fonction du dépositaire.

3. Le cas des bibliothèques-relais de la B.C.P. (1)

Ce sont en quelque sorte des dépôts plus importants que les autres, situés dans des communes dont la population est supérieure à 2 000 habitants. Il s'agit soit de bibliothèques municipales, soit de bibliothèques installées dans des foyers mais qui sont accessibles à tous et qui jouent en fait le rôle de bibliothèques municipales. Elles peuvent être de richesses différentes et connaissent en fait une grande diversité de situations. Certaines sont logées confortablement, presque luxueusement et possèdent un fonds propre d'encyclopédies et d'usuels acquis grâce à des subventions des municipalités, voire de l'Etat suite à des travaux. D'autres, en revanche, ne possèdent pour tout fonds propre que des livres défraîchis donnés par les lecteurs et sont logées de manière beaucoup plus spartiate. Ces bibliothèques peuvent faire également plus ou moins appel aux services de la B.C.P. selon une politique que déterminent les responsables.

Si chaque relais est, comme on le constate, un cas d'espèce, s'il fonctionne avec plus ou moins de succès, des points peuvent cependant être dégagés.

D'abord, bien qu'on puisse regretter, là encore, une fermeture prolongée pendant les vacances, le lecteur est sûr de pouvoir y accéder à heures fixes, en général une ou deux fois par semaine.

Ces bibliothèques offrent également la possibilité de flâner devant

(1) cf. à ce sujet (e), (f), (g), (h).

les rayons à la recherche des livres ainsi que de les feuilleter sur place sans forcément les emprunter, voire de travailler, puisqu'elles possèdent toutes au moins une table et quelques chaises (1).

La présence d'une personne de permanence, qu'on a moins l'impression de déranger -puisque'elle est là pour cela- et avec laquelle on peut éventuellement discuter est en outre un atout non négligeable. C'est aussi sur elle que repose en grande partie le succès.

Partout cependant, sauf à Ste-Menehould, on emploie des bénévoles, à qui il ne serait pas convenable de demander des efforts trop importants, quant à la gestion en particulier, qui demeure partout souvent empirique. Ce sont souvent des enseignants ou des anciens enseignants qui ne contribuent pas assez à démarquer la bibliothèque du milieu scolaire, ce qui devrait pourtant être un avantage essentiel du système (2).

Pourtant, la présence dans les communes d'un endroit réservé au livre -alors qu'il n'existe souvent pas de librairie digne de ce nom- est souhaitable. Ce local est susceptible d'être aidé^x -même si c'est rarement le cas- au même titre que les autres réalisations municipales et peut servir de base éventuelle à une animation culturelle.

Il est évident que le renforcement des crédits dont elles bénéficient actuellement est la condition sine qua non de leur plus grande efficacité. Ce n'est toutefois pas suffisant et le recours à des personnes salariées à temps partiel s'impose également. Il autoriserait le recours à une formation technique efficace, éventuellement sous l'égide de la B.C.P.

Ainsi, pourrait-on espérer voir les petites bibliothèques dotées d'un personnel compétent devenir un des pôles d'attraction de communes dans lesquelles elles se trouvent.

(1) sauf à Tinquex.

(2) Il est d'ailleurs significatif de constater que la personne salariée employée à Sainte-Menehould est un instituteur en retraite.

La formule du dépôt n'est pas forcément condamnée pour les grosses communes moyennant certains aménagements, qui en feraient en quelque sorte de véritables annexes de la B.C.P. dotées elles aussi d'un personnel salarié.

Il est évident que la rémunération des dépositaires n'est possible que dans les communes les plus importantes. Pour les autres, dans le cadre actuel du bénévolat et compte-tenu des moyens limités de la B.C.P. qui n'autorisent guère en particulier une fréquence plus grande des passages, il n'y a guère de miracles à espérer. Toutefois, présents dans la plupart des communes où ils garantissent un "service minimum de lecture", il serait dommage, même si des restrictions s'imposent, de supprimer tous les dépôts, malgré l'efficacité contestable de la plupart d'entre eux.

CHAPITRE III

LE PRÊT DIRECT : UNE AMÉLIORATION DU SERVICE (⌘)

Cette nouvelle formule a été instaurée dans la Marne à la fin de 1972 afin de lutter contre le marasme entretenu par le prêt dépôt. Quelques localités ont d'abord été choisies en accord avec leurs municipalités. C'étaient en général des chefs-lieux de cantons. L'expérience a été étendue ultérieurement à d'autres communes. Comme dans les autres départements qui ont la chance de le connaître, le succès du prêt direct ne s'est pas démenti, tant au niveau de la population atteinte qu'à celui de la satisfaction des lecteurs, et cela malgré le changement des modalités de la desserte. Cette réussite est telle qu'elle permet cependant déjà d'entrevoir les limites du système dans les centres les plus fréquentés.

A.- LE RESEAU.

1.- Un succès rapide.

C'est en octobre 1972, avec la mise en service du deuxième bibliobus, qu'a commencé le prêt direct. Etabli à l'origine, à raison d'un passage toutes les trois semaines, dans 14 communes (1), il dessert en janvier 1975 7 communes supplémentaires, la fréquence des passages restant la même. En septembre 1975, en même temps que l'intervalle entre deux passages est porté de trois à cinq semaines, 11 nouvelles communes sont ravitaillées, ce qui porte le nombre des localités bénéficiaires de ce service à 32 (2).

(⌘) Les chiffres indiqués entre parenthèses et soulignés renvoient aux numéros des questions de l'annexe n° 2.

(1) Cf. pages suivantes le tableau de l'organisation des tournées de prêt direct.

Le ravitaillement des 14 communes incluait dès le départ les CEG d'Avize et de Verzy, où se rendait le bibliobus. En décembre 1973, la tournée d'Avize a été scindée (CEG et commune); il en a été de même pour Verzy en décembre 1975.

(2) Auxquelles il faut ajouter les deux CEG et deux maisons de retraite, desservis à part.

Le camion de prêt direct effectuait aussi du prêt dépôt (cf. à ce sujet p. 42-43).

Le nombre des lecteurs inscrits, de 2 762 en février 1977 (adultes et scolaires)(1) représente environ 7,5% de la population totale des communes concernées et 6,5% si l'on élimine les CEG d'Avize et de Verzy, où les scolaires provenant des environs sont nombreux. Même si des progrès restent encore à faire c'est sensiblement mieux que le prêt dépôt.

Preuve supplémentaire de l'attractivité du prêt direct par rapport au prêt dépôt : un nombre non négligeable de lecteurs du prêt direct viennent de l'extérieur, de communes abritant déjà la plupart du temps un dépôt (2).

Toutefois, la diminution de la fréquence des passages à la rentrée 1975-1976 a eu des conséquences négatives dans la mesure où elle a cassé la croissance, sinon du nombre de lecteurs, du moins du nombre de livres prêtés dans les communes anciennement desservies en prêt direct.

En effet, si l'on prête à chaque passage un nombre de livres toujours plus important, le fait qu'on ne passe plus que toutes les cinq semaines entraîne une baisse effective du nombre de livres prêtés au cours de chaque campagne. Ainsi à Pontfaverger, où 3 125 prêts ont été effectués en 1973-1974, 5 438 en 1974-1975, mais 3 244 seulement en 1975-1976; il en est de même à Dormans (6 483 livres prêtés en 1974-1975, 5 438 en 1975-1976) et à Fère-Champenoise (7 163 livres prêtés en 1974-1975, 5 493 en 1975-1976).

(1) On remarque que le nombre de lecteurs inscrits en février 1977 est inférieur de près de 200 à celui qui est mentionné pour 1975 dans le tableau de la page 56. C'est que la confection d'un nouveau fichier des lecteurs de prêt direct en septembre 1976 a amené la radiation de ceux qui n'empruntaient plus depuis un certain temps.

A l'heure actuelle (mai 1977), le nombre total des inscrits s'élève à un peu plus de 3 000 ; compte-tenu de l'inscription de nouveaux venus et du retour de certains lecteurs radiés.

(2) D'après les fiches de lecteurs, 15,5% d'entre-eux n'habitent pas dans la commune desservie, ... mais ils y travaillent peut-être. Si toutefois on élimine le CEG d'Avize et Verzy (village + CEG), ils ne sont plus que 6,7% (cf. tableaux p.

Parmi les réponses au questionnaire (5-6), qui indiquent le nombre de lecteurs n'habitant pas et ne travaillant pas dans la commune, ce qui est beaucoup plus significatif, le pourcentage est de 6,5% en excluant le prêt scolaire.

EVOLUTION DU PRET DIRECT

<u>Dans les communes</u>	fin 1972	1973	1974	1975
Nombre de communes desservies	14	14	14	33
Population des communes desservies	19 951	19 951	19 951	36 852
Nombre d'emprunteurs inscrits		2 060	2 100	2 450
Nombre de volumes prêtés		37 506	44 000	56 234
<u>Dans les écoles</u>				
Nombre de classes desservies		24	24	32
Nombre d'emprunteurs inscrits		220	220	485
Nombre de volumes prêtés		6 250	6 250	6 608
Total des emprunteurs inscrits	1 034	2 280	2 320	2 935
Total des livres prêtés	5 714	43 756	50 250	62 842

Remarques : Ces chiffres proviennent des statistiques annuelles. Ceux de 1974 sont une extrapolation, des comptes précis n'ayant pas été effectués cette année-là.

Les chiffres de 1972 pour le prêt direct dans les communes englobent aussi le prêt direct scolaire.

Même si dans le questionnaire (12) 85% des lecteurs ayant répondu sont satisfaits du passage actuel toutes les cinq semaines - lors duquel on offre, il est vrai, la possibilité d'emprunter cinq livres et où une tolérance permet souvent de dépasser ce quota -, beaucoup de lecteurs, en particulier dans les communes qui ont connu le passage toutes les trois semaines, réclament une fréquence plus grande des dessertes.

Cet espacement des tournées résulte du choix de la directrice actuelle, qui n'a pas trop voulu favoriser les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire ceux qui sont toujours mal desservis par des dépôts. Compte tenu des moyens limités de la B.C.P., elle a choisi la solution la moins inégalitaire possible.

Il est de fait que le passage toutes les cinq semaines a permis de desservir plus d'écoles en prêt dépôt et surtout de ravitailler de nouveaux villages à la satisfaction de nombreux lecteurs (11a).

N'aurait-on pas dû toutefois éviter ce saupoudrage relatif? N'aurait-il pas mieux valu, au contraire, continuer de porter l'effort sur un petit nombre de communes privilégiées parmi les plus importantes du département, des "communes-pilotes" en quelque sorte, en matière de lecture publique? En allant même éventuellement jusqu'à porter la fréquence des passages à deux semaines, de manière à créer des conditions de fréquentation les plus voisines possible de celles d'une "vraie" bibliothèque, on aurait peut-être sensibilisé davantage le public et créé une dynamique encore plus importante. Cette dernière aurait été propre à inciter les municipalités à créer un vrai local -et éventuellement à rémunérer des personnes pour s'en occuper- où la lecture aurait pu prospérer sur sa lancée, le prêt direct n'étant ainsi conçu que comme une phase transitoire de lancement de la lecture dans une grosse commune.

L'objectif de la directrice actuelle est certes le même : la création de locaux en dur dans les localités les plus importantes (1). Toutefois, les moyens utilisés pour y parvenir divergent. Les mobiles sont légitimes et le débat reste ouvert quant à la meilleure stratégie à adopter.

(1) Des contacts ont été déjà pris à ce sujet avec les maires de Dormans, Fère-Champenoise et Suippes.

2.- L'organisation des tournées.

Le camion, d'une capacité d'environ 3 000 livres, est approvisionné de manière à répondre le mieux possible aux goûts du public : 45% de l'espace environ sont réservés aux romans pour adultes, 35% aux livres d'enfants et 20% aux documentaires (1). En outre, un présentoir sert à mettre en valeur les nouveautés ou des livres traitant d'un thème précis, tandis qu'un autre est réservé aux revues.

Le bibliobus stationne en général sur la place centrale du village, de préférence un jour de marché quand il y en a un dans la commune (2). Au préalable, le camion sillonne les rues, un haut-parleur diffusant un indicatif musical pour informer les habitants de sa présence (3). Chaque fois que c'est possible, le service est prolongé durant une partie de la pause de midi. C'est là en effet pour les salariés le seul moyen de fréquenter le prêt direct, le passage ayant lieu la plupart du temps pendant les jours ouvrables (4). C'est également le seul moyen pour beaucoup d'enfants des écoles d'en bénéficier (5), et c'est alors que se situe l'heure de pointe.

(1) Sur 53 rayons, 23 sont réservés aux romans pour adultes (classés par ordre alphabétique d'auteurs, français et étrangers étant confondus), dont 2 aux romans policiers et 1 à la science-fiction (ce genre emprunté de préférence par les jeunes est en effet classé parmi les romans pour adultes); 19 sont réservés aux livres pour enfants et adolescents et 11 aux documentaires : 2 à l'histoire, 1 à la géographie, 3 à la vie pratique (jardinage, bricolage, entretien de la maison, chasse et pêche...), 1 aux biographies, 1 aux sciences et techniques, 1 aux sciences sociales et 1 à la philosophie et aux religions.

(2) Cf., comme pour tout ce qui est relatif à l'organisation des tournées, le tableau p. 59-60.

Seul le bourg de Suippes n'a pas sa tournée le jour du marché.

(3) Le véhicule a été sonorisé en 1975, à l'occasion des 30 ans de la B.C.P.. L'indicateur musical est le rondéau de la sonate n° 1 en ut majeur de Mozart.

(4) Cependant, tous les scolaires ne peuvent pas fréquenter le bibliobus comme ils le voudraient. Ainsi au CÉS de Bazancourt, où les élèves ne sortent de classe qu'à 12h30, le battement de midi étant restreint du fait des impératifs du ramassage scolaire. Certains élèves se font emprunter des livres par leurs mères, mais regrettent qu'elles ne leur rapportent pas toujours ce qu'ils auraient eux-mêmes choisi.

L'ORGANISATION DES TOURNÉES DE PRET DIRECT

TOURNÉES	DATES DE CREATION (1)	JOURS ET HEURES DE PASSAGE	LECTEURS INSCRITS (fév. 77)
A.- CEG d'AVIZE	octobre 1972	lundi 9h-12h15 " 13h15-16h	238
B.- JONCHERY/V. LA VEUVE	septembre 1975 janvier 1975	mardi 9h15-12h15 " 15h15-16h15	46 16
C.- ANGLURE BAGNEUX	septembre 1975 septembre 1975	jeudi 9h30-12h30 " 13h30-15h	71 21
D.- GIVRY-EN-A. CHARMONT	octobre 1972 janvier 1975	vendredi 9h15-12h15 " 14h30-15h30	85 11
E.- DORMANS	octobre 1972	samedi 9h-12h30(M) " 13h30-15h30	186
G.- VILLE-EN-T. CHATILLON/M.	octobre 1972 octobre 1972	mardi 10h-12h30 " 13h15-15h	32 34
H.- FERÉ-CHAMP.	octobre 1972	mercredi 9h-12h30(M) " 13h30-16h	239
I.- CERNAY-LES-R. BEINE-NAUROY	septembre 1975 septembre 1975	jeudi 9h-12h15 " 14h15-15h30	65 36
J.- BAZANCOURT BOURGOGNE	janvier 1975 octobre 1972	vendredi 9h-12h30(M) " 14h-15h30	108 37
L.- PONTFAVERGER EPOYE	octobre 1972 septembre 1975	mardi 9h-12h30(M) " 13h30-14h30	132 13
M.- LOISY/MARNE ECURY/COOLE	septembre 1975 octobre 1972	jeudi 9h-12h15 " 14h15-16h	63 42
N.- THIEBLEMONT LARZICOURT HEILTZ-LE-M.	octobre 1972 janvier 1975 octobre 1972	vendredi 9h-10h30 " 11h-12h30 " 14h-16h	12 28 52
O.- ST-MARTIN-D'A VINAY	septembre 1975 septembre 1975	lundi 9h15-12h30(M) " 13h30-14h30	52 51

(1) Les dates de création peuvent varier à l'intérieur des tournées, certaines ayant été remaniées.

(M) = jour de marché.

P.- ESTERNAY	octobre 1972	mardi	9h15-12h30(M)	101
Q.- PORT-A-B.- MAREUIL-LE-P.	(2) janvier 1975	mercredi	9h15-12h30 " 14h15-15h	140
R.- COURTISOLS	(3) septembre 1975	jeudi	8h30-10h	58
VANAULT-LES-D	janvier 1975	"	10h-12h15 " 14h15-15h30	24
S.- AVENAY	septembre 1975	vendredi	9h-12h30	72
U.- VERTUS	(4) janvier 1975	mardi	9h-12h30(M) " 13h30-14h30	102
V.- SUIPPES	octobre 1972	mercredi	8h30-12h30 " 13h30-16h	228
W.- AVIZE	(5) octobre 1972	jeudi	9h-12h30(M) " 13h30-14h30	115
X.Y.Z.- VERZY	(6) octobre 1972	mercredi	9h-12h15	206
BEAUMONT/V.	janvier 1975	vendredi	après-midi vendredi 8h45-10h30	46

-
- (2) Port-à-Binson et Mareuil-le-Port font partie de la même commune. Le bibliobus s'arrête le matin devant le CEG qui se trouve à Port-à-Binson et l'après-midi devant la mairie qui se trouve à Mareuil-le-Port.
- (3) Courtisols étant un village-rue très étendu, il y a deux arrêts. Le premier a lieu à Courtisols-St-Julien, le second à Courtisols-St-Martin.
- (4) C'est la maison de retraite qui est ravitaillée en prêt direct en début d'après-midi.
- (5) Comme à Vertus, la maison de retraite est ravitaillée en prêt direct en début d'après-midi.
- (6) La commune de Verzy est ravitaillée le mercredi, le CEG l'étant le vendredi. Les totaux ont cependant été confondus, des habitants du village fréquentant aussi le prêt direct du CEG.

Le prêt, en devenant ambulant, présente l'avantage de corriger une image de marque trop prestigieuse du livre en l'associant à l'achat de produits alimentaires. N'était-ce la gratuité, la B.C.P. sur le marché tiendrait un commerce comme les autres. Le phénomène du ravitaillement itinérant ne choque d'ailleurs pas dans des communes où bon nombre de marchands sont ambulants et pratiquent la même "agression" sonore indispensable aux affaires que le bibliobus.

Quand le village est trop étendu, on stationne en plusieurs points, afin de faciliter le plus possible la venue du lecteur.

B.- LES LECTEURS ET LEURS LECTURES.

1.- Les lecteurs (1)

Parmi les 2 762 emprunteurs que compte le prêt direct en février 1977, le sexe féminin est majoritaire. On recense, en effet, 1 631 femmes, soit 59% de l'ensemble. En ne considérant que les non-scolaires, la prépondérance féminine est encore plus nette : 847 femmes pour 457 hommes, soit 65% des inscrits

La plupart des inscrits sont des inactifs : près de 84% du total (2 315). Il est vrai qu'on compte parmi eux une forte proportion de scolaires (1 458), qui représentent plus de la moitié du total des inscrits (53%) et près de deux inactifs sur trois (63%). Le reste des inactifs est constitué pour 1/5ème de femmes sans profession et pour 1/6ème environ de retraités. On remarque d'ailleurs pour cette dernière catégorie que le nombre des hommes tend à rejoindre celui des femmes (2)

Quant à la minorité d'actifs (un lecteur sur six, à peu près), on y trouve presque autant d'enseignants (15,43%)

(1) Cf. pour ce qui suit les diverses représentations des lecteurs, p. 65.

(2) Il le dépasse même si l'on s'en tient aux professions déclarées sur les fiches. En effet, sur un total de 381 retraités, on compte 198 hommes et 183 femmes. Il faut cependant considérer que certaines femmes, ayant atteint l'âge théorique de la retraite mais n'ayant jamais exercé d'activité rémunérée, continuent toujours à se déclarer sans profession.

COMPOSITION DE LA POPULATION FREQUENTANT

LES CENTRES DE PRET DIRECT EN FEVRIER 1977

COMMUNES	Nombre d'habitants en 1975	Nombre de lecteurs inscrits (*)	% de lecteurs inscrits	% de lecteurs habitant la commune	Scolaires (*)	Sans profession(*)	Retraités (*)	Actifs(*)	% actifs par rapport au total	% actifs par rapport au total non scolaire
A- CEG D'AVIZE	-	238 (194)	-	-	231 (190)	0	0	7 (4)	-	-
B- JONCHERY/VESLE	988	46 (1)	4,7	4,6	14	19 (1)	6	47	15,2	21,9
LA VEUVE	288	16	5,6	5,6	4	7	1	-4	25	33,3
C- ANGLURE	785	71 (9)	9	7,9	34 (5)	8	9	20 (4)	28,2	54
BAGNEUX	458	21	4,6	4,6	11	1	4	5	23,8	50
D- GIVRY EN ARGONNE	528	85 (9)	16,1	14,4	41 (4)	19 (3)	17 (2)	8	9,4	18,2
CHARMONT	274	11	4	4	5	0	2	4	36,4	66,7
E - DORMANS	2975	186 (43)	6,3	4,8	80 (15)	38 (5)	35 (13)	33 (10)	17,7	31,1
G- VILLE EN TARDENOIS	312	32	10,3	10,3	18	3	7	4	12,5	28,6
CHÂTILLON-SUR-MARNE	918	34	3,7	3,7	19	4	4	7	20,6	46,7
H- FERRE-CHAMPENOISE	2609	239 (11)	9,2	8,7	136 (8)	40 (1)	35 (1)	28 (1)	11,7	27,2
I- CERNAY-LES-REIMS	1002	65	6,5	6,5	29	15	5	16	24,6	44,4
BEINE - NAUROY	433	36 (4)	8,3	7,4	11 (2)	9 (1)	5	11 (1)	30,6	44
J- BAZANCOURT	1828	108 (11)	5,9	5,3	45 (5)	32 (3)	9 (1)	22 (2)	20,4	34,9
BOURGOGNE	698	37	5,3	5,3	14	12	6	5	13,5	21,7
L- PONTFAVERGER	1464	132 (19)	9	7,7	55 (7)	28 (5)	14	35 (7)	26,5	45,5
EPOYE	303	13 (1)	4,3	4	0	5	4 (1)	4	30,8	30,8
M- LOISY/MARNE	874	63	7,2	7,2	20	20 (1)	10	13	20,6	30,2
ECURY/COOLE	370	42 (1)	11,4	11,1	12	13	12	5	11,9	16,7
N-THIEBLEMONT	436	12 (1)	2,8	2,5	2	5 (1)	0	5	41,7	50
LARZICOURT	338	28 (1)	8,3	8	6	8	8 (1)	6	21,4	27,3
HEITZ LE MAURUPT	376	52 (5)	13,8	12,5	30	11 (1)	7 (2)	4 (2)	7,7	18,2

O- St MARTIN	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
D'ABLOIS	:	1031	52 (1)	5	4,9	17 (1)	17	10	8	15,4	22,9	:	:
VINAY	:	505	51	10,1	10,1	23	18	2	8	15,7	28,6	:	:
P- ESTERNAY	:	1528	101 (10)	6,6	6	51 (1)	14(1)	22(3)	14(5)	13,9	28	:	:
Q- PORT-A-BINSON	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
MAREUIL	:	1404	140 (8)	10	9,4	86 (6)	20(2)	18	16	11,4	29,6	:	:
R- COURTISOLS	:	1617	58	3,6	3,6	25	14	12	7	12,1	21,2	:	:
VANAUULT-LES-DAMES	:	348	24 (4)	6,9	5,7	6 (2)	5	2	11(2)	45,8	61,1	:	:
S- AVENAY-VAL-DOR	:	1107	72	6,5	6,5	26	18	15	13	18,1	28,3	:	:
U- VERTUS	:	2863	102 (3)	3,6	3,5	25	15	31(1)	31(2)	30,4	40,3	:	:
V- SUIPPES	:	4878	228 (8)	4,7	4,5	149 (7)	22	23(1)	34	14,9	43	:	:
W- AVIZE-VILLAGE	:	1852	115 (5)	6,2	5,9	53 (2)	15	22	25(3)	21,7	40,3	:	:
X-Y-Z-VERZY (VIL- LAGE + CEG)(**)	:	1007	206 (80)	-	-	159 (78)	10(1)	15	22(1)	-	-	:	:
BEAUMONT	:	455	46	10,1	10,1	21	11	9	5	10,9	20	:	:
T O T A L	:	36.852	2762 (429)	:	:	1458 (333)	476 (26)	381(26)	447 (44)	:	:	:	:

(*) : Les chiffres entre parenthèses indiquent, quand il y a lieu, par rapport à ceux qui les précèdent, le nombre de lecteurs ne résidant pas dans la commune.

(ex : A. - CEG D'Avize : 238 lecteurs sont inscrits, dont 194 n'habitent pas dans la commune)

(**) : Le CEG de VERZY et le village ont été comptés ensemble, des personnes du second allant s'approvisionner dans le premier

que d'ouvriers (17,45%) et d'agriculteurs (22,15%) (1).

Les réponses au questionnaire confirment globalement l'analyse du fichier des lecteurs et permettent en même temps de la préciser.

Elle fait apparaître une quasi-inexistence des jeunes non-scolaires (3). Les classes d'âge moyennes, - de 20 à 59 ans - outre le déséquilibre des sexes très accentué, - environ trois femmes pour un homme - sont également, même si c'est de manière un peu moins flagrante, faiblement représentées si on considère la tranche couverte : 15% des lecteurs ont entre 20 et 39 ans, 18% entre 40 et 59 ans. Quant aux "60 ans et plus", ils forment près du quart de l'ensemble des réponses. Le déséquilibre entre les hommes et les femmes disparaît là-aussi presque complètement : 61 hommes pour 64 femmes.

Une comparaison avec l'ensemble des communes rurales du département (2) - ce qui n'est pas tout à fait la même chose que les communes connaissant le prêt direct, il est vrai - montre à quel point la composition des usagers du prêt direct et celle de la population globale sont dissemblables.

Les hommes sont, en effet, ...légèrement majoritaires (50,7%) dans l'ensemble des communes rurales du département, mais deviennent minoritaires si l'on considère seulement la population

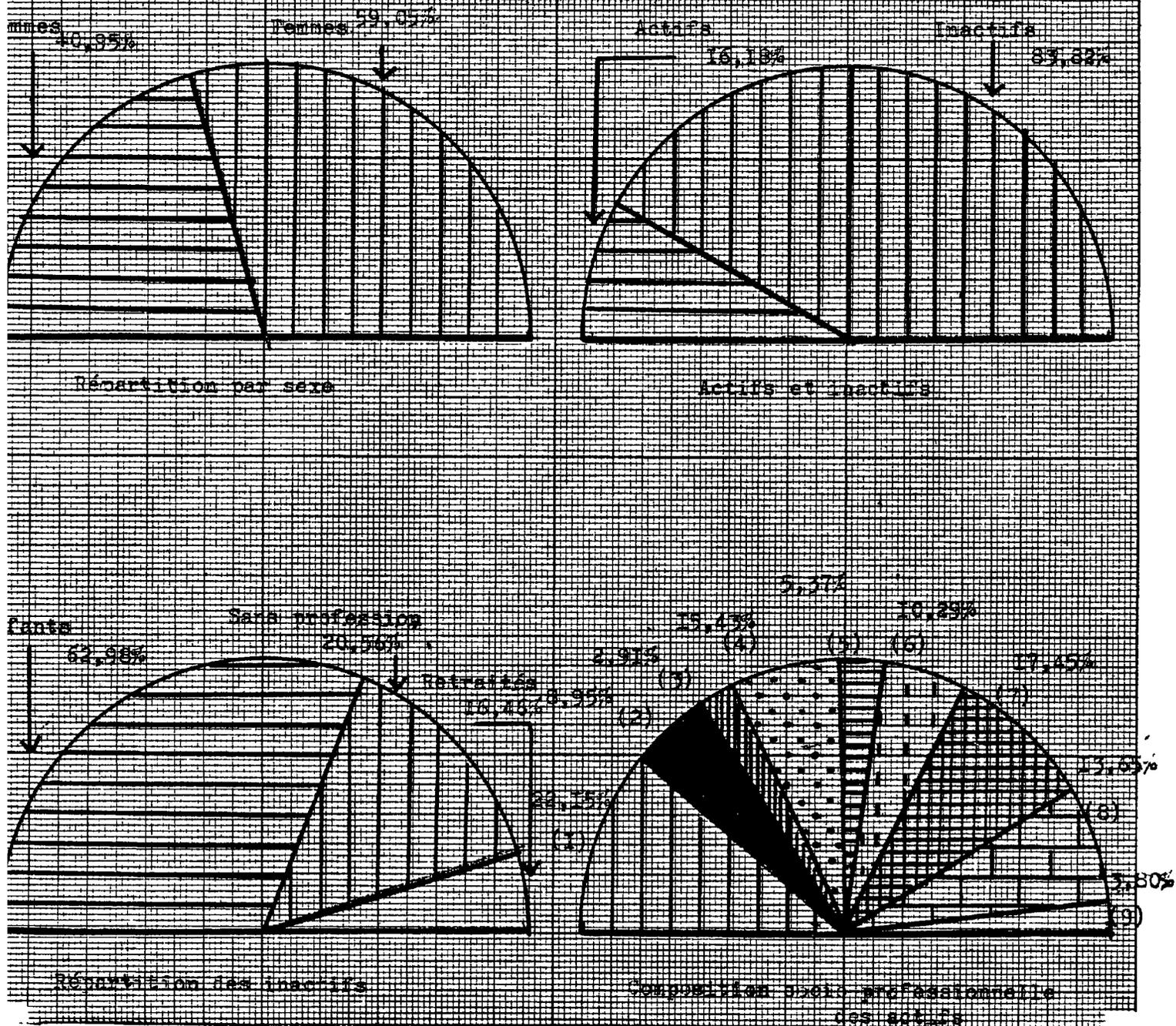
(1) Toutefois, les femmes d'agriculteurs ont été comptabilisées comme le fait l'INSEE, selon la déclaration de profession. Cela n'est pas exempt d'incertitudes, puisqu'on trouve 26 femmes seulement pour 73 hommes.

(2) C'était cependant l'assemblage statistique de l'INSEE le plus proche de la clientèle potentielle du prêt direct.

Les communes rurales sont celles qui ont moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu. Ainsi, parmi les communes desservies en prêt direct, Dormans, Fère-Champenoise, Suippes et Vertus y échappent. En revanche y figurent toutes les communes rurales du département, ce qui représente une population de 165 940 habitants.

Les résultats évoqués ici sont ceux d'un sondage au 1/5ème à partir du recensement de 1975. En effet, le traitement complet des informations fournies par ce dernier n'a pas encore été effectué. Toutefois, ce sondage, qui porte sur des données numériques importantes, est d'une fiabilité très satisfaisante.

LA REPARTITION DES LECTEURS DE PRET DIRECT



N.B. : les cavistes (4 hommes et 1 femme) ont été comptés parmi les professions agricoles. Si, comme le fait l'I.N.S.E.E., on les comptabilise parmi les ouvriers, on compte 21,03% d'agriculteurs et 18,57% d'ouvriers.

Les C.S.P. sont autrement les mêmes, les enseignants ayant cependant été comptés à part.

- (1) agriculteurs
- (2) commerçants et artisans
- (3) professions libérales, cadres supérieurs
- (4) enseignants
- (5) cadres moyens
- (6) employés
- (7) ouvriers
- (8) personnel des services
- (9) autres

de plus de 60 ans (45,5%). A l'inverse, quelles que soient les autres classes d'âge, le sexe masculin l'emporte (plus de 52% de 0 à 19 ans, 53% de 20 à 39 ans, plus de 52% de 40 à 59 ans). C'est là, comme on voit, l'inverse de la répartition des lecteurs du prêt direct.

D'autre part, la proportion des actifs est notablement plus importante (39,3%) et leur répartition n'est pas du tout la même : plus de professions agricoles (36,5%) et d'ouvriers (32,1%), sous-représentés parmi les lecteurs de prêt direct; beaucoup moins d'enseignants (3,4%) ... et de personnels de service (3,5%) (1).

La faible proportion des hommes et ^{celle} des actifs sont liées. A cela, les causes sont multiples. Elles tiennent pour une part aux jours et aux horaires de passage, en particulier dans les localités les plus importantes où l'on accueille un certain nombre de salariés (2). Pourtant, le cas de Dormans, où le camion passe à un moment favorable, - le samedi matin, alors que se tient le marché, et en début d'après-midi - et où la fréquentation est analogue à ce qu'elle est ailleurs, tant numériquement qu'en ce qui concerne l'importance des actifs, montre que les causes sont sans doute plus complexes.

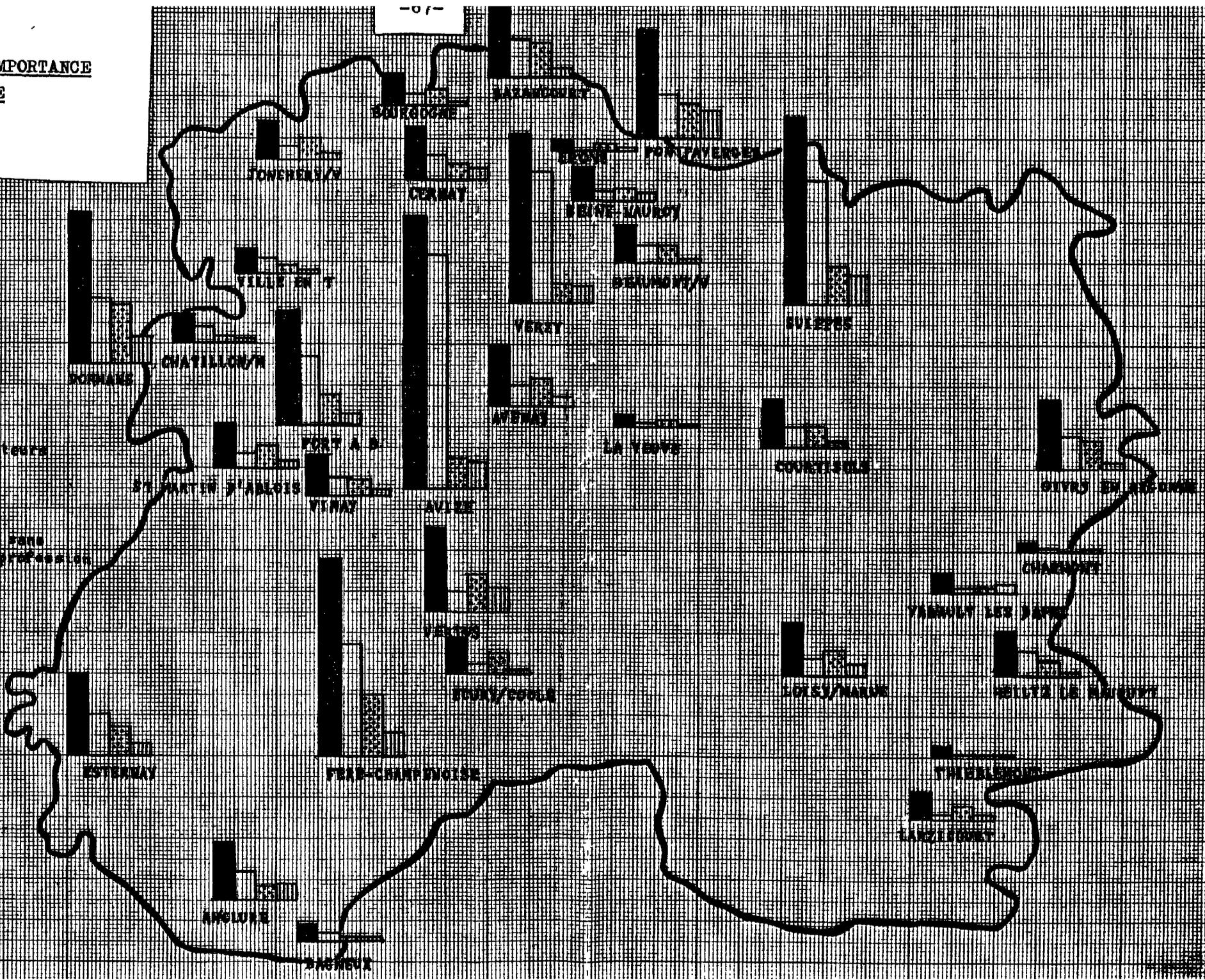
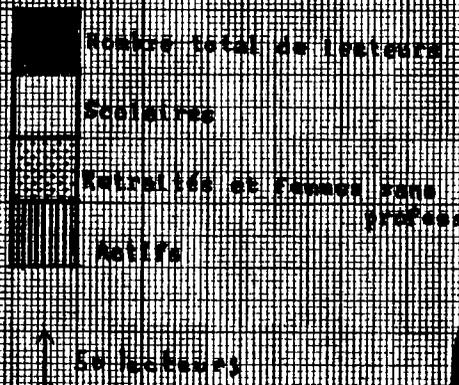
Certes, bien que l'emprunt soit essentiellement un phénomène individuel, puisque près de deux lecteurs sur trois déclarent, en réponse à l'enquête, ne prendre de livres que pour eux-mêmes (10a), les personnes qui disent emprunter pour le couple ou pour toute la famille sont souvent des femmes. Il n'en demeure pas moins qu'on a l'impression ici d'une lecture essentiellement féminine, comme le montrent d'ailleurs les genres d'ouvrages et surtout les auteurs préférés.

(1) L'importance de ces deux catégories s'explique partiellement par les emprunts faits quand le camion vient dans les établissements scolaires, voire les maisons de retraite pour les personnels de service.

(2) Cf. tableau pages 62-63, ... dans la mesure où les comparaisons portent sur un nombre suffisant de lecteurs inscrits pour être significatives.

LOCALISATION ET IMPORTANCE

DES CENTRES DE
PRET DIRECT.



2.- Les lectures.

a.- Le prêt direct dans les communes

La moyenne des livres empruntés à chaque fois par un lecteur est très voisine de cinq, chiffre maximum prévu par le règlement (1). Les usagers sont, dans l'ensemble, très assidus, puis à chaque passage, la fréquentation est généralement comprise entre les 2/3 et les 3/4 des inscrits (2) et, si l'on excepte le passage d'avant les vacances, où les lecteurs viennent faire provision de livres pour les deux mois pendant lesquels ils en seront sevrés (3), le rythme des lectures varie peu d'un bout de l'année à l'autre. Hormis peut-être un léger accroissement en janvier-février, on ne décelé qu'une progression lente et régulière du nombre de livres prêtés, elle-même inhérente à l'augmentation des effectifs. Tout cela est somme toute normal, compte-tenu de la forte proportion de personnes inactives.

Quant au choix des lecteurs, il se porte plutôt vers la catégorie des romans (45% environ) que vers les documentaires (20%, dont plus du tiers de la catégorie 9, l'histoire), les 35% restants étant constitués de livres pour enfants (4).

(1) Si certains lecteurs n'atteignent pas leur quota, il n'est pas rare que d'autres, en revanche, le dépassent, soit qu'ils empruntent des séries, soit qu'ils jouissent d'une tolérance : ainsi tel lecteur de Dormans, qui emporte à chaque fois plus d'une dizaine de livres !

(2) Ce taux de fréquentation élevé s'explique aussi vraisemblablement en partie ... par les radiations qui ont accompagné la création du nouveau fichier, éliminant en septembre 1976 les lecteurs peu assidus.

La B.C.P. comptabilise les emprunts, mais pas les emprunteurs. Seule l'audition des bandes magnétiques sur lesquelles les prêts sont enregistrés permet de connaître le nombre des venues lors d'un passage. On cite, en effet, d'abord le nom du lecteur, suivi de la liste numérotée des livres qu'il a pris. Ceci permet des sondages "de fortune", mais on ne peut guère remonter dans le temps, les bandes étant effacées au fur et à mesure.

(3) Et par voie de conséquence au premier passage de l'année suivante, comme il apparaît en septembre 1976.

(4) Pourcentages qui correspondent à la façon dont le camion est approvisionné, évoquée supra, p.58.

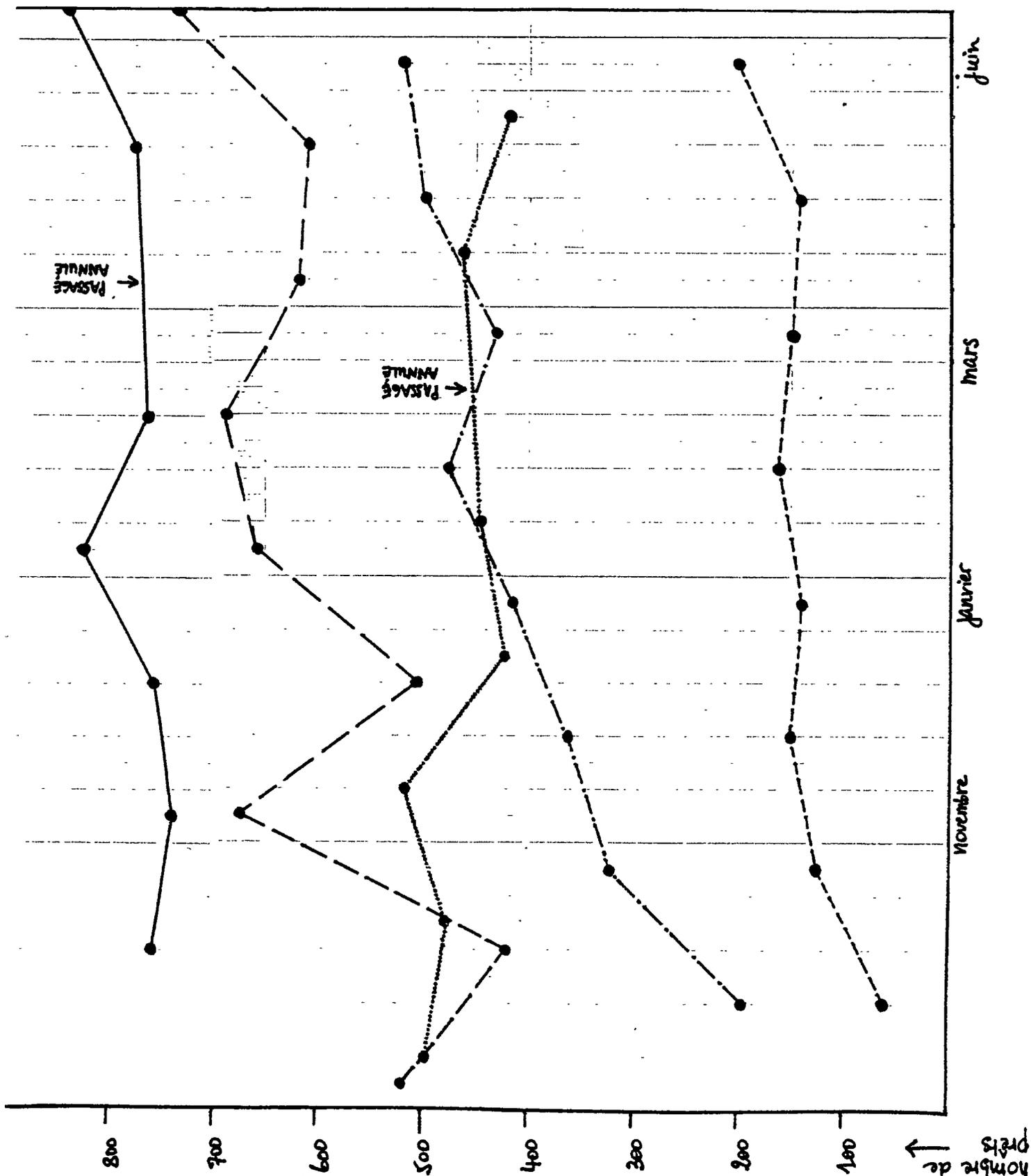
Ces indications sont extraites des statistiques de 1975 et sont corroborées par l'écoute de quelques bandes magnétiques

Les statistiques de 1973 donnent les proportions suivantes pour le prêt direct dans les communes : 45% de livres pour enfants (reflet de l'importance alors encore plus grande des scolaires parmi les inscrits, puisqu'ils représentaient 62% des lecteurs), 40% de romans adultes et 15% de documentaires (dont

- Fère-Champenoise
- — — — Dormans
- Pontfaverger
- · — · — Port-à-Binson
- · — · — Mareuil-le-Port
- Avenay-val-d'Or

EVOLUTION AU COURS DE
L'ANNEE 1975-1976 DU NOMBRE
DE PRETS PAR PASSAGE DANS
QUELQUES COMMUNES

Remarque : Les variations en baisse s'expliquent par des raisons conjoncturelles, comme les vendanges à Avenay-val-d'Or et Port pour le premier passage, une mauvaise information à Dormans pour le second passage et le "pont" du 1er janvier pour le quatrième.



Les réponses à l'enquête font apparaître le côté essentiellement distractif des emprunts (1). Quant aux sujets ayant la préférence des lecteurs (7a), le succès du roman "pur" se manifeste surtout chez les femmes. Bien que venant assez loin derrière, l'engouement relatif dont bénéficient, surtout chez les hommes, l'histoire et les livres de guerre, mérite d'être souligné, étant, dans une certaine mesure, un trait original de la lecture dans ce département (2). A l'exception de la catégorie "géographie-voyages", les autres documentaires sont beaucoup moins populaires. Encore s'agit-il souvent, dans cette catégorie, de sujets traitant plutôt de la vie pratique que des grands problèmes du monde.

Parmi les auteurs cités le plus souvent (8a) figurent, dans l'ordre, Slaughter, Troyat, Delly, Des Cars, Bernard Clavel et Konsalik. Cela suffit pour mesurer la préférence accordée à une littérature que certains qualifient péjorativement de "populaire", qui est un moyen d'évasion et d'oubli.

b.- Le prêt direct dans les écoles.

On y emprunte surtout des ouvrages d'imagination (54%), puis des documentaires (29%) et des albums et livres d'images (15%) (3).

Paradoxalement domine, là aussi, le choix d'ouvrages dans un but distractif (4). La prédilection pour les lectures faciles, en tout cas non-scolaires, est évidente : les livres

(1) (9a). Une personne sur huit déclare lire plutôt pour s'instruire. Trois sur huit affirment que c'est pour se distraire, et le reste associe ces deux préoccupations.

Ceci va dans le sens de l'enquête de 1972. Cf. à ce sujet la note de l'annexe 5, p. 113

(2) Cf. annexe 5, p. 113-114.

(3) Statistiques de 1975. Les autres catégories (livres pour la classe et livres pour les professeurs) ne tiennent qu'une faible place.

Ces proportions ont peu évolué depuis les origines du prêt direct scolaire.

(4) (9b). Un enfant sur deux lit pour se distraire, un sur six seulement pour s'instruire.

pour jeunes et les romans policiers obtiennent plus de succès que les romans "classiques", la science-fiction et les bandes dessinées sont très appréciées et les documentaires connaissent, semble-t'il, une moindre faveur, y compris l'histoire et la géographie (1).

C.- LE SERVICE.

1.- Par rapport au prêt dépôt, une amélioration quantitative...

Apprécier l'importance du nombre de lecteurs fréquentant un prêt direct nouvellement instauré par rapport à l'ancien système paraît difficile, le recensement des venues dans les anciens dépôts, -souvent médiocres et choisis pour cette raison afin d'y tenter la nouvelle expérience - étant rarement tenu. Il semble, par conséquent, plus judicieux de comparer le nombre de volumes autrefois déposé et celui qui est actuellement prêté.

L'exemple de Givry-en-Argonne est assez représentatif à cet égard. Le prêt direct a été instauré dans cette commune en octobre 1972 avec, donc, passage toutes les trois semaines. Il existait auparavant un dépôt à l'école primaire du village, desservi deux fois par an. 225 livres y avaient été déposés en 1968-1969 (dont 35 livres pour adultes), 300 en 1969-1970 (dont 113 pour adultes), 440 en 1970-1971 (dont 185 pour adultes) et 462 en 1971-1972 (dont 233 pour adultes). Lors de la mise en service du prêt direct à la rentrée 1972-

(1) Le faible échantillonnage obtenu n'autorise pas à généraliser. Il faut souligner toutefois le succès de M.-L. Fisher, auteur le plus cité chez les filles les plus "avancées", ce qui peut montrer que leurs goûts s'apparentent déjà à ceux des adultes (8b), ainsi que le fait qu'on nomme, en particulier chez les plus petits, des collections plutôt que des écrivains, rarement perçus comme tels.

1973, le dépôt de l'école se ferme aux adultes.

Le prêt direct, quant à lui, prête durant cette année-là alors qu'il n'a pas encore atteint son plein épanouissement, 1 572 livres, dont 557 livres pour enfants, ce qui montre à l'évidence que le dépôt scolaire ne remplit pas parfaitement sa mission et que, même dans son domaine propre, il ne peut rivaliser avec le nouveau système (1).

On pourrait ainsi multiplier les exemples, qui iraient tous dans le même sens : le prêt direct sort la lecture du marasme quand il se substitue à un dépôt dans une localité donnée.

2.- ... et aussi qualitative.

a.- Le prêt direct dans les communes.

Six lecteurs sur sept du prêt direct dans les communes sont satisfaits du choix qui leur est proposé, trouvant à chaque fois dans le camion ce qui correspond à peu près à leurs goûts (8a). Ceux qui explicitent leurs réponses apprécient également d'avoir la possibilité de "commander" un livre, qu'ils obtiennent lors du passage suivant et de pouvoir se procurer les nouveautés qu'ils réclament, même s'il est difficile de pouvoir lire dans l'immédiat l'ouvrage dont on parle à la télévision ou ailleurs.

La compétence du personnel, à qui on demande fréquemment des conseils, les personnes âgées en particulier, est également soulignée. Elle s'exprime d'ailleurs parfois concrètement (2). On apprécie sans doute également, bien que cela ne soit pas dit, le fait qu'ils sont neutres, étrangers aux querelles qui peuvent opposer certains habitants de la localité. De même, un certain anonymat -relatif, car le nom

(1) Il est pourtant ravitaillé lui-aussi toutes les trois semaines, ce qui augmente son attractivité. 1 239 livres y sont déposés durant l'année scolaire 1972-1973 (dont 35 pour adultes). Toutefois, on a vu plus haut, p. 48, ce qu'il fallait penser des statistiques des dépôts, du fait que les livres ne sont pas forcément renouvelés à chaque fois.

On essaie à Givry - mais ce n'est pas toujours le cas ailleurs - de choisir à l'école des ouvrages que les enfants n'empruntent pas volontiers dans le camion, comme certains documentaires "sérieux", afin de ne pas faire double emploi.

(2) Cf. supra, p. 10.

est dit au magnétophone - fait, par exemple, qu'on emprunte avec moins de réticences des ouvrages "engagés", ne risquant pas le jugement éventuellement désapprouvateur du dépositaire.

Les lecteurs ne sont pas toujours hostiles à la possibilité qui leur serait offerte de venir chercher des livres dans un local en dur (14). Cependant, et de manière assez significative, ce sont la plupart du temps des habitants de petites communes qui expriment leur opposition, ou au moins leurs réserves, à l'égard d'un tel projet. Ils redoutent en effet de ne plus trouver la même qualité de service et craignent, a fortiori, la création d'une bibliothèque intercommunale (16), de peur qu'elle soit implantée dans une commune voisine plus importante et non chez eux. Les rivalités de clocher ne sont pourtant pas les seules raisons d'une opinion nuancée : de nombreuses personnes, qui ne possèdent pas de moyens de transport ou qui se déplacent difficilement, en particulier les personnes âgées, préfèrent le système qui vient les servir à proximité de chez elles.

b.- Le prêt direct scolaire.

Les avantages sont également évidents en ce qui concerne les CEG.

Certes, les satisfaits sont beaucoup moins nombreux : six sur dix seulement (11b). Cela tient vraisemblablement au fait que beaucoup d'élèves ont vu là un moyen facile de critiquer une "institution". D'autre part, le caractère bien spécialisé de certaines des demandes des jeunes (science-fiction et bandes dessinées, par exemple), fait que la B.C.P. malgré tous ses efforts, ne peut toujours les satisfaire.

Autrement, hormis le fait que le camion présente des inconvénients par rapport à une salle fixe (rareté des passages, pas de possibilité de compulser les livres avant de les emprunter, voire de les lire sur place), il présente l'avantage, par rapport à une bibliothèque scolaire, d'offrir un choix beaucoup plus vaste et de pouvoir évidemment tout emprunter à domicile. Quant aux CDI - qui n'existent qu'en nombre limité et que de tels établissements sont trop petits pour posséder, ils n'autorisent bien souvent également que la consultation sur place. Sauf exception, dans ces

conditions, le camion offre quand-même un choix plus important et surtout un éventail de genres plus large. On peut, en effet, y emprunter des livres difficiles à trouver dans une bibliothèque scolaire, comme des romans policiers ou des livres de sport, par exemple (7b). On peut surtout échapper, en matière de lecture, aux contraintes scolaires et demander conseil à des gens qui ne sont plus des enseignants.

Certes, d'autres modalités plus appropriées à la lecture dans les établissements scolaires pourraient être trouvées si l'Education Nationale faisait véritablement un effort en ce domaine. Force est toutefois de constater que c'est la B.C.P. qui rend actuellement le meilleur service, au moins en ce qui concerne les établissements petits et moyens. Le système est, en plus, très avantageux pour le Rectorat, qui n'a pas ainsi à acheter de livres et à rémunérer une personne chargée de la salle de documentation.

Cela veut-il dire que la B.C.P., qui fait maintenant partie du Ministère de la Culture, doit multiplier les dessertes dans les collèges et s'efforcer ainsi de combler les lacunes d'autres services, comme c'est le cas avec le prêt dépôt ? C'est là un autre problème.

3.- Le prêt direct est-il la panacée ?

a.- Les limites techniques.

Même si ses avantages par rapport à l'ancien système sont évidents, la formule n'est pas sans soulever quelques réserves.

Comme pour le prêt dépôt, d'abord, carburant et fonctionnement du véhicule coûtent cher (1), bien qu'en l'occurrence, les frais d'entretien et de chauffage qu'il y aurait dans un local permanent n'existent pas (2). La

(1) Cf., à ce sujet, p. 24-25.

(2) Ils seraient, il est vrai, imputés à un autre budget.

difficulté qu'il y a de monter dans le camion, d'autre part, est une gêne pour les personnes âgées ou légèrement handicapées (1).

Le caractère espacé des dessertes et la faiblesse du temps de stationnement - que le système rend inévitables, à des degrés divers -, sont un inconvénient supplémentaire, tout comme le fait qu'on ignore à l'avance ce qui est contenu dans le camion, ce qui empêche les choix précis (2).

Le bibliobus, en outre, ne contient qu'un peu moins de 3 000 volumes. Le choix y est donc forcément limité, même si la sous-bibliothécaire s'efforce de combler au fur et à mesure les trous causés par les ouvrages empruntés en y mettant ceux qui sont rapportés par les lecteurs. L'immense majorité des dépôts, certes, n'atteint pas ce chiffre, et avec un fonds beaucoup moins attractif. Il n'en reste pas moins que ce faible éventail ne permet, la plupart du temps, que de satisfaire la "consommation courante", puisqu'on est tenté, par la force des choses, de privilégier ce qui est le plus facile, ce qui risque de plaire au plus grand nombre. Ainsi, la mise en valeur d'une production de qualité ne peut souvent se faire qu'avec circonspection, en quantité limitée, et une certaine tendance au nivellement de la lecture par la base se manifeste.

Si on considère également que le prêt direct ne pourra jamais permettre la consultation sur place, en particulier d'usuels, on mesure mieux les limites de ce qui n'est, somme toute, qu'un succédané de bibliothèque, difficilement capable d'offrir un service élaboré.

b.- Peut-on trouver mieux ?

Les lacunes de ce système de diffusion vis-à-vis des usagers ne sont toutefois ressenties que par une

(1) On déclare plusieurs fois (10a) qu'on emprunte aussi pour une personne qui n'est pas assez valide pour escalader les marches du véhicule.

(2) Il est évidemment impossible de remédier à cela. On pourrait toutefois, pour permettre les demandes à l'avance en fonction de ce qui est disponible, diffuser largement auprès du public le catalogue des acquisitions de documentaires qui paraît chaque année.

minorité et n'entament guère le consensus dont il jouit.

Le prêt direct rencontre, en effet, une large approbation, voire un certain enthousiasme : "J'essaie d'en parler autour de moi, car beaucoup de gens ne savent pas encore qu'ils peuvent venir au bibliobus et que c'est gratuit", "il faudrait vous faire connaître davantage", déclarent certains lecteurs.

A vrai dire, la plupart des utilisateurs, jugeant la nouvelle expérience à l'aune du dépôt qui l'a précédée, n'imaginent même pas que des améliorations puissent être apportées au système tel qu'ils le connaissent.

Ce n'est que dans les centres les plus importants qu'on signale certains inconvénients qui ne sont, bien souvent, que la rançon du succès.

S'ils sont, dans l'ensemble, satisfaits des horaires - qui leur conviennent, si l'on peut dire, puisqu'ils ont pu venir -, et s'ils se félicitent de la prolongation du service pendant une partie de la pause de midi qui, seule, permet d'emprunter, les lecteurs sont un peu plus nombreux que les autres, dans les grosses communes, à regretter le caractère espacé des passages (12) qui, joint au faible temps de stationnement, a pour corollaire la cohue dans le camion, le peu de commodité d'y bouger, le manque de temps et d'espace pour choisir.

On donne des idées. Certains proposent, par exemple, de ne laisser monter que quelques personnes à la fois. D'autres, qui travaillent et ne peuvent venir que pendant midi, n'aiment pas se trouver dans la bousculade des enfants en rupture d'école et souhaitent que l'ouverture se prolonge jusqu'à deux heures. Un lecteur va même jusqu'à préconiser des heures d'accès séparées pour les enfants et pour les adultes !

Beaucoup d'usagers de ces centres importants, s'ils acceptent l'idée qu'on leur propose et qui est en somme la solution idéale, à savoir l'implantation d'un local en dur (14), voire d'une bibliothèque inter-communale (16), ne le font que parce-qu'ils sont sûrs de la voir située chez eux. Encore veulent-ils être sûrs, eux aussi, qu'elle soit gérée par un personnel qualifié et qu'elle permette un choix suffisamment vaste.

Leurs projets sont modestes et n'ont rien d'irréaliste. L'impression d'un luxe dont ils bénéficieraient, d'un privilège qui leur serait accordé et non d'un service qui leur est dû fait que, s'ils imaginent le plus souvent la bibliothèque éventuelle administrée par quelqu'un de compétent avec lequel ils pourraient discuter, ce responsable est toujours envisagé comme bénévole, souvent retraité... alors que, par ailleurs, beaucoup se déclarent prêts à verser une petite participation.

Le local serait situé au rez-de-chaussée, avec des tables et des chaises pour faciliter la consultation des documents. Ainsi y viendrait-on plus souvent, sans d'ailleurs forcément emprunter davantage (15). Des permanences auraient lieu tard le soir, après les heures de travail, au moins deux fois par semaine et aussi pendant les vacances scolaires, souhait souvent exprimé.

L'opinion générale se trouve condensée dans ces propos d'un lecteur : "Si c'est vraiment mieux, il faudrait créer quelque-chose, mais je suis, pour ma part, à peu près satisfait du bibliobus actuel".

Il ne s'agit en aucun cas, on le voit, de lâcher la proie pour l'ombre. Cela se comprend car, dans la pratique, on n'a guère trouvé plus satisfaisant que le prêt direct jusqu'à maintenant.

Ainsi, le prêt direct, ressenti généralement de manière très positive, suscite des réserves au-delà d'un certain seuil de fréquentation.

On pourrait, certes, obvier à cela en rapprochant les passages et en augmentant la durée du stationnement, rendant caducs, du même coup; la plupart des griefs adressés à la formule dans les plus gros bourgs.

On a vu toutefois l'infériorité du système en ce qui concerne le choix des lectures qui, même si elle n'est pas perçue pour le moment de la plupart des usagers, risque à terme de devenir une gêne et d'empêcher un travail culturel en profondeur, sinon une diversification de la clientèle.

Il semble donc que la formule, idéale pour les communes de quelques centaines d'habitants, pourrait être remplacée par des structures stables partout où il est possible de les faire fonctionner dans des conditions satisfaisantes.

LA B.C.P. : PRESENT ET AVENIR.

Le bilan.

Qu'est devenue actuellement la première expérience officielle de lecture publique en milieu rural ?

Tout d'abord, la B.C.P. de la Marne n'est pas mal placée si on la compare à certaines autres, malgré les menaces qui pèsent sur son avenir. Dotée de locaux neufs et agréables, d'un personnel presque suffisant, elle a eu la chance de bénéficier jusqu'à maintenant d'une aide généreuse du département qui, seule, lui a permis de pallier le manque de générosité de l'Etat et d'aller de l'avant. Profitant des liens tissés au cours de dizaines d'années d'existence, elle bénéficie d'un certain capital de sympathie et est aussi bien insérée dans le département qu'une B.C.P. peut l'être.

Quant au prêt-dépôt, toujours enfoncé dans la routine scolaire, il ne remplit que très mal son office auprès des adultes. A quelques exceptions près, c'est la marasme, masqué par des statistiques gonflées. Même les B.M.-relais sont loin, pour la plupart, d'être à la hauteur des besoins en lecture publique susceptibles de se manifester dans les villes où elles se trouvent.

Seul le prêt direct connaît un réel succès, malgré une clientèle encore limitée et le déséquilibre de la population qui le fréquente. Lui seul a été capable, malgré les réserves qu'on peut formuler à son égard, de révéler un nouveau public et de le satisfaire.

Comme il est inconcevable, ne serait-ce que pour des raisons matérielles, d'envisager son extension indéfinie, il faut donc essayer d'imaginer quelles pourraient être les modalités de la coexistence entre les deux formules.

Quelles solutions envisager dans le cadre actuel ?

Le système des dépôts dessert un si grand nombre de points qu'il ne peut être question de l'abandonner. Son peu de succès la plupart du temps appelle toutefois des réformes.

On peut choisir de diminuer le nombre de dépôts existants afin de concentrer ses efforts sur les autres, ce qui permettrait de les visiter un plus grand nombre de fois dans l'année, de mieux les approvisionner en nouveautés, de prendre le temps d'avoir des contacts avec les dépositaires, voire les lecteurs.

On peut, au contraire, s'efforcer de ravitailler le plus de monde possible, même mal.

Face à ce dilemme, un moyen terme doit être trouvé, qui n'est pas exempt d'injustices.

Il est à craindre, cependant, que lorsqu'aucun but plus ou moins avoué de prosélytisme n'entre en jeu - et c'est en cela que la situation des dépôts diffère de celle des "Bibliothèques pour tous"⁽¹⁾ - le bénévolat ne rencontre que peu d'adeptes zélés dans la société qui est la nôtre. Quels que soient les aménagements à y apporter, il ne semble guère, par conséquent, y avoir de résurrection à attendre de la plupart des dépôts.

En revanche, l'évolution des relais actuels peut être prometteuse, pour peu que le recours aux services de la B.C.P. s'amplifie dans le domaine des emprunts de livres, voire naisse en ce qui concerne une assistance technique, pour le moment inexistante, et qui pourrait faire sortir ces dépôts de la période de "bricolage" dans laquelle ils se trouvent. Surtout, il faut que les municipalités, suffisamment importantes pour en avoir la possibilité, se montrent plus généreuses, en accordant en particulier des subventions pour l'achat de livres - dans le but d'acquérir des usuels - et surtout en faisant l'effort de rémunérer une personne chargée de la gestion, ce qui permettrait d'en exiger au moins un minimum de qualification (2).

Ainsi, à relativement peu de frais, ces dépôts fourniraient des services similaires à ceux que rendent les bibliothèques dont sont dotées des villes plus importantes.

(1) Cf. annexe n° 4, p. 111-112.

(2) On peut même imaginer pour certaines tâches - catalogage, animation - que la même personne s'occupe de plusieurs bibliothèques à la fois, un peu comme le font à l'heure actuelle certains secrétaires de mairie chargés de plusieurs communes.

Ces relais de la B.C.P. correspondent également aux souhaits des habitants des communes les plus importantes qui ont répondu au questionnaire, moyennant certaines garanties. Leur création pourrait, par conséquent, fort bien être envisagée dans ces localités après de préférence, un renforcement du prêt direct dans une phase ultime, de manière à entamer l'utilisation des nouveaux locaux avec un public assez nombreux et suffisamment motivé.

Etablis, la plupart du temps, dans des pôles d'attraction secondaires, ces lieux pourraient-ils avoir un rayonnement local comparable à l'influence commerciale des bourgs dans lesquels ils sont situés, autrement dit, s'agirait-il de bibliothèques intercommunales ?

Dans ce cas, l'augmentation de la population desservie aurait pour conséquence, outre des avantages financiers, l'amélioration vraisemblable de la qualité du service rendu. Cependant, il ne manquerait pas d'y avoir des réticences dans les villages moins importants où ne serait pas implantée la bibliothèque, comme l'a montré l'enquête. Il serait également difficile d'abandonner à leur sort des personnes ne pouvant se rendre au village-centre, ce qui nécessiterait le maintien d'approvisionnements parallèles. Il faut, par conséquent, envisager une telle solution avec prudence; son application est fonction, essentiellement, de circonstances locales.

Quant au prêt direct, la généralisation de cette méthode dans les communes moyennes serait nécessaire. Le renforcement de son efficacité par une fréquence accrue des passages, souhaitable, dépendrait des moyens disponibles.

Comme on ne peut recourir à des pressions quelconques pour obliger certaines communes importantes à demander plus volontiers ses services, la conséquence la plus immédiate de l'amélioration de l'efficacité de l'action de la B.C.P. serait... la contagion par l'exemple.

Quelles solutions envisager pour l'avenir ?

Le terrain d'action de la B.C.P., déterminé de manière arbitraire et inadaptée aux réalités locales, devrait être profondément remanié.

En effet, le découpage aberrant des zones du ressort des BM et de celles du ressort des B.C.P. a pour conséquence la sous-desserte de la plupart des villes de banlieue, qui seraient bien mieux ravitaillées, dans l'état actuel des choses, par la B.M. de la ville voisine. Il entraîne, de surcroît, une perte de temps, d'énergie et finalement d'un argent qui pourrait être mieux employé autrement.

Il faudrait, par conséquent, s'inspirer de ~~la bibliothèque de secteur~~ la bibliothèque de secteur (1), dont l'idée est de plus en plus largement répandue et dont on connaît les grandes lignes : bibliothèque regroupant les compétences des B.M. et des B.C.P. actuelles, au niveau vraisemblablement de l'arrondissement - ce qui réduirait les distances -, dotée d'annexes, sortes de relais améliorés qu'elle prendrait en charge et desservant avec des bibliobus les zones d'habitat trop disséminé.

Toutefois, l'idéal qui serait d'étendre le service du prêt direct à toutes les petites communes relève sans doute de l'utopie. Le dépôt traditionnel, faute de moyen de rechange, pourrait subsister, mais avec rémunération des dépositaires. Cela, joint à une desserte multipliée, permettrait d'en accroître l'efficacité.

Un progrès notable de la lecture publique ne peut passer que par la suppression du bénévolat qui, on l'a vu, signifie dans la plupart des cas un service mal assuré. Certes, le recours à des personnes rémunérées et compétentes demande des moyens considérables. Il nécessite un changement radical de conception, une évolution comparable à celle qui a eu lieu concernant les problèmes de la santé, par exemple. Il requiert, en somme, qu'on considère enfin la culture comme une nécessité.

Reste à évaluer le coût de ce programme. Comparé à d'autres dépenses, il doit être relativement modeste. Plutôt que de moyens, c'est en définitive de choix qu'il s'agit.

(1) Cf. bibliographie, E, p. 118-119.

-02-

ANNEXE N°1: PHYSIONOMIE DE DIFFERENTS DEPOTS

a.- UN SUCCES AUPRES DES JEUNES: LE DEPOT D'AMBONNAY.

Le dépôt d'Ambonnay, village viticole de huit cents habitants, avait été abandonné en 1962, la commune ayant refusé d'accepter la majoration des cotisations qui lui était demandée. La "résurrection" a eu lieu il y a deux ans, sous l'impulsion du nouvel instituteur-directeur de l'école primaire, âgé d'une trentaine d'années.

Le bibliobus passe dans la commune trois fois par an, renouvelant à chaque fois le stock d'environ trois cents livres, ce dernier se répartissant à peu près pour moitié entre livres pour enfants et livres pour adultes. Les volumes sont rangés sur un palier du premier étage dans une armoire prêtée par la commune.

On compte cinq classes à Ambonnay: trois classes primaires et deux classes maternelles. Mais, pour des questions de rivalité de personnes, la directrice de l'école maternelle ne fait pas bénéficier ses élèves des livres de la B.C.P. Seules empruntent donc les classes primaires, ce qui représente soixante-quinze lecteurs-enfants.

Le choix des ouvrages pour le dépôt scolaire n'exclut pas les bandes dessinées. Il se fait en fonction des demandes des élèves, des thèmes de travail choisis par la classe. Des séances de lecture libre à partir de certains livres empruntés ont lieu régulièrement à la fin des cours.

En plus de l'avis paraissant dans le journal, les passages du bibliobus sont annoncés par le garde-champêtre, des affiches placardées chez les commerçants et des tracts tirés sur le duplicateur à alcool de l'école qui sont distribués par les enfants. Cette publicité, bien qu'on invite les lecteurs à venir faire eux-mêmes leur choix lors de chaque passage du camion, n'a cependant permis de conquérir qu'un public adulte d'une trentaine de personnes, parmi lesquelles le tiers seulement emprunte d'une manière assidue. On y compte une dizaine de retraités (deux hommes qui empruntent essentiellement des livres de guerre, des femmes qui empruntent surtout des romans sentimentaux), une dizaine de femmes sans profession (parmi lesquelles des femmes de vignerons) et une dizaine d'actifs (essentiellement des commerçants ou artisans, mais pas de vignerons). Ces deux dernières catégories choisissent de préférence des romans, des livres de bricolage et de jardinage, mais aussi des revues de décoration

afin d'y trouver des idées d'aménagement de leurs intérieurs, souvent cossus dans cette commune prospère.

Bien qu'il n'y ait pas d'horaires fixes d'ouverture, l'accès aux livres est assez facile pour les adultes, avant ou après la classe et même au-delà, l'instituteur habitant à l'école.

Les nouveaux lecteurs, tellement le phénomène paraît extraordinaire, s'étonnent souvent de la gratuité et proposent parfois de payer la première fois qu'ils viennent, ayant du mal à concevoir que l'activité du dépositaire puisse être bénévole.

La jeunesse de ce dernier explique sans doute que les adultes le sollicitent rarement pour des conseils, malgré son statut d'enseignant; en revanche cette même jeunesse et surtout les activités périscolaires de l'instituteur (cours de flûte, équipe de hand-ball) sont la raison du succès du dépôt auprès des adolescents. Une vingtaine d'entre eux, après l'avoir pratiqué durant l'école primaire, continuent à le fréquenter alors qu'ils sont au C.E.S d'AY, empruntant, soit pour leur travail scolaire, soit pour leurs loisirs, romans et documentaires.

Le dépositaire, pour satisfaire les desiderata de ses lecteurs, fait fréquemment des demandes par voie postale à la B.C.P. Trouvant les trois passages annuels du bibliobus insuffisants, il va aussi deux fois par an avec sa propre voiture à Châlons renouveler entièrement son stock.

L'ampleur du succès de la lecture à Ambonnay chez les adolescents, en même temps que son caractère limité -toutes choses égales d'ailleurs- chez les adultes s'expliquent entièrement, comme on le voit par la personnalité du dépositaire. Une mutation éventuelle de ce dernier, par conséquent, compromettrait le sort du dépôt et les résultats déjà acquis.

b.- UN DEPOT POUR ADULTES DYNAMIQUE: SAINT-AMAND-SUR-FION.

Saint-Amand-sur-Fion, commune d'environ huit cents habitants proche de Vitry-Le François, est un village pittoresque en rénovation. Ceci explique la présence à côté d'agriculteurs (50% de la population de la commune) pour la plupart aisés, d'ouvriers et d'employés travaillant à l'extérieur, la présence d'une minorité importante de retraités et de "résidents secondaires" cadres et professions libérales.

Le dépositaire, ancien ingénieur, appartient à cette dernière catégorie. Venu avec sa femme il y a six ans s'établir ici au moment de la retraite, il a entrepris peu après de créer un dépôt pour adultes exclusivement, la lecture étant jusque-là représentée dans le village en plus d'un dépôt à l'école par une bibliothèque paroissiale, maintenant disparue et qui végétait.

En reprenant le petit noyau de cette dernière, y compris le cure, et à l'aide d'une publicité de bouche à oreille efficace, le nombre de livres empruntés, d'une centaine la première année est passé à 650 en 1976 (1). Cinquante lecteurs fréquentent le dépôt de manière assidue, trente de manière occasionnelle, cette dernière catégorie étant composée en majorité de gens qui ne sont là que durant les fins de semaine et les vacances.

Là comme ailleurs, la proportion de retraités est importante et le nombre de jeunes est faible. En revanche, si les ouvriers boudent le dépôt, certains agriculteurs, au départ réticents, le fréquentent régulièrement.

On emprunte, outre les romans (50%) et les livres à caractère historique, surtout des ouvrages concernant la nature, la chasse et la pêche, des périodiques consacrés à la rénovation et à l'aménagement de la maison, ainsi que des ouvrages traitant d'artisanat (2).

Le fait que le dépôt se trouve au domicile même du dépositaire ne semble pas un obstacle. L'accueil reçu ("on n'aurait pas tenu ce dépôt si on avait eu peur d'être dérangés", répond-on à ceux qui s'inquiètent de la gêne que cause leur visite) et l'accès aux livres à tout moment de la journée, sauf le dimanche, sont au contraire des avantages appréciables.

Si les lecteurs "citadins" savent précisément ce qu'ils veulent lire, beaucoup de personnes originaires du village demandent des conseils, ce qui permet d'orienter leur choix vers des lectures à chaque fois un peu plus ambitieuses. De ce fait, la qualité des ouvrages empruntés atteint un niveau sensiblement supérieur à la moyenne: peu de Delly, la demande s'étant raréfiée, peu de romans policiers, moins d'ouvrages de guerre et d'action qu'auparavant, ces derniers étant en

(1) Au moment de notre visite (février 1977), quatre-vingts livres étaient en circulation

(2) que le dépositaire demande relativement nombreux à Châlons, voulant ainsi prolonger les expositions (deux ou trois par an) d'un centre culturel "Art, folklore, artisanat" qui s'est installé dans le village.

partie remplacés par des ouvrages historiques à caractère plus "scientifique". Même si certains tabous persistent chez les paysans, très conservateurs (méconnaissance générale des auteurs russes par exemple ... y compris Soljenitsyne, l'U.R.S.S n'ayant pas bonne réputation), le cycle des Rougon-Macquart, malgré des réticences initiales à l'égard de Zola a eu un grand succès, de même que "Les hommes de bonne volonté" de Jules Romains, ce dernier auteur faisant retrouver à certains lecteurs le temps de leur jeunesse. De même "Le cheval d'orgueil" de Pierre Jakez-Hélias, "Le bon plaisir" de Claude Manceron et "Montaillou, village occitan" d'Emmanuel Leroy-Ladurie figurent parmi les livres les plus empruntés récemment. Ceci semble montrer qu'une certaine éducation du lecteur par le dépositaire est possible. Elle est autant fonction du prestige social dont jouit ce dernier dans la commune que de son âge et de la cordialité des rapports qu'il sait nouer avec les gens.

Le bibliobus effectue deux passages dans l'année lors desquels il renouvelle entièrement le stock de trois cents livres. Ce rythme est jugé très insuffisant par le dépositaire qui, en plus des demandes d'ouvrages par voie postale si besoin est, va s'approvisionner environ quatre fois dans l'année au siège de la B.C.P.

Le succès est à la mesure du dévouement du responsable, ainsi que de celui de sa femme qui participe largement aussi à la tâche.

Le phénomène paraît si exceptionnel qu'il vaut la peine qu'on essaie d'en comprendre les mobiles. Il est certain d'une part que pour des gens venus de l'extérieur, la tenue du dépôt a servi de moyen pour s'intégrer à une commune à priori méfiante. De ce point de vue, même si l'on juge les gens peu loquaces sur leurs lectures, phénomène dû vraisemblablement à la timidité et à la peur de ne pas savoir en parler, la greffe semble avoir réussi. D'autre part, le meilleur moyen d'être ravitaillé en livres pour de gros lecteurs -et c'est ici le cas- dans une commune rurale, sans avoir à les acheter tous, est encore d'être dépositaire. Mais il est évident que ces deux raisons avancées par les responsables n'épuisent pas toutes les explications, d'une attitude motivée essentiellement par l'altruisme.

Le dépositaire a proposé à la municipalité, qui a accepté, de quadrupler (I) pour 1977 la subvention à la B.C.P. Quand on sait les

(I) au lieu de la doubler

problèmes que pose la perception des simples subventions communales, on mesure mieux le caractère heureusement peu ordinaire du dépôt pour adultes de Saint-Amand sur Fion.

C.- SUCCES ET AMBIGUITES D'UN DEPOT EN C.E.G.: MONTMORT

Ce petit chef-lieu de canton, d'une population de 350 habitants, possède à sa périphérie un C.E.G. formé de bâtiments préfabriqués construits il y a quelques années et aujourd'hui d'assez piètre allure. La bibliothèque, destinée à la fois aux 250 élèves de l'établissement et aux habitants du village occupe un de ces bâtiments préfabriqués.

Le bibliobus passe 3 fois par an et 1300 livres environ sont déposés effectivement à chaque fois, ce chiffre croissant à peu près au même rythme que les effectifs du C.E.G.(1).

Le dépôt est en effet surtout scolaire: Si l'école maternelle n'est pas concernée, 20% des emprunts sont le fait des enfants de l'école primaire, qui viennent choisir leurs livres sous la conduite de l'instituteur et 70% sont empruntés par les élèves de l'établissement lui-même. Les professeurs de Français, dont la responsable du dépôt, chargée également du choix pour les adultes quand passe le camion de la B.C.P., éliminent pratiquement les bandes dessinées considérées comme une solution de facilité.

Le livre semble bien utilisé dans le cadre scolaire: fiches de lectures rédigées par les élèves à partir de livres qu'ils empruntent, activités centrées sur la bibliothèque lors des 10% consistant à classer les livres, les raconter etc... et le prêt à domicile est étendu à tous.

Quant aux adultes, ils n'effectuent à eux tous que les 10% des emprunts restants; certes, la présence du dépôt au C.E.G. a quelques avantages: ainsi les 14 enseignants, même s'ils ne sont pas de gros lecteurs, sont tous inscrits et cinq ou six parents d'élèves des communes voisines, sollicités lors de réunions, se font rapporter des livres par leurs enfants. On ne compte autrement que 15 autres emprunteurs habitant la commune, pour lesquels le dépôt est ouvert le lundi de 17h à 19h et le samedi midi.

(1) La bibliothèque possède également un fonds propre important (encyclopédies dont la plupart ne sortent pas, revues) réservé aux scolaires et alimenté par des crédits provenant d'un syndicat intercommunal.

Les enseignants choisissent eux-mêmes leurs ouvrages; quant aux autres, ils sont sélectionnés par la dépositaire qui les prend "assez simples" - surtout des romans - en fonction de ses goûts et de ce qu'elle a aimé.

Le marasme relatif de la lecture chez les adultes à Montmort contraste, comme on le voit, avec le dynamisme de la lecture scolaire.

Il est certain que la situation du dépôt dans un local assez loin du village, en plein milieu du C.E.G. de surcroît, est un handicap, de même que sa fermeture pendant les vacances scolaires (1). Un dépôt spécial pour adultes aurait plutôt sa place au centre de la commune, à la mairie par exemple... mais personne ne s'est proposé pour le tenir.

La responsable s'occupe donc bénévolement, ici comme ailleurs, du dépôt pour adultes mais aussi du dépôt scolaire. En effet, le rectorat de l'Académie a refusé de créer des heures pour la bibliothèque, n'a pas donné jusqu'ici, ni directement, ni indirectement, un centime pour le développement de la lecture dans ce C.E.G.

d. - DES CAS MALHEUREUSEMENT FREQUENTS: THIBIE ET VILLERS-LE-CHATEAU.

Ces 2 villages situés à une vingtaine de kilomètres de Châlons-sur-Marne sont assez dissemblables par la structure de leur population. Ils ont cependant en commun le fait d'avoir des dépôts gérés par le même homme, directeur de l'école de Thibie, secrétaire de mairie et originaire de cette commune dont il est le plus important propriétaire foncier et en même temps maire et secrétaire de mairie à Villers-Le-Château.

Thibie: Cette commune de 250 habitants compte environ le tiers de ses actifs travaillant à Châlons-sur-Marne. Pour le reste, outre les exploitants agricoles (dont la plupart cultivent pour partie les terres qu'ils tiennent en fermage du responsable du dépôt), on compte un nombre important de personnes, essentiellement immigrées (étant donné le faible niveau des rémunérations) qui travaillent dans une entreprise de déshydratation de la luzerne installée sur place.

Le dépôt est à l'école, où les livres sont rangés dans un placard.

(1) La fermeture est totale au mois d'août. Pendant le reste des vacances, le fait que la dépositaire ne réside pas sur place et qu'on soit obligé de la déranger pour accéder aux livres doit être un frein sérieux.

Les adultes peuvent théoriquement y avoir accès tous les jours de classe, avant ou après les leçons, mais outre le fait que beaucoup d'habitants ignorent son existence, aucune publicité n'étant faite, beaucoup de personnes qui, peut-être voudraient lire, hésitent à déranger le responsable. Ce dernier déclare que lors du passage du bibliobus dans la commune deux fois par an (1), il fait son choix en pensant aux lecteurs qu'il connaît bien, sélectionnant à chaque fois soixante livres pour adultes et cinquante livres pour enfants.

Mais que penser de cette habitante de la commune qui voudrait bien lire mais qui se plaint de ne trouver à chaque fois que du Delly ou de cet autre, sympathisant communiste, qui s'entend répondre à chaque fois qu'il demande un livre qu' "il n'y a rien pour lui" ?

Par conséquent, il ne faut pas s'étonner que la commune ne compte que trois lecteurs réguliers: un agriculteur de cinquante ans, "gros" lecteur jusqu'à "consommer" 120 livres par an, ce qui fait qu'à chaque passage du bibliobus, on renouvelle la totalité du stock ... jusqu'à ce qu'il ait tout lu! Ses goûts, peu portés vers les spéculations intellectuelles, déterminent la médiocre qualité littéraire des livres en dépôt.

On trouve deux lectrices assidues de romans sentimentaux genre Delly empruntant par l'intermédiaire de leurs enfants qui leur rapportent des livres de l'école, à raison de deux ouvrages tous les quinze jours.

En outre, en plus du dépositaire lui-même (une vingtaine de livres par an), deux ou trois lecteurs irréguliers viennent parfois chercher des livres, et c'est tout.

Quant aux scolaires -qui ne peuvent choisir leurs livres- les "petits" utilisent les livres en classe et n'ont pas le droit de les emporter à la maison; les "grands" ne peuvent les emprunter qu'avec parcimonie: un album par mois pour le C.E.1 par exemple.

Villers-Le-Château: La population de la commune, qui était en 1968 de 125 habitants, a presque doublé depuis cette date, Villers faisant fonction de banlieue pour les cadres moyens châlonnais qui y ont fait

(1) Une expérience a été tentée un an ou deux de faire passer le camion trois fois par an mais a été abandonnée, le dépositaire estimant que c'était inutile.

construire une maison. C'est ainsi que 90% des actifs travaillent à la ville voisine (cinq ou six professeurs, sept ou huit instituteurs, des directeurs commerciaux, des militaires...) et s'intègrent difficilement à la vie d'une commune où on ne compte plus que cinq ou six familles d'agriculteurs.

Là, l'école ayant été fermée, le dépôt est à la mairie. Il est ouvert une heure par semaine, le Jeudi de 18 à 19h, en même temps que la permanence du secrétariat de mairie.

Deux lecteurs assidus, très âgés, lisent dix livres tous les quinze jours chacun, essentiellement des livres de guerre. Pour le reste, on ne trouve là aussi que quelques lecteurs occasionnels, les nouveaux arrivants ne fréquentant pas le dépôt. Sont-ils d'ailleurs informés de son existence?

Le choix des livres lors du passage du bibliobus trois fois par an (à chaque fois soixante livres pour adultes et vingt livres pour enfants sont empruntés) est fait -le dépositaire n'étant pas sur place- soit par le maire, soit par l'un des deux gros lecteurs, âgé de quatre-vingts ans, lui-même en famille avec le maire: on imagine par conséquent l'éclectisme du choix!

On constate pour ces deux communes que les lecteurs sont une infime minorité, que ce sont pour la plupart des gens à la moyenne d'âge élevée, friands de littérature facile, et qu'ils conditionnent la nature du dépôt.

A cela s'ajoute l'apathie du dépositaire, qui a toujours connu cette situation et qui n'imagine pas qu'elle puisse changer ("on ne fait pas boire un cheval qui n'a pas soif" dit-il), peu porté vers la lecture lui-même, accaparé par de nombreuses occupations, et qui considère son rôle de dépositaire surtout comme une obligation due à ses fonctions, et prétendant en plus proscrire certains livres. Il y a là, comme on le voit, largement de quoi décourager les velleités de lecture de la plupart.

e.- UNE B.M. FONCTIONNANT SURTOUT GRACE A L'APPUI DE LA B.C.P. : FISMES

La bibliothèque possède un local à la mairie, au centre de cette ville de 4250 habitants. Rien ne la signale à l'attention du public, si ce n'est une affiche située en bas, à gauche du hall d'entrée et

noyée parmi d'autres. Au début de 1977, elle vient d'emménager dans deux pièces, ce qui lui donne un peu plus d'aise qu'auparavant ("on en avait honte" dit un conseiller municipal), mais il faut toujours monter, pour y accéder, un escalier qui semble un défi aux personnes âgées.

Les permanences ont lieu deux fois par semaine, chaque mercredi et chaque samedi de 14h30 à 16h, tenues bénévolement par trois personnes ayant atteint l'âge de la retraite mais surtout par l'ancienne directrice de l'école maternelle. Cette dernière domine par sa personnalité et règne sur ce domaine depuis 1960, année où le dépôt traditionnel a été remplacé par une salle.

Le fonds propre résulte de legs, de dons parmi lesquels un dépôt permanent de vieux romans de la B.C.P. attribués lors du déménagement de cette dernière dans ses nouveaux locaux, d'encyclopédies par abonnements offertes par la municipalité, en plus d'une subvention annuelle de ... 250F (1).

Le bibliobus passe trois fois par an (2) et 90% des 5000 livres empruntés en 1976 à l'extérieur provenaient de la B.C.P. (3), cette dernière fournissant la totalité des romans et la plupart des documentaires (4).

La subvention municipale annuelle accordée à la bibliothèque est dérisoire comparée aux 700.000F qu'a coûté le complexe sportif de la ville -financé, il est vrai, par un syndicat intercommunal- ni même à côté des 90.000F nécessités pour la réfection du salon de

(1) Jusqu'en 1976, cette somme modeste a surtout servi à l'entretien des livres provenant de la B.C.P. : couverture avec du papier gris d'emballage, puis du papier écossais. Elle sert maintenant essentiellement à l'achat de livres auprès de courtiers, "un peu plus chers, parce que reliés pour qu'ils durent plus longtemps".

(2) C'est le dépôt le plus important de la B.C.P. si l'on excepte Vinqueux (cf h) où les livres sont en fait très peu renouvelés. 5939 livres ont été déposés à Fismes en 1974, 4005 en 1975 et 4077 en 1976. Les statistiques officielles indiquent à tort des chiffres très supérieurs (11586 livres en 1975 par exemple). Cf à ce sujet P-48-49.

(3) Un peu moins de 5000 livres ont été empruntés en 1974, 5200 en 1975. Une part plus importante des consultations sur place beaucoup moins nombreuses -pour des exposés d'élèves essentiellement- concerne les livres appartenant à la bibliothèque qui, à quelques exceptions près, ne sortent pas.

(4) La bibliothèque n'achète donc pas de romans. Depuis 1976, le fonds de romans policiers est constitué de dons faits par les lecteurs et la B.C.P. n'en apporte plus.

la mairie. C'est d'ailleurs cette dernière dépense, considérée par beaucoup comme somptuaire, qui a décidé la municipalité à faire un geste pour la bibliothèque qui se trouvait à l'étroit dans une salle. Ce qui a été réalisé ne correspond pas d'ailleurs à ce qui était envisagé à l'origine(1).

Le prêt n'est pas gratuit, mais la contribution demandée est modique: six francs par an, somme destinée à assurer le remplacement des livres détériorés ou égarés et qui donne droit à l'établissement d'une carte valable pour toute la famille. Le délai fixé pour le prêt n'est pas très strict: on veille simplement à ce que les lecteurs ne prennent pas plus de cinq ou six livres à chaque fois, la moyenne des livres empruntés étant de quatre environ.

Quatre-vingts lecteurs sont inscrits actuellement (2): vingt-quatre scolaires n'empruntant que pour eux-mêmes (et c'est en fait peu car il n'existe en milieu scolaire qu'un dépôt peu actif au C.E.S.: environ 150 livres par an), dix-neuf retraités et seulement treize ouvriers (3).

Les femmes lisent essentiellement des romans, surtout Slaughter et Guy Des Cars, mais moins de Delly qu'ailleurs, la responsable du dépôt, sans exclure les livres de ces auteurs, ne les sélectionnant qu'en petit nombre. Les hommes quant à eux, empruntent des documentaires, mais surtout des livres de guerre et des romans policiers. Les goûts à Fismes semblent donc les mêmes qu'ailleurs.

(1) On avait prévu la transformation d'une salle indépendante située au rez-de-chaussée. On s'est contenté d'aménager pour 14.000F deux salles réservées à l'enseignement ménager, ce qui vient d'ailleurs de valoir à la B.M. une subvention d'achat de livres de 6000F pour 1977, via la Société Française du livre, et qui permettra d'enrichir le fonds propre.

(2) C'est à dire moins qu'il y a dix ans où on comptait une centaine de lecteurs.

(3) Ces derniers représentent pourtant près de la moitié de la population active de Fismes, la ville ou ses environs immédiats abritant trois usines (une papèterie, une tréfilerie, une sucrerie). En revanche, la classe moyenne est assez peu représentée. Les autres cartes de lecteurs indiquent à la profession du chef de famille: six enseignants, quatre commerçants, quatre artisans-entrepreneurs, trois cadres moyens, deux cadres supérieurs, deux employés, deux agriculteurs, une profession libérale. Cinq inscrits habitent et travaillent dans les communes des environs.

Même s'il faut compter deux ou plusieurs lecteurs pour beaucoup de cartes, on voit que la fréquentation est faible pour une ville de cette importance. Il existe à cela plusieurs explications.

La première, c'est le rôle de la "Bibliothèque pour tous" (1), avec un recrutement sensiblement plus bourgeois que celui de la B.M., la pratique religieuse étant restée assez forte dans les milieux les plus favorisés de la ville. Les deux publics semblent établis une fois pour toutes et il y a peu de contacts entre eux et peu de transfuges. C'est ainsi que si la B.M. compte parmi ses lecteurs le directeur de la caisse de Crédit Agricole, un médecin et un directeur d'usine, le directeur de l'agence locale de la Société Générale et le pharmacien vont à la "Bibliothèque pour tous". Les permanences de cette dernière se tiennent deux fois par semaine, le vendredi soir et... à la sortie de la messe du dimanche. Dérogeant à la règle, elle ravitaille gratuitement les pensionnaires de la maison de retraite, allant porter les livres sur place et faisant ainsi une concurrence redoutable à la B.M. où cette pratique n'est pas systématisée.

L'accueil reçu à la bibliothèque est sans doute un autre obstacle à sa fréquentation. Le signaler n'est pas mettre en cause le dévouement remarquable de la responsable, mais, puisque c'est sur elle que tout repose, il est très naturel qu'elle considère un peu la bibliothèque comme son domaine propre, ce qui aboutit, souvent par excès de zèle, à des conséquences fâcheuses. Solliciter l'opinion des gens sur leurs lectures et les conseiller fait partie du travail du dépositaire. Point trop n'en faut cependant, et il est dommage qu'on interroge les lecteurs de manière un peu trop insistante sur ce qu'ils ont lu, ce qui semble gêner certains qui n'ont pas forcément l'envie ou la possibilité de parler de leurs lectures... ou qui n'ont peut-être pas lu le livre, et qu'on aille presque jusqu'à leur forcer la main en leur indiquant des ouvrages qui leur conviendraient le mieux.

La dépositaire -quoi de plus normal?- a des opinions bien arrêtées et n'hésite pas à en faire état. Il ne peut par conséquent être question, sous peine d'être discrédité, d'emprunter des livres qui ne seraient pas jugés convenables. Plutôt que politique (malgré le succès

(1) 3255 livres prêtés en 1975, ce qui est considérable étant donné le prix demandé.

Au sujet des bibliothèques pour tous, cf annexe n°4 p 111-112.

de Soljenitsyne, il semble que la politique intéresse peu les lecteurs et Mao Tsé-toung figure sur les rayons; "J'ai même déjà eu Lénine" nous dit-on), la censure est morale et s'exerce à l'égard des lectures des jeunes, en fonction d'ailleurs de critères qui datent d'une autre génération.

Ainsi, la lecture des romans de Sartre, alors qu'ils les étudient peut-être en classe, est-elle par exemple déconseillée aux adolescents qui voudraient les emprunter, "car ils n'y comprendraient rien", et de leur conseiller plutôt des romans édifiants, du genre... "Les gens de Mogador", pour ne pas risquer d'avoir des ennuis avec les parents. De même, l'"Encyclopédie de la vie sexuelle" de chez Hachette, pourtant destinée aux enfants, se trouve dans une armoire fermée à clef et c'est l'assistante sociale, elle-même lectrice de la bibliothèque, qui signale son existence à qui elle juge bon.

On conçoit également que les jeunes d'un certain âge qui viennent là ne tiennent pas forcément à ce qu'on leur demande s'ils travaillent bien en classe, ce qu'ils comptent faire plus tard. Il n'est pas non plus souhaitable de leur imposer des livres en fonction de vœux qu'ils osent à peine exprimer, ni de les aider, même avec les meilleures intentions du monde, de manière aussi directive dans la préparation de leurs exposés. C'est là pousser l'aide au lecteur un peu loin et recréer dans ce qu'il y a de pire le carcan scolaire d'autrefois. Est-il possible de remédier à cette situation?

Une classe du C.E.S. est venue récemment visiter la B.M. dans le cadre des 10% sous la conduite de leur professeur de français. Un travail est prévu pour cette même classe sur un thème choisi par les élèves à traiter à partir des livres en stock et d'autres ouvrages qui leur seront demandés pour la circonstance à la B.C.P. De telles expériences doivent être encouragées. Mais surtout, dans le système actuel du bénévolat, il faudrait à tout le moins renouveler les responsables en dépit du manque de bonnes volontés, introduire de nouvelles personnes plus jeunes sans toutefois évincer les autres (1), ce qui serait injuste. Cela requiert, à n'en pas douter, des trésors de psychologie.

(1) qui, si elles déplorent le peu de soutien qu'elles peuvent recevoir, n'accepteraient vraisemblablement pas sans réticences le partage de leur pouvoir.

f.- UNE B.M. OU L'APPORT DE LA B.C.P. EST MARGINAL: SAINTE-MENEHOULD.

Le cas de la B.M. de Sainte-Menehould, petite sous-préfecture de 6000 habitants diffère sensiblement du précédent.

La bibliothèque occupe en commun avec le musée et le syndicat d'initiative un immeuble au centre de la ville. Elle ne comprend pour l'instant qu'une salle de lecture et une salle de prêt, mais deux autres salles doivent être dans l'avenir aménagées, dont une pour les enfants et une pour le fonds ancien, ce dernier d'une richesse remarquable en livres du XVIII^eme siècle surtout (environ au total 4000 volumes) (1).

Sous l'impulsion d'un professeur du C.E.S. également chargé des problèmes culturels au sein du conseil municipal, l'aide de la commune ne manque pas. Elle a été l'initiatrice des travaux d'aménagement qui ont déjà eu lieu, verse, pour l'achat de livres, une subvention de 40.000F (2) et surtout, le bénévolat étant proscrit, rémunère à temps partiel deux personnes (ce qui coûte à la ville plus de 10.000F par an) en particulier un instituteur retraité depuis peu (3). Ce dernier, appointé huit heures par semaine, a commencé la cotation des livres, l'établissement d'un fichier et essaie d'améliorer la préservation des ouvrages déjà en stock qui sont pour les huit-neuvièmes couverts d'un papier gris d'emballage assez rébarbatif.

La bibliothèque est ouverte le samedi de 16 à 19H et le dimanche matin, de 10H à midi. Elle compte environ 130 abonnés (4) auxquels on demande dix francs de cotisation annuelle; elle prête actuellement 4500 livres par an mais son activité ne croît plus du fait de la concurrence traditionnelle d'une bibliothèque paroissiale d'une part et d'autre part de la création récente d'un club du troisième âge à la maison de retraite, doté de sa propre bibliothèque et qui compte 300 adhérents (5).

(1) Mais des transformations ont déjà été effectuées, qui ont valu dans le passé à deux reprises à la bibliothèque des subventions pour l'achat de livres.

(2) auxquels il faut ajouter une subvention annuelle de 800F provenant de la Caisse d'Epargne.

(3) bien qu'on puisse, là aussi, critiquer le choix d'un retraité.

(4) contre une soixantaine il y a dix ans.

(5) On ne compte ainsi qu'une quarantaine de retraités parmi les lecteurs inscrits. Les ouvriers sont également peu nombreux ainsi que les enfants et les adolescents. Il est vrai qu'il existe pour ces derniers un dépôt au C.E.S. ainsi qu'un dépôt de livres dans une école primaire.

A partir des fonds généreux alloués, la politique d'achats est déterminée par un comité de lecture de trois personnes (1) qui s'efforcent d'acquérir les livres qu'il juge les plus marquants et d'un intérêt durable.

Dans ces conditions, l'appui des deux passages annuels du bibliobus (631 livres déposés en 1975) (2) est marginal et ne concerne qu'environ 20% des livres empruntés. La B.C.P. (à laquelle on a recours depuis seulement quelques années d'ailleurs) a donc ainsi pour rôle de fournir des livres de "consommation courante" qu'on n'achète pas parce qu'on n'est pas sûr de leur valeur.

Cependant, une ville de l'importance de Sainte-Menehould, malgré ses efforts coûteux et méritoires ne pourra jamais se procurer autant de livres qu'il faudrait pour rendre la collection suffisamment attractive. Par conséquent, la B.C.P., outre l'assistance technique qu'elle pourrait fournir dans le cadre de la réorganisation actuelle pourrait aussi apporter son aide dans différents domaines tels que la sélection des livres et surtout des dépôts qui seraient plus que l'appoint fourni actuellement.

G. - UNE INITIATIVE INTERESSANTE A LA B.M. DE SAINT-BRICE-COURCELLES.

La B.M. de St-Brice-Courcelles, commune de 2000 habitants de la banlieue rémoise, est située au "Foyer pour tous", école désaffectée qui abrite les différents clubs de la ville, dans une salle du premier étage remise à neuf.

Cent trente lecteurs y sont inscrits, dont quatre-vingts enfants;

(1) Ce comité devant être prochainement élargi à dix ou douze personnes. Après avoir essayé pendant un temps de recourir à des bibliographies professionnelles, il se réfère maintenant aux critiques du "Monde des Livres", aux extraits de "Lire" ainsi qu'aux articles paraissant dans les grands hebdomadaires. Les achats sont effectués auprès du libraire local qui accorde une réduction de 10%.

(2) 802 livres déposés en 1976. Les statistiques officielles sont fausses (elles indiquent 884 livres déposés en 1975) Cf à ce sujet p.48-49.

Le bibliobus la ravitaille trois fois par an à raison de 900 livres à chaque fois. Elle possède également un fonds propre (1). La rotation des livres prêtés par Châlons est cependant supérieure, puisqu'ils représentent près des deux-tiers des livres sortis (au total 2500) en 1976 et le tiers seulement du stock.

Cependant, outre le fait que sa gestion est confiée à l'association des Parents d'élèves (Fédération Cornec) qui la subventionne conjointement à la municipalité (2), il faut signaler l'initiative originale consistant à doter cette bibliothèque l'an prochain d'un véhicule d'occasion pour aller vers les lecteurs, afin d'essayer de la sortir de la stagnation actuelle (3), qui créera ainsi, en quelque sorte, un "bibliobus à deux niveaux".

h. - UNE AIDE DERISOIRE DE LA MUNICIPALITE : TINQUEUX.

La seule bibliothèque de cette ville de 8000 habitants de l'agglomération rémoise est située dans un petit bâtiment d'un étage situé au milieu d'un lotissement fait à la fois de blocs H.L.M. et de pavillons modestes. Bien signalée et d'accès facile, c'est une annexe de la M.J.C., cette dernière occupant un C.E.G. désaffecté dans une autre partie de la ville.

Créée il y a dix ans, elle a végété quelques temps dans une pièce au fond d'un couloir de la mairie. Son installation dans ce bâtiment, juste après sa construction il y a huit ans, a permis de la faire un peu mieux connaître, aucune publicité n'étant faite par ailleurs (sauf

(1) Les deux-tiers restants sont les achats effectués à partir de subventions (cf. n°2 infra), mais aussi ceux qu'a permis une dotation en livres à la suite de travaux, dont la B.M. a bénéficié en 1973. Il faut encore ajouter de vieux ouvrages provenant de dons, en particulier 565 livres offerts par la B.C.P.

(2) Environ 800F par an de la part de l'association (argent provenant de bals et de fêtes) et une somme équivalente de la part de la municipalité. En outre l'association de parents d'élèves a souscrit au bénéfice de la bibliothèque un abonnement au club Hachette et à France-Loisirs.

(3) s'expliquant en partie par le fait que, malgré de nouvelles heures d'ouverture envisagées, il n'y a encore qu'une permanence le samedi de 16h30 à 18h30. La bibliothèque est d'autre part fermée en Juillet et Août, la plupart des autres B.M. ne l'étant qu'un mois.

dans le catalogue des activités de la M.J.C.) (1).

Le prêt est gratuit. La bibliothèque est ouverte deux fois par semaine, le mercredi après-midi de 15h30 à 16h et le samedi après-midi de 13h30 à 16h30. Elle est malheureusement fermée pendant toutes les vacances scolaires, y compris Noël et Pâques, n'étant gérée que par une seule bénévole. C'est pourtant là précisément qu'elle aurait le plus de succès.

Les livres proposés aux lecteurs comprennent un fonds permanent d'environ 2000 romans et vieilles revues, d'aspect rébarbatif, donnés par la B.C.P. A ces livres, il faut ajouter 500 romans policiers ou d'espionnage, donnés par les lecteurs et pour la plupart défraîchis (parce qu'ils sortent bien?)

En dehors de cela, la B.C.P. ravitaille la bibliothèque trois fois par an, y déposant à chaque fois selon les statistiques 2000 livres environ. En réalité, la responsable conserve les livres qu'elle tient de Châlons un assez long moment; le camion de prêt-dépôt quand il passe, ne renouvelle à chaque fois que 150 livres environ (dont les deux-tiers pour adultes), soit moins du dixième du total!

115 lecteurs environ sont inscrits. Comme ailleurs, ce sont plutôt des femmes que des hommes. On y trouve peu d'actifs et d'adolescents, pourtant nombreux dans le quartier. Sont surtout représentés les personnes âgées et les scolaires, le nombre de ces derniers ayant d'ailleurs baissé avec l'ouverture récente d'un dépôt dans une école. Les goûts sont les mêmes qu'ailleurs: romans sentimentaux genre Delly pour les femmes, livres de guerre et romans policiers pour les hommes.

Bien qu'aucune comptabilité ne soit effectuée, la gestion étant pour le moins empirique, on peut estimer à 3500 le nombre de livres sortis dans l'année.

La responsable, personne ouverte et d'abord simple, a su attirer la sympathie des lecteurs et on n'hésite pas à lui demander des conseils de lecture (ce qui permet de porter le niveau "un cran au-dessus" dit-elle), voire des conseils de jardinage ou d'ordre ménager.

On peut simplement regretter à "inqueux que la bibliothèque soit le moindre souci de la municipalité, qui n'achète aucun livre et se

(1) et ici, comme ailleurs, dans le journal "L'Union" quand passe le bibliobus.

contente de payer à la B.C.P. la subvention (150F jusqu'en 1976 pour la bibliothèque et trois groupes scolaires également desservis ... soit moins de deux centimes par habitant!)

Si la mairie paie le chauffage, l'électricité et, depuis quelques années seulement le nettoyage du local -on peut d'ailleurs se demander s'il a lieu souvent- les rayonnages ont été faits par le mari de la dépositaire, la municipalité lui ayant remboursé le bois. C'est, hormis une vieille table et trois chaises, le seul mobilier de la pièce, rien n'étant prévu pour la consultation sur place.

On a plutôt l'impression en entrant dans ce local, dont les murs mériteraient bien de temps en temps un peu de peinture, d'être dans l'arrière-boutique d'un marchand de livres, plutôt que dans une véritable bibliothèque.

Le cas de Tinquex illustre malheureusement la misère de la lecture publique dans bon nombre de villes de banlieue, qui ne peut exister que grâce à l'action de quelques-uns.

ANNEXE N°2: LE QUESTIONNAIRE DE PRÊT DIRECT.

Aperçu méthodologique

Le questionnaire était volontairement court de manière à susciter le maximum de réponses. Les questions étaient ouvertes, ce qui a amené de nombreuses personnes à expliciter leurs réponses.

La première partie (1 à 6) est destinée à situer les lecteurs.

La deuxième partie (7 à 10) a pour but de connaître leurs goûts et leurs habitudes de lecture.

La troisième partie (11 à 13) vise à connaître leur appréciation quant à la finalité du service de la B.C.F.

La quatrième partie (14 à 17) sollicite leur opinion quant à des modifications éventuelles du système de prêt direct qu'ils connaissent.

- - - - -

577 réponses sont parvenues, représentant près de 21% des lecteurs inscrits.

(1) Nom de la commune où a lieu le prêt direct.

Toutes les catégories de centres sont représentées, mais de manière fort inégale.

Ainsi 86 réponses à Père-Champenoise pour 239 inscrits.

46 " " à Port-à-Binson pour 140 inscrits.

41 " " à Vertus pour 102 inscrits.

Mais 1 seule à Cernay - Beine pour 101 inscrits.

et 8 à Suippes pour 228 inscrits.

D'autre part, sur les 2 C.E.G. desservis par le prêt direct, celui de Verzy n'a pas répondu. En revanche, celui d'Avize l'a fait abondamment (126 réponses), ce qui rend possible le traitement à part du prêt direct en milieu scolaire.

(2) Sexe des lecteurs ayant répondu.

Prêt direct dans les communes: Hommes: 161 (= 36%)
Femmes: 290 (= 64%) Total: 451

C.E.G. d'Avize: Garçons: 36
Filles: 90 Total: 126



(3) Les âges des lecteurs.

	Hommes	Femmes	Total
Moins de 16 ans	51 (+32 à Avize)	65 (+81 à Avize)	116 (+113 à Avize) (=229)
De 16 à 19 ans	2 (+4 à Avize)	7 (+9 à Avize)	9 (+13 à Avize) (=22)
De 20 à 39 ans	20	65	85
De 40 à 59 ans	27	76	103
60 ans et plus	61	77	138

(4) Les catégories socio-professionnelles

	H	F	T
1. Agriculteurs	11	15 (±)	26
2. Patrons de l'industrie et du commerce (artisans et commerçants)	1	2	3
3. professions libérales et cadres supérieurs	2	0	2
4. Enseignants	7	7	14
5. Cadres moyens	4	0	4
6. Employés	3	15	18
7. Ouvriers	7	2	9
8. Personnel de service	6	12	18
9. Autres catégories	5	1	6
10. Retraités	61	64	125
11. Femmes sans profession		102	102
12. Scolaires	54 (+36 à A.) (=90)	70 (+90 à A.) (=160)	124 (+126 à A.) (=250)

Remarque: La classification de l'I.N.S.E.E. a été reprise avec les réserves et les remarques qui se trouvent supra, p. 65.

Un certain nombre de femmes n'ayant jamais exercé d'activité rémunérée se déclarent "ménagères" à l'âge de la retraite. Elles ont alors été classées dans cette catégorie (11) jusqu'à 65 ans, chez les retraités (10) après cet âge. Les femmes retraitées doivent être par conséquent légèrement sur-évaluées.

(5) Habitez-vous la commune desservie par le prêt direct?

(6) Si vous n'y habitez pas, y travaillez-vous?

1. Habitent	390 (+31 au C.E.G. d'Avize)
2. Travaillent mais n'habitent pas	26 (+ au C.E.G. d'Avize)
3. Extérieurs	29
4. Sans réponse	6 (+3 au C.E.G. d'Avize)

(7) Quels livres empruntez-vous de préférence au bibliobus?

7a. Prêt direct dans les communes.

	Hommes (107)	Femmes (220)	Scolaires (124)	Total 451
Romans	38	124	14	176
Aventures Histoires vécues	18	34	16	68
Livres pour enfants et adolescents	1	7	54	62
Histoire [≠]	21	23	6	60
Policiers, espionnage	18	27	14	59
Géographie, voyages, documentaires	14	23	10	47
Bandes dessinées	0	2	29	31
Guerres [≠]	14	12	2	28
Décoration, bricolage, jardinage	5	19	1	25
Problèmes contemporains, vie politique et sociale	9	11	3	23
Science-fiction Enigmes de l'univers	3	8	8	19
Sciences et techniques	8	4	4	16
Biographies	3	12	1	16

Vie des animaux	0	3	10	13
Philosophie, sociologie, psychologie, religions	7	5	0	12
Médecine	3	6	0	9
Agriculture, nature, écologie	3	4	1	8
Vie et informations pratiques, encyclopédies	0	6	2	8
Sports	3	1	3	7
Pédagogie, enseignement	2	4	0	6
Art	2	3	0	5
Musique	1	0	0	1
Pêche, chasse	1	0	0	1
Cuisine	0	0	0	0
Théâtre, poésie	0	0	0	0

Remarques L'interprétation des réponses est parfois délicate et mérite quelques explications, à la lumière en particulier des auteurs cités pour les différents genres.

- Livres d'Histoire et livres de guerre sont sans doute à additionner, étant synonymes dans la pensée de la plupart.

- La catégorie "Aventures, histoires vécues" est assez floue. Pour les femmes, elle semble posséder une connotation sentimentale, ce qui l'apparenterait aux romans.

Pour les hommes, il s'agit là encore vraisemblablement de livres de guerre et d'histoire.

Quant aux enfants, il s'agit plutôt de livres à faire entrer dans la catégorie "livres pour enfants et adolescents".

7b. Prêt direct dans les écoles: C.E.G. d'Avize.

Goûts exprimés	Gar. (36)		Filles (90)		Total
	6 ^o -5 ^o	4 ^o -3 ^o	6 ^o -5 ^o	4 ^o -3 ^o	
Livres pour enfants et adolescents	8	4	43	6	61
Romans policiers	0	6	2	14	22
Romans	0	4	2	14	20
Science-fiction, énigmes	0	6	2	5	13
aventures, histoires vécues	0	2	0	9	11
Bandes dessinées	5	1	4	0	10
Vie des animaux	1	1	7	0	9
Sports	6	1	1	0	8
Problèmes contemporains	0	1	0	3(drogue)	4
Guerres	0	2	0	1	3
Géographie, voyages, documentaires	0	1	1	1	3
Bricolage, jardin, décoration	0	0	2	0	2
Sciences et techniques	0	1	0	0	1
Biographies	0	1	0	0	1
Cuisine	0	0	1	0	1

(8) Quels auteurs emprun+ez-vous de préférence au bibliobus?8a. Prêt direct dans lescommunes : dix premiers auteurs cités

	H	F	Sco.	Total
Slaughter	2	16	0	18
Troyat (Henri)	1	15	1	17
Delly	1	14	0	15
Des Cars	1	13	0	14
Clavel (Bernard)	1	11	1	13
Konsalik	2	10	0	12
Cesbron (Gilbert)	1	8	1	10
Simenon (Georges)	1	3	4	8
Christie (Agatha)	1	2	4	7
Buck (Pearl)	0	6	0	6

8b Prêt direct dans les écoles: C.E.G. d'Avize.

	G		F		Total
	6°-5°	4°-3°	6°-5°	4°-3°	
Bibliothèque verte	2	0	6	0	8
Bibliothèque rose	2	0	4	0	6
Enid Blyton (club des cinq)	0	1	5	0	6
C.Quine	0	0	3	1	4
M. Pagnol	0	1	0	3	4
M.-L. Fischer	0	0	0	4	4
Collection Plein vent	0	1	0	2	3

Remarque: il s'agit ici des auteurs ou collections cités au moins trois fois.

(9) Lisez-vous pour vous instruire ou pour vous distraire?

9a. Prêt direct dans les communes

Pour m'instruire	52
Pour me distraire	168
Les deux	202
Sans réponse	29

Les "oui" ambigus, qui répondaient vraisemblablement au dernier terme de la question ont été considérés comme "sans réponse".

9b. Prêt direct dans les écoles: C.E.G. d'Avize.

Pour m'instruire	19
Pour me distraire	60
Les deux	43
Sans réponse	4

(10) Empruntez-vous les livres pour vous ou pour plusieurs personnes? Précisez.

On peut penser que l'interdiction du prêt à quelqu'un d'autre, prévue dans l'article 6 du règlement, bien oublié, n'a pas amené de distorsion sensible dans les résultats.

10a. Prêt direct dans les communes (*)

Pour moi seul	224
2 personnes	65
plusieurs	83
Sans réponse	79

10b. Prêt direct dans les écoles: C.E.G. d'Avize

Pour moi seul	84
2 personnes	14
Plusieurs	19
Sans réponse	6

(*) La plupart des réponses où l'on déclare emprunter pour deux ou pour plusieurs personnes émanent de femmes empruntant pour leurs maris ou/et leurs enfants.

(11) Trouvez-vous à chaque fois à peu près ce que vous cherchez?

11a. Prêt direct dans les communes.

oui	361
non	62
Sans réponse	28

11b. Prêt direct dans les écoles: C.E.G. d'Avize.

oui	73
non	50
Sans réponse	3

Pour les réponses qui suivent, le C.E.G. d'Avize n'a pas été considéré, la desserte s'y effectuant dans des conditions particulières.

(12) Trouvez-vous que les passages sont assez fréquents?

oui	365
non	64
Sans réponse	22

Mais: H Fère-Champenoise:	63 oui	17 non	6 sans réponse
E Dormans	26 oui	9 non	3 sans réponse

(13) Les horaires vous conviennent-ils?

oui	395
non	34
Sans réponse	22

(14) S'il existait un local en dur faisant fonction de bibliothèque pour la commune et ses environs, y viendriez-vous plus souvent?

	oui	248		
	non	148		
	Sans réponse	55		
Mais:	H Fère-Champenoise	60 oui	17 non	9 sans réponse
	Q Port-à-Binson (Mareuil-le-Port)	37 oui	6 non	3 sans réponse
	E Dormans	26 oui	8 non	4 sans réponse
Au contraire				
	N Heiltz...	4 oui	12 non	6 sans réponse
	S Avenay	1 oui	15 non	2 sans réponse

(15) ... y emprunteriez-vous davantage?

	oui	192		
	non	191		
	Sans réponse	68		
Mais:	H Fère-Champenoise	42 oui	30 non	14 sans réponse

(16) Seriez-vous favorable à une bibliothèque intercommunale?

	oui	221		
	non	101		
	Sans réponse	129		
Mais:	E Dormans	24 oui	3 non	11 sans réponse
	H Fère-Champenoise	53 oui	8 non	25 sans réponse
	Q Port-à-Binson	32 oui	1 non	13 sans réponse
	L Pontfaverger	24 oui	4 non	5 sans réponse
au contraire	N Heiltz...	4 oui	14 non	4 sans réponse

Les réponses à la question n° 17: Comment imagineriez-vous son fonctionnement en tant qu'"utilisateur" ont été utilisées dans le développement de la troisième partie.

ANNEXE N°3: LA DISCOTHEQUE

C'est à la demande d'un groupement d'instituteurs de la région de Sézanne et grâce à une subvention du Conseil Général qu'elle a été créée en 1956.

En 1974 (dernières statistiques parues), la Marne avec 7614 disques possédait la plus importante discothèque de B.C.P. en France, loin devant l'Aube (3246), le Rhône (2769), le Val d'Oise (2527), les Yvelines (2389), et l'Hérault (1786), toutes les autres discothèques -une quinzaine- ayant moins et souvent beaucoup moins de 1000 disques.

Les problèmes, en particulier l'usure rapide des disques du fait du non contrôle des têtes de lecture (mais comment faire autrement sans recourir à la coercition) sont les mêmes qu'ailleurs.

Théoriquement, le prêt de disques suppose de la part des communes une cotisation, mais elle n'est pas demandée de manière impérative. Toutefois, en dépit de ce libéralisme, de nombreux dépôts parmi les plus petits n'empruntent pas de disques.

6485 disques ont été déposés en 1973, 7602 en 1974, 7241 en 1975.

Les prêts ne sont pas faits aux particuliers et sont normalement réservés aux classes et aux collectivités. Plus de la moitié des emprunts sont à usage strictement scolaire (dans la majorité, des disques "enfants" qui représentent déjà à eux seuls près de la moitié des disques déposés), le reste étant souvent emprunté ... par les enseignants eux-mêmes.

Les achats sont irréguliers car ils se font en fonction des disponibilités financières, les livres ayant priorité.

Même si on tient compte pour les achats des demandes des lecteurs, les goûts des conservateurs ne sont pas sans intervenir, comme on le voit dans le tableau, page suivante, ce qui explique, par exemple la vogue des disques de jazz en 1969 et 1970 et celle des variétés en 1975. La faiblesse des achats en musique classique est aussi à signaler ainsi qu'à l'opposé l'importance depuis 1972 des achats de disques "enfants", du fait surtout de l'accroissement des collections.

D'autre part, les deux-tiers de la collection datent d'avant 1969 et la faiblesse des mises au rebut ... et des pertes (135 de 1970 à 1975) indique qu'on ne s'est pas encore attaqué à l'élimination des disques usagés. Faute de personnel, la discothèque ne bénéficie pas de tous les soins qu'elle mérite et la B.C.P. de la Marne est loin de posséder,

comme celle du Rhône, une personne a-titrée pour la gérer et le chiffre-record atteint par le fonds ne suffit pas à lui conférer une réelle efficacité.

EVOLUTION RECENTE

DE LA COLLECTION DE DISQUES

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975		
Total du stock au 31 décembre	6048	6432**	6608	6939	7144	7614	8337***		
Achats et dons dans l'année dont:	250	382**	186	366	246	500	744	2674	
Musique classique	56	73	64	51	90	115	90	539	20,2
Folklore	15	50	26	24	21	26	71	233	8,7
Jazz	61	98	12	23	0	28	31	253	9,5
Variétés	4	60	15	29	4	75	114	301	11,3
Enregistrements parlés	17	5	45	51	3	0	20	141	5,3
Enfants	97	90	21	187	128	256	411	1190	44,5
Langages musicaux du XXème siècle	0	6	3	1	0	0	7	17	0,6
								TOTAL	% par rapport aux achats

Ces chiffres s'entendent à quelques unités près.

** Collections en 1969 additionnées des achats de 1970 égalant 6430 disques.

*** Chiffre obtenu en additionnant les achats et en retranchant les pertes (21) à partir du stock de 1974.

Il y a une erreur dans les statistiques de la B.C.P. qui indiquent 8476 disques.

ANNEXE N°4: LA B.C.P. FACE AUX "BIBLIOTHEQUES POUR TOUS"

Le réseau des "Bibliothèques pour tous" a été organisé par l'Action Catholique Générale Féminine. Depuis 1970, l'Association "Culture et Bibliothèques pour tous" a pris le relais de l'A.C.G.F.

Les "Bibliothèques pour tous" sont encore très marquées par leur origine confessionnelle, mais essaient de diversifier leurs collections: si les romans -de choix plus étendu qu'autrefois- dominant toujours, les documentaires, les contes, les albums et les bandes dessinées sont de plus en plus nombreux.

L'effort financier demandé aux lecteurs est important: outre une cotisation de dix francs par an et par famille, le coût du prêt, qui s'effectue pour une semaine, s'élève à la moitié du prix d'un quotidien pour un livre courant et au vingtième du prix d'achat pour une nouveauté.

Livres sortis des Bibliothèques pour tous en 1975
dans la zone relevant de la compétence de la B.C.P. de la Marne.

	Livres pour adultes	Livres pour adolescents	Livres pour enfants	Total par centre
<u>Bibliothèques</u>				
Avize	675	777	131	2583
Fismes	1368	—	1887	3255
Montmirail	686	425	71	1182
Récy	496	544	354	1394
Sézanne	6716	2387	3634	12 738
<u>Dépôts</u>				
Cumières	453	0	43	596
Hautvillers	361	527	447	1335
Orbais-l'Abbaye	333	148	258	739
Sermiers	28	76	100	204
Vinay	752	0	0	752
Total général	11 869	—	12 449	24 318

Implantées de manière ponctuelle, les "Bibliothèques pour tous" font une concurrence sévère aux dépôts de la B.C.P. là où elles se trouvent comme à Fismes (cf annexe n° 1 e), à Montmirail (dont le cas est évoqué ci-dessous et surtout à Sézanne où en plus des dépôts scolaire il est vrai, le nombre de livres déposés à la B.M. -et donc pas forcément prêtés- était la même année de 1315.

A Orbais- l'Abbaye, le dépôt de la B.C.P. occupait une salle de la mairie en face de celui des "Bibliothèques pour tous", comptant les mêmes livres à peu près que ce dernier et les prêtant gratuitement de surcroit. Beaucoup moins bien géré cependant, ce dépôt était boudé par le public et il a dû fermer.

Le cas de Montmirail

Il existe dans cette ville un dépôt de la "Bibliothèque pour tous" situé à la mairie. En revanche, la B.C.P. n'y joue pas un rôle à l'échelle de cette ville de 3 434 habitants avec seulement un dépôt à l'école primaire faisant un peu de prêt-adultes et un autre petit dépôt au C.E.G. ... réservé aux professeurs de cet établissement.

Le maire a prévu l'installation d'une bibliothèque municipale au premier étage d'un foyer socio-culturel à côté de la mairie, la municipalité ayant touché 4 000 Francs l'an dernier dans le cadre de cette rénovation.

Or, il est question de regrouper "la Bibliothèque pour tous" et un futur dépôt de la B.C.P. au foyer avec le titre de Bibliothèque Municipale, la responsable de la "Bibliothèque pour tous" s'occupant aussi par conséquent du dépôt de la B.C.P. et les fonds étant mélangés. Le prêt serait payant; la somme ainsi perçue serait versée à la municipalité qui rétrocéderait sous forme de subvention une partie de l'argent aux "Bibliothèques pour tous".

Des négociations sont en cours entre les trois parties intéressées à propos de ce projet peu ordinaire.

ANNEXE N°5: A PROPOS DES RESULTATS DE L'ENQUETE DE 1972
AUPRES DES LECTEURS DE B.C.P.*

A l'occasion de l'Année du Livre en 1972, la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique a lancé une enquête auprès des lecteurs de 54 B.C.P. non soumis à l'obligation scolaire, c'est à dire de plus de seize ans. Ainsi ont été diffusés 47 438 questionnaires apportant un total de 14 315 réponses.

En ce qui concerne le département de la Marne, 750 questionnaires ont été distribués, 205 réponses ont été obtenues.

Certaines critiques ont déjà été émises à l'égard de cette enquête et nous n'allons pas les reformuler ici. Contentons-nous de dire qu'on retrouve les mêmes distorsions dans les catégories socio-professionnelles sondées dans la Marne qu'ailleurs, avec une sur-représentation plus importante encore en ce qui concerne les enseignants: le quart des réponses obtenues émanant bien souvent des dépositaires des petites communes, contre 17% seulement pour l'ensemble du pays. De même, la moitié des réponses proviennent des non-actifs (38% seulement pour l'ensemble des B.C.P.)

Autrement, pour toutes sauf une, les réponses sont conformes à celles données dans le reste du pays, avec parfois des variations inhérentes à la faiblesse de l'échantillonnage.

L'exception concerne la réponse sur les genres de livres lus de préférence : si l'on examine les genres classés en n° 1, le choix se porte sur les romans pour un peu plus de 28% (38% au niveau national); vient après l'histoire avec 14% des réponses (11% pour l'ensemble des B.C.P.), puis la catégorie "géographie-voyages" avec un peu plus de 8% (4,5% pour l'ensemble), les romans policiers "faisant" 7% dans la Marne comme ailleurs.

* Au sujet des résultats globaux de l'enquête, cf Alice Garrigoux, La lecture publique en France, p. 45 - 46.

Les réponses étaient analogues pour les autres genres, la prédilection pour l'histoire et la géographie d'après cette enquête s'exerce au détriment de la catégorie "romans".

Il fallait le mentionner ici, tout en faisant part des réserves qu'inspirent le faible nombre des réponses et la particularité de la répartition socio-professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

Si les parties B et C de cette bibliographie sont exhaustives, de nombreuses références, surtout parmi les plus anciennes, ont dû être éliminées pour les parties A, D et E.

On trouvera pour la période 1965-1972 un complément utile dans :
.BAIZE (Louis). - Les Bibliothèques publiques françaises : essai de bibliographie : 1965-1972.

In : Lecture et bibliothèques, n° 31, juillet-septembre 1974, p. 28-31
n° 32, octobre-décembre 1974, p. 7.

A.- TRAVAUX DE CARACTERE GENERAL TRAITANT DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DES B.C.P.

.Le Budget de la lecture publique de 1965 à 1975.

In : Bull. Bibl. France, vol. 20, n° 9-10, septembre-octobre 1975, p. 419-430, 8 tabl. in texte, 4 fig. in texte.

.Le Budget de la lecture publique de 1967 à 1972.

In : Bull. Bibl. France, vol. 17, n° 8, août 1972, p. 365-377, 7 tabl in texte, 7 fig. in texte.

Comprend une liste commentée des différents chapitres et articles de la nomenclature budgétaire.

.COMTE (Henri). - Les Bibliothèques publiques en France. - 2e éd. mise à jour. - Villeurbanne : Presses de l'E.N.S.B., 1977. - 447 p. - (Thèse : Droit : Lyon, 1972.)

Plus particulièrement p. 263-281 en ce qui concerne les B.C.P.

.FRANCE. Bibliothèques (Direction). Service de la lecture publique. - Organisation générale des bibliothèques françaises : avril 1975. - Paris, 1975. - 21 p. : 6 cartes.

.GARRIGOUX (Alice). - La Lecture publique en France. - Paris : La Documentation française, 1972. - 48 p. (Notes et études documentaires ; n° 3948, 15 décembre 1972.)

.GUERIN (Edmond). - Les Bibliothèques publiques françaises.

In : Bull. Bibl. France, vol. 18, n° 7, juillet 1973, La Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique et les bibliothèques de France, p. 298-316, 4 tabl. in texte.

Raconte p. 313-314 une expérience d'éducation permanente avec le concours de la B.C.P. du Pas-de-Calais à Sallaumines-Noyelles-s/Lens.

.Journées d'études des bibliothèques centrales de prêt (7 et 8 décembre 1973.)

In : Bull. Bibl. France, vol. 19, n° 3, mars 1974, p. 147-157.

En annexe, rapport sur l'expérience de prêt direct scolaire dans six départements, p. 153-157.

.La Lecture publique en France : rapport du groupe d'études. -

Paris : La Documentation française, 1968. - 19 p. (Notes et études documentaires ; n° 3459, 1er février 1968.)

B.- STATISTIQUES COMMENTÉES

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1955.

In : Bull. Bibl. France, vol. 1, n° 9, septembre 1956, p. 604-613

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1961 : Rétrospective 1955-1961.

In : Bull. Bibl. France, vol. 7, n° 12, décembre 1962, p. 571-585

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1966 : Rétrospective 1961-1966.

In : Bull. Bibl. France, vol. 12, n° 7, juillet 1967, p. 271-276.

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1967 et 1968.

In : Bull. Bibl. France, vol. 15, n° 1, janvier 1970, p. 1-3.

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1969.

In : Bull. Bibl. France, vol. 16, n° 5, mai 1971, p. 279-282.

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1970.

In : Bull. Bibl. France, vol. 17, n° 7, juillet 1972, p. 321-328.

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1971 : Rétrospective 1967-1971.

In : Bull. Bibl. France, vol. 18, n° 8, août 1973, p. 379-397.

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1972.

In : Bull. Bibl. France, vol. 19, n° 8, août 1974, p. 393-409.

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1973.

In : Bull. Bibl. France, vol. 20, n° 8, août 1975, p. 375-393.

.Bibliothèques centrales de prêt : Statistiques 1974.

In : Bull. Bibl. France, vol. 21, n° 8, août 1976, p. 385-406.

Remarques :

+Antérieurement à leur parution dans le Bulletin des Bibliothèques de France, les statistiques concernant les B.C.P. ont été publiées dans le Bulletin d'Information de la Direction des Bibliothèques

de France, 3e année, n° 1, janvier 1954, p. 24-27; 4e année, n° 9 septembre 1955, p. 248-262.

+A partir de juillet 1967, les statistiques comportent un tableau dépliant non-paginé.

+A partir de mai 1971 s'y ajoutent deux tableaux concernant le prêt direct, l'un dans les communes, l'autre dans les établissements scolaires, de même que des illustrations hors-texte.

+A partir d'août 1973 apparaît en annexe une liste avec adresse des bibliothèques centrales de prêt.

+En août 1976, tableau des constructions de bâtiments de B.C.P., centrales et annexes financés par la D.B.L.P. jusqu'à la fin 1974 et tableau des dépenses ordinaires des B.C.P..

C.- TRAVAUX SUR LA B.C.P. DE LA MARNE

.Inauguration des nouveaux locaux de la B.C.P. de la Marne.

In : Bull. Bibl. France, vol. 17, n° 1, janvier 1972, p. 33.

.Bibliothèques centrales de prêt : Nouvelles constructions (Aube - Ille-et-Vilaine - Manche - Marne).

In : Bull. Bibl. France, vol. 17, n° 4, avril 1972, p. 173-185.

Fiche technique précise, plan détaillé et photographie des nouveaux locaux. On trouve en annexe la liste des constructions mises en service, celle des mises en service prévues jusqu'en 1973, ainsi que le décret n° 67-1166 du 22 décembre 1967 définissant gros et menus ouvrages.

.GILLES (M.). - La Bibliothèque centrale de prêt de la Marne. - Châlons-sur-Marne, 1960. - 18 p.

Rapport de stage multigraphié d'un élève de l'E.N.A.. Quelques précisions d'ordre administratif.

.PASQUET (Françoise). - En Champagne avec la B.C.P. de la Marne.

In : A Livre ouvert, n° 19, printemps 1962, p. 11.

Court article dans ce bulletin de liaison des bibliobus de l'Est, par la bibliothécaire de l'époque.

.VENDEL (Henri). - La Bibliothèque circulante du département de la Marne.

In : Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, 2e série, tome 26, 1947, p. 87-92.

Notice présentée à la Société le 29 juin 1939.

D.- TRAVAUX SUR D'AUTRES B.C.P.

.BRU (Claude). - Le Prêt direct aux adultes à la B.C.P. du Tarn en 1973-1974. - Villeurbanne, 1975. - 29 p. - (Note de synthèse : D.S.B. : Villeurbanne, 1975.)

.FILLET (René). - Une Expérience d'orientation professionnelle en Indre-et-Loire avec le concours de la bibliothèque centrale de prêt.

In : Bull. Bibl. France, vol. 11, n° 5, mai 1965, p. 168-182.

.GERMANAUD (M.-L.). - Une Année de travail enseignants-bibliothécaires.

In : Bibliogr. de la France, n° 46, 1975, p. 1615-1617.

Rapport fait à l'occasion des journées de la lecture de Périgueux (21-23 mai 1975) à propos de la collaboration entre la B.C.P. de ce département et la Fédération des Oeuvres Laïques.

.LEDUC-GRIMALDI (Marie-Ange). - Esquisse d'un bilan d'une expérience en matière de lecture publique : la bibliothèque centrale de prêt du Bas-Rhin.

In : Bull. Bibl. France, vol. 15, n° 2, février 1970, p. 51-75.

Mémoire présenté à Strasbourg pour le certificat de géographie urbaine en 1969. Très bien documentée et scientifique (3 tableaux, 9 pages de graphiques hors-texte), c'est la meilleure étude sur ce sujet.

E.- REFLEXIONS CONCERNANT L'AVENIR DE LA LECTURE PUBLIQUE ET
DES B.C.P.

Le Congrès de l'A.B.F. de Colmar en 1972 a fait le point sur la question. Ses Actes servent toujours de référence et dispensent de lire d'autres documents sur le même thème.

.HERZHAFT (Gérard). - Erreurs et lacunes du VIème Plan.

In : ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. Paris. Congrès. 1972. Colmar. - Des Bibliothèques pour la France... - 1975, p. 2-10.

.RONSIN (Albert). - La Bibliothèque de secteur.

In : ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. Paris. Congrès. 1972. Colmar. - Des Bibliothèques pour la France... - 1975, p.

PRINCIPAUX TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTE.

Les recettes de la B.C.P. de 1969 à 1976 (graph.)	20
Les recettes de la B.C.P. de 1969 à 1976 (tabl.)	21
Les dépenses de la B.C.P. de 1969 à 1976 (graph.)	26
Les dépenses de la B.C.P. de 1969 à 1976 (tabl.)	27
Evolution des collections de 1969 à 1975 (graph.)	29
Les collections, prêts et dépôts de 1969 à 1975 (tabl.)	30
Nombre de volumes et de titres achetés de 1969 à 1975 (tabl.)	32
Evolution du prêt direct (tabl.)	56
L'organisation des tournées de prêt direct (tabl.)	59-60
Composition de la population fréquentant les centres de prêt direct en février 1977 (tabl.)	62-63
La répartition des lecteurs de prêt direct (fig.)	65
Localisation et importance des centres de prêt direct (carte)	67
Evolution au cours de l'année 1975-1976 du nombre de prêts par passage dans quelques communes	69
Evolution récente de la collection de disques	110

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos	1
Une expérience-pilote suivie d'un long assouplissement	2
Chapitre I. L'ADMINISTRATION ET LA GESTION DE LA B.C.P.	8
A.- L'organisation et les contacts nécessaires	8
B.- Le budget	15
C.- Autour du livre	25
Chapitre II. LE DEPOT TRADITIONNEL : SOUVENT UN PIS-ALLER	40
A.- Le réseau	40
B.- L'activité des dépôts	44
C.- La formule du prêt-dépôt est-elle à revoir ?.....	48
Chapitre III. LE PRET DIRECT : UNE AMELIORATION DU SERVICE	54
A.- Le réseau	54
B.- Les lecteurs et leurs lectures	61
C.- Le service	71
La B.C.P. : présent et avenir	78
Annexe n° 1 : Physionomie de différents dépôts ...	82
Annexe n° 2 : Le questionnaire de prêt direct ...	99
Annexe n° 3 : La discothèque	108
Annexe n° 4 : La B.C.P. face aux "Bibliothèques pour tous"	111
Annexe n° 5 : A propos des résultats de l'enquête de 1972 auprès des lecteurs de B.C.P.	113
Bibliographie	115
Principaux tableaux, graphiques et carte	120

